

Avertissement aux historiens du futur

À la fin du XX^e siècle, en France, quelques personnes eurent cette idée étrange de se regrouper pour critiquer les usages des nombres dans le débat public et promouvoir une meilleure utilisation des connaissances chiffrées. Pénombre, leur association, n'était ni un organe de défense professionnelle, ni un cercle politique, ni une entreprise commerciale. Pas même une tendance psychanalytique. Spécialistes de la chronologie, il vous appartiendra de dire s'ils n'étaient que des attardés nostalgiques d'une époque où l'on avait cru pouvoir éclairer un phénomène social en le mesurant ou s'ils annonçaient, sans bien le comprendre, l'émergence d'un langage généralisé du nombre, où tout, même le mensonge, peut – et doit – se dire à l'aide de symboles chiffrés.

Le document que vous tenez entre les mains (ou faites défiler sur un dispositif visuel adapté) retrace un événement singulier que Pénombre appelait « Grande nuit des élections ». Quatre heures durant, à ce qu'il est attesté de tradition orale par les actuels adhérents du groupe international, quatre heures entrecoupées de quelques moments de réjouissance, le bilan que firent ces gens de Pénombre d'une période électorale écoulée, oscilla entre ces deux positions. Ils étaient environ cent cinquante – fait vérifiable dans les archives financières de Pénombre – et l'on ne sait si ce nombre, dix ans après la fondation de l'association par sept personnes, justifiait le qualificatif de « grande » ou bien si, choisi à l'avance de façon prémonitoire, ce titre de « grande nuit » dénonçait une campagne électorale dont tout argument chiffré et éclairant semblait banni.

De conclusion, en un sens ou un autre, n'en cherchez pas. De plan annoncé, il y en eut bien un, en quatre parties : observation de l'usage des chiffres dans les programmes électoraux, ce que les chiffres auraient pu apporter aux débats de la campagne, comment le chiffre régule le processus électoral et, enfin, le retour sur ces sondages qui avaient, à leur façon, marqué profondément les élections de 2002. Le plan fut suivi – le président de séance y veillait – ce qui permet au lecteur pressé d'aller chercher dans cette Lettre blanche et grise, à l'aide du sommaire détaillé, ce qui a pu se dire sur un sujet ou un autre. Mais, surtout, l'ensemble des participants se prit et se plut au jeu. Malgré une sensible diversité d'opinions et d'approches, chacun put contribuer à l'instauration d'échanges fructueux, fondés sur un souci de clarté et de vérité. L'esprit de Pénombre était bien là et la Rédaction de la Lettre a choisi de retranscrire assez fidèlement les propos de chacun pour le faire partager à tous ses adhérents et lecteurs.

Lucio Nero

OUVERTURE

Bruno Aubusson : Bonsoir Pénombre !

La salle : bonsoir !

B. A. : Au nom de tous ceux qui ont préparé cette soirée pendant de longs mois, pendant neuf mois maintenant, je suis très heureux de vous accueillir ce soir dans les locaux de l'École Normale Supérieure. Pour l'organisation de cette grande nuit des élections, nous avons donc bénéficié du soutien de l'École, de son service logistique que je remercie. Je remercie le Directeur de l'École d'avoir bien voulu que cette réunion se tienne jusqu'à une heure tardive.

Tout à l'heure, je commençais à compter combien nous étions, et je me suis aperçu très rapidement que le score maximum avait été dépassé, donc ce nombre prouve que notre association est bien vivante. Quand on parle de Pénombre à certaines personnes, maintenant, il n'est même plus question de savoir de quoi il s'agit, il n'y a plus besoin de faire de longs discours : Pénombre fait partie du paysage pour beaucoup après dix ans de développement. Certains d'entre vous par contre, évidemment c'est toujours la règle, découvrent Pénombre à cette occasion. Une occasion privilégiée pour eux de rencontrer Pénombre en chair et en os.

Vous avez sans doute remarqué sur notre carton d'invitation que l'on parlait d'un dixième anniversaire, et certains d'entre vous se diront : mais comment comptent-ils à Pénombre ? ce n'est pas possible, l'association a été déclarée en juillet 1993 et l'assemblée générale de 1998 a été l'occasion de fêter le cinquième anniversaire de l'association. Alors comment se peut-il que ce soir nous proposons de fêter le dixième anniversaire ? L'histoire est un peu compliquée. En fait, je dois vous raconter en deux mots qu'il y a dix ans, le groupe qui a fondé Pénombre à l'initiative de Pierre Tournier a commencé à se réunir, d'abord dans des restaurants, ensuite dans des bureaux pour travailler un peu plus sérieusement, a produit un essai de Lettre blanche n° 0, et puis finalement s'est mis à la rédaction des statuts pour fonder l'association. Et cela se passait bien il y a dix ans. Donc finalement, les nouveaux et ceux qui avaient fêté le cinquième anniversaire il y a quatre ans

n'ont plus trop contesté la date. Mais nous avons adopté alors aussi une règle qui vaut pour chacun d'entre vous, et qui doit clore ici la commémoration et les discours commémoratifs : dorénavant le dixième anniversaire de Pénombre pour chacun d'entre nous sera le dixième anniversaire de la date d'adhésion. Et il aura beaucoup de dixièmes anniversaires d'adhésion pendant très longtemps.

Ceci est une façon aussi de vous rappeler, que même si nous avons dix ans, l'association fonctionne toujours comme une vraie association, elle ne vit que des cotisations de ses membres. Tout se fait sur la base du bénévolat et de l'investissement plus ou moins grand de certains adhérents. Ce que nous proposons ce soir a un air sans doute joyeusement improvisé. Nous aimons joyeusement improviser tout ce que nous faisons. C'est aussi une organisation qui suppose que des gens fassent des choses un peu moins drôles avant de se réunir : tirer des papiers, timbrer des enveloppes pour adresser les invitations, etc. etc. Voilà comment fonctionne Pénombre, pour ceux qui ne le savaient pas.

Ce soir, nous avons choisi une présentation qui est encore à l'image de l'association, c'est-à-dire que sur le carton d'invitation, les intervenants nommément mentionnés sont des membres de l'association, membres d'un groupe qui s'est intitulé « Comité d'organisation de la grande nuit des élections ». Je vous laisse voir ce que faisait le sigle, on a décidé de ne pas l'utiliser, on parle de la GNE (*la gneu*) et on ne parle pas de ce qu'il y a avant. Donc il n'y a pas de têtes d'affiche, c'est sur la base de la réflexion que nous avons menée pendant neuf mois que nous vous invitons à poursuivre ensemble le débat. Mais cependant nous avons respecté une tradition de Pénombre qui est, dans ces occasions de Nocturnes, de plus grands rassemblements, et de réunion ouverte, d'avoir des invités que Jean-René Brunetière vous présentera. Jamais deux sans trois, nous avons été très satisfaits de la façon dont Jean-René Brunetière a guidé le débat pendant les deux dernières Nocturnes, donc ce soir comme les deux soirées précédentes, notre très cher ingénieur des Ponts et Chaussées hors classe sinon hors norme est au poste de pilotage. La soirée va commencer et d'avance, merci Jean-

René de nous guider dans la nuit.
(applaudissements)

(Soudain la nuit se fait, la salle est plongée dans l'obscurité, une voix forte se fait entendre...)

« Nuit admirable, abîme d'heures, tu n'es rien...

J'insulte l'ombre et ses horloges...

Bête comme la foule, ô nuit !...

Nuit, nombres, sac de grains, semences vaines !

Avec tes siècles et tes lampes... tu n'es rien... Rien,

rien, rien.]

« Le firmament chante ce que l'on veut...

À l'un parle de Dieu

À l'autre oppose un froid silence.

La panique devant zéro... Le rien fait peur...

Ho...Ho...]

Et il en est qui s'émerveillent,

Qui s'éblouissent de milliards en chiffres sur papier...

Ho... Ho... Haute vermine des étoiles...

Astres entre lesquels la lumière s'échange,

Elle n'est qu'entre vous ! Vous n'êtes, pauvres Cieux,

Qu'un peu d'étonnement des hommes, poudre aux yeux !

Mon petit œil s'offre cet univers,

Un œil suffit à la gloire infinie...

Je le ferme et deviens la force qui vous nie...

Ho, Ho...

Nuit admirable, effroi des sages, Mère vierge

De phrases nobles et de tables de grands nombres,

Ô rotation de rotations de rotations,

Qui nous inflige le supplice

De tes mornes répétitions,

Nuit admirable, abîme d'heures, tu n'es rien !

Rien, rien, rien, rien ! »

Jean-René Brunetière : merci Paul Valéry !
Merci Bruno !...

Ô rotation de rotations qui nous inflige le supplice de tes mornes répétitions.

Les nombres en politique...

Voilà le sujet d'élection de Pénombre pour son dixième anniversaire. Nous vous proposons une nuit autour des quatre tours que nous avons vécus et dont nous sommes à peine remis. Les quatre tours que nous nous sommes joués à

nous-mêmes en 56 jours, entre le 21 avril et le 16 juin. Vous avez tous vu passer les nombres dans tous les sens pendant ces campagnes électorales, les uns et les autres, les unes ou les autres, vous avez été émus par un taux de croissance, révoltés par l'utilisation d'un diviseur, surpris par l'énormité d'une évaluation, les chiffres vous ont interpellés, agressés, ou tout simplement amusés.

Nous vous avons invités tous à la chasse aux chiffres. Vous en avez capturé, les uns en spécialistes, les autres en militants, en esthètes, ou simplement en citoyens... Et ce soir, nous vous proposons de partager le gibier. Certains ont préparé leur gibier (on n'a d'ailleurs pas manqué de chiffres faisandés) et ils nous serviront des petits plats gentiment cuisinés. D'autres, et vous y êtes tous invités, videront leur gibecière en séance. Certains goûteront les plats, d'autres prendront leurs pinceaux pour en peindre une nature morte, nous nous découvrirons au fur et à mesure chasseur ou cuisinier. Mais nous avons spécialement invité quelques critiques d'art et quelques gastronomes que nous consulterons en connaisseurs qu'ils sont aussi durant la soirée.

M. Jacques Antoine est en quelque sorte en matière de sondage le directeur du guide Michelin, en matière de gastronomie sondagesque puisqu'il est président de la commission des sondages, et nous avons invité également quelques journalistes de divers journaux. Parmi nous donc : François Ernenwein, rédacteur en chef au journal La Croix, Louis-Marie Horeau, journaliste au Canard enchaîné, Gildas des Roseaux, du Point, et Antoine Reverchon, journaliste au Monde de l'Économie, doit nous rejoindre en cours de soirée. Il y en a peut-être quelques autres, il peut y avoir des journalistes « non déclarés » dans la salle.

Merci d'avance de vos commentaires sur tout ce qui se dira au cours de la soirée.

Notre nuit va être longue, vous l'avez vu sur le programme. Pas loin de quatre heures pour faire le tour des nombres, puis le reste de la nuit pour fêter votre anniversaire à vous qui êtes Pénombre.

Quatre tours donc : le premier fouillera les programmes. Il prendra la forme d'une vente aux enchères, mais j'y reviendrai. Le second

explorera notre mémoire et notre conscience, y a-t-il eu un temps où les chiffres étaient bien traités en politique ? y a-t-il aujourd'hui une déontologie possible pour le nombre en politique ? ou au moins des petits bouts de déontologie ?

Déontologie... arrivés à ce stade de sérieux, il sera largement le temps d'aller boire un coup...

Nous irons donc boire un coup, et au retour, nous changerons de sujet : les chiffres sont là pour nourrir les programmes, mais ils sont là aussi pour « environner » la campagne. Bien d'autres chiffres sont passés dans tous les sens, des chiffres d'argent, des nombres de mandats, des chiffres de parité etc. Nous en rendrons compte dans le troisième tour.

Et, vous l'avez vu, notre soirée ne se laissera pas obnubiler par la sondomanie. Nous donnerons aux sondages leur place, mais rien que leur place, dans le quatrième tour. Nous avons ensuite tout le reste de la nuit pour nous en remettre, pour nous restaurer en musique, et pour fêter notre anniversaire en dansant...

LE 1^{er} TOUR : chiffres à l'encan...

Sans plus attendre attaquons la vente aux enchères. Je vais demander à mon assesseur (*Bernard LACOMBE monte sur l'estrade*) de venir à la tribune avec son matériel, et tout le monde est évidemment apte à pousser les enchères. Je vous explique la règle du jeu. Elle est simple : nous partons de 0 et nous montons pas à pas jusqu'à l'infini. Vous annoncez les chiffres qui vous ont frappé dans les programmes. Uniquement les chiffres des programmes... (*on apporte un marteau aux commissaires-priseurs*) merci, le commissaire-priseur a toujours besoin de ses instruments... La parole est alors donnée à celui qui propose la surenchère la plus petite par rapport au chiffre de l'intervenant précédent. Chaque intervenant nous racontera ses étonnements par rapport aux chiffres qu'il a attrapés, puis l'enchère montante reprendra, et on verra bien jusqu'où nous arriverons... Vous avez compris la règle du jeu ?

La salle : non ! (*mouvements divers...*)

J.-R. B. : non ? Les Français non plus n'avaient pas compris la règle du jeu du premier tour... (*Rires*) Ils ont compris dans le cours du jeu, et je pense que vous allez comprendre le cours du jeu...

Alors allons-y, je mets à prix les chiffres des programmes, je dis bien : uniquement les programmes, pas des sondages ou des trucs comme ça, et n'oubliez pas de vous présenter quand vous intervenez. On part donc de zéro. 0, qui dit mieux ?

Je prends !

J.-R. B. : Zéro. 0 pas mieux ? Eh bien non, pas mieux que 0 ! Adjugé ! (*coup de marteau*)

Jan Robert Suesser : J'avais peur qu'en ne prenant pas le 0, je n'aie pas le temps d'enchérir... 0, 0, **0 SDF**, donc c'est par-là qu'on pourrait partir. C'est vrai que j'ai fait partie des quelques pénombriens qui très tôt se sont mis à espérer que cette soirée serait réussie, donc à observer ce qui pouvait se passer, et donc lorsque j'ai entendu « 0 SDF », je me suis dit là, on tient vraiment un chiffre à retenir. Pourtant, à peine apparu, il a déjà disparu. Et ce n'est pas parce qu'il a disparu à la vitesse à laquelle il est apparu qu'on ne peut pas en parler. D'abord, qu'est-ce que le chiffre dans l'expression de « 0 SDF » ? Est-ce que c'est un simple nombre, ou est-ce que c'est un argument publicitaire ? C'est vrai que le zéro n'évoque pas toujours du positif. Tu es un zéro ! Mais aussi on a « zéro défaut » argument porteur qui a servi à la vente de bien des produits de consommation. Ensuite « 0 SDF », et sa doublure, la couverture logement universelle, cela semblait quand même bien au niveau de ce que d'autres ont fait comme refus de la fracture sociale. Et en fait ça n'a pourtant été qu'un slogan lancé sans test directement dans le débat public, et donc retiré vite de l'étalage des bonnes intentions. Est-ce que c'est parce qu'il a tout de suite donné lieu à discussion ? Fallait-il que les chiffres de la campagne soient indiscutés, indiscutables pour trouver grâce auprès du candidat ? C'est aussi une question que l'on peut se poser. « 0 SDF » venait quelque temps après la publication par notre grand organisme maître du chiffre, l'INSEE, de données sur la population des SDF, sur la diversité des SDF. On avait donc des

ordres de grandeur, des chiffres qui rendaient compte des représentations, qui vont du clochard sympathique à la victime qui cumule les effets des pertes d'emplois, des problèmes de santé, des difficultés psychologiques... On avait finalement tous les éléments d'un débat, d'une discussion pour un projet qui pourrait être présenté. Comme personne ne pouvait interpréter le « 0 SDF » comme une assignation obligatoire à résidence, dans une dictature quelconque, je me demande toujours pourquoi il s'est dissout rapidement dans le « circulez ! il n'y a rien à voir ». Mais enfin cette interrogation n'empêche pas de poursuivre les enchères. (*applaudissements*)

J.-R. B. : Alors, nous poursuivons... Mieux que 0 ?... un, deux, trois... trois ?

Arrêtez ! j'ai moins, j'ai moins !

J.-R. B. : Moins que trois ? Combien ?

Claudine Padiou : Rien !

J.-R. B. : Rien ! Est-ce que c'est valable, rien ?

Bernard Lacombe : Oui !

J.-R. B. : Oui ? Rien... Bon, mais alors, ça n'est pas comme 0, rien ?

C. P. : Ah non !

J.-R. B. : Ah bon ! Alors rien ! adjugé ! (*coup de marteau*)

C. P. : *Rien c'est la pauvreté.* C'est une des grandes surprises de cette campagne. À part le 0 SDF (mais on ne peut pas dire que ce soit un chiffre, c'est plutôt un non-chiffre), à part le zéro SDF, on n'a vraiment pas parlé de la pauvreté dans cette campagne. Ça a été un sujet complètement occulté. Rien de croustillant, pourtant il y avait matière sur le yo-yo de la pauvreté qui monte, qui descend, sur les 2 millions, 4 millions, 10 millions, 20 millions de pauvres qu'on se jetait naguère à la figure. Une hypothèse est que les deux « principaux candidats » se réservaient pour le grand débat, avorté, du second tour. Mais cette explication est un peu courte. La seconde hypothèse, c'est qu'on aurait pu lancer des débats entre 3, 4, 5

candidats ? Là, c'est peut-être le nombre de candidats qui a empêché de se lancer : quels contradicteurs choisir de réfuter, dans ce magma ?

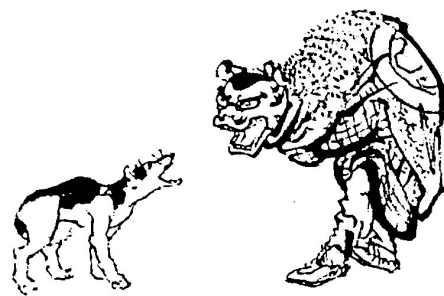
Je préfère l'hypothèse démocratiquement optimiste : les candidats seraient devenus intelligents et auraient renoncé à chiffrer ce qui n'est pas chiffrable !

Et pourtant les prémisses étaient alléchantes, grâce à la publication, début février, du rapport annuel de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, puis, début mars, de l'enquête « conditions de vie » de l'INSEE. Il y avait vraiment beaucoup de choses à dire. Aussi, les journaux, rompus aux subtilités du sujet comme à la lecture rapide de phrases extraites de leur contexte, avaient-ils pu amorcer les débats par leurs contradictions internes.

Ainsi, La Tribune du 8 février titrait-elle : « Le recul du chômage n'a pas réduit la pauvreté ». Mais, deux semaines plus tard, le 21 février : « Le gouvernement assure que la pauvreté recule ».

J.-R. B. : Le même journal ?

C. P. : Oui, j'ai fait ça scientifiquement... Ensuite il y a Les Échos, le 8 février, c'était quand le rapport de l'Observatoire de la pauvreté est sorti : « Le ralentissement économique a interrompu le léger recul de la pauvreté ». Vous noterez la manière subtile dont ces choses-là sont dites. Mais Les Échos vont plus loin un mois plus tard, le 4 mars : « Quatre



... ou le
masque
de l'ignorance

(d'après Hokusai)

années successives de forte croissance n'ont pas fait reculer la pauvreté ».

Ensuite, il y a Le Monde, plus pédagogique ; et, plus normand aussi. Le 8 février, il expliquait dans un titre : « Plus de 4 millions de personnes demeurent sous le seuil de pauvreté. La reprise économique amorcée en 1997 n'a pas permis de réduire le nombre de foyers disposant de très faibles ressources ». Mais ceci ne l'empêchera pas, le 8 mars, de titrer : « L'INSEE estime que le taux de pauvreté a baissé en 2001 mais relativise ses conclusions ».

Mon préféré est quand même Le Figaro. Le 8 février : « La fracture sociale s'aggrave », mais le 7 mars : « La pauvreté est en voie de recul ».

Donc on avait tous les ingrédients, et deux rapports pleins de chiffres, pleins de nuances, qui permettaient de dire plein de choses intelligentes, mais les candidats ont peut-être su lire les nuances. (*applaudissements*)

J.-R. B. : Bien ! Alors, on reprend les enchères. Donc ce n'était pas rien quand même ces nuances. J'ai entendu trois dans le fond de la salle. Est-ce qu'il y a mieux ? Trois ? Eh bien trois ! Adjugé ! (*coup de marteau*)

Alain Gély : Il y a, paraît-il, *un chiffre mythique dans le monde de la publicité qui serait de 3 %* : à ce taux, une audience, ou une part de marché deviendrait significative. J'ai même rencontré, en commentaire d'une enquête, l'indication selon laquelle « un échantillon » deviendrait représentatif à partir de 3 % de la population... l'auteur ajoutait même bizarrement : « comme chacun sait » !

Ce taux de 3 % n'est pas moins mythique en politique qu'en publicité.

En matière de finances publiques, sous réserve de recherches plus approfondies, il semble bien avoir surgi vers 1982, à l'initiative du président de la République de l'époque. À ce moment, où le besoin de financement des administrations publiques s'approchait du seuil symbolique et redoutable de la centaine de milliards de francs, il a paru plus judicieux de le présenter en % du P.I.B. soit justement 3 %. Ce chiffre, curieusement, est devenu une référence mythique. À tel point qu'une décennie plus tard, ces 3 % devenaient le principal « critère de convergence » vers l'union économique et monétaire. Pourquoi et comment ce qui était une

habileté de communication en 1982 est devenu en 1992 une loi économique et financière apparemment fondamentale ? Apparemment c'est simplement parce que les représentants de la France l'ont proposé et que rien ou personne ne s'y est vraiment opposé. Remarquons que le besoin de financement de la Sécurité sociale, lui, est toujours présenté en milliards - de francs ou d'euros. Ceci permet à certains de parler de « trou de la sécu », quand une présentation en % du PIB, comme le besoin de financement des administrations publiques, lui permettrait de sembler modique !

Ces fameux 3 % mythiques ont réapparu, en 2002 : ils constituent désormais le « seuil de croissance » paraît-il au-dessus duquel l'équilibre budgétaire constituerait la loi.

Dynamisme de la croissance au delà de 3 %, longueur en deçà ? Vertu budgétaire en deçà de 3 %, erreur au-delà ? Quelle étude, quelle analyse a démontré qu'il s'agissait là de seuils économiquement décisifs ? Il est toutefois à noter que ces références n'ont été que peu présentes au cours de cette campagne présidentielle. Le temps semble révolu où des chiffres détaillés du programme commun dans les années soixante-dix, puis du programme du RPR vers 1986, alimentaient massivement le débat public.

En revanche, le chiffre 3 a marqué, d'une toute autre manière, la couverture de la récente campagne présidentielle par les médias, avec le thème du troisième homme. Ce thème, qui a je crois été lancé par François Bayrou, n'était pas dépourvu d'ambiguïté. Pour la plupart, y compris sans doute pour son initiateur, il évoquait une place sur un hypothétique podium, les deux premières places étant réputées acquises d'avance. Pour d'autres, il cristallisait l'espoir, apparemment déraisonnable, de supplanter un des deux favoris. On sait ce qu'il en advint.

Je n'irai pas, pour ma part, faire de trois un chiffre maudit – pas plus que mythique – dont l'exploitation inconsidérée serait soi-disant responsable de la surprise du 21 avril. Mais il est clair que ce thème du troisième homme se distingue, par exemple, de la troisième voie ou de la troisième force qui, autre référence en politique, quoiqu'on puisse en penser, traduisent une certaine vision politique ou institutionnelle. En ce sens, si le chiffre 3 lui-même peut plaider

non coupable, son utilisation abusive n'a en rien éclairé le débat public : cet usage inapproprié a au contraire contribué à occulter le fond des débats. (*applaudissements*)

J.-R. B. : Merci ! On reprend les enchères. Après 3... 4 ?

π !

(*rires*)

J.-R. B. : π ? On peut prendre des chiffres comme ça ?

Bernard Lacombe : Oui, je pense que oui.

J.-R. B. : Alors π ! Adjugé ! (*coup de marteau*)

Cyrille van Effenterre : J'ai choisi π , parce que pendant la campagne électorale, on a beaucoup parlé du *périmètre d'action de l'État*. Alors, pour calculer le périmètre, la formule, c'est $2\pi R$. C'est curieux d'ailleurs, parce qu'on n'a pas beaucoup parlé de la surface de l'État, de son volume, du poids de l'État, mais de son périmètre, comme si l'important, c'était la limite. En fait, la mesure du périmètre, elle ne se fait pas en multipliant π par le rayon de l'État, parce que le rayon de l'État n'existe pas. La mesure du périmètre se fait en mesurant le nombre de fonctionnaires. Et on n'a d'ailleurs pas tellement parlé du nombre de fonctionnaires et de leur statut, mais de la diminution du nombre et des départs en retraite. En analysant dans le détail le débat politique et sa traduction médiatique, on peut faire quatre observations.

Premièrement, on n'a pas parlé du champ de l'État et de son évolution souhaitable : décentralisation vers les collectivités, privatisation du service public, transferts vers les partenaires sociaux, mutualisation européenne. Même si au bout du compte c'est toujours le contribuable qui paye, cela aurait été intéressant de discuter l'évolution des compétences. A fortiori, rien n'a été chiffré ni par secteurs, ni par coûts.

Deuxième observation : il n'y a pas eu de débat sur les données ni surtout sur les définitions. Pourtant le problème de la Fonction publique est assez compliqué, il y a quatre fonctions publiques, il faut faire la distinction entre des agents qui sont payés par l'impôt et ceux qui sont sous statut juridique. Tout le monde

constate la difficulté de définir aux marges des statuts particuliers. Et c'est vraiment dommage qu'il n'y ait pas eu ce débat sur les définitions, car une des vraies questions politiques, c'est de savoir s'il faut dé-précariser les innombrables vacataires, auxiliaires, CES, emplois-jeunes, etc. ou si, au contraire, il faut assouplir les statuts pour développer la flexibilité de la fonction publique. Et ça, on en n'a pas tellement parlé.

Troisième observation : les discussions se sont focalisées sur les départs en retraite et leurs remplacements partiels. Alors les chiffres qui ont circulé, 800 000 fonctionnaires au départ dans les dix ans, sont issus d'une étude très sérieuse de l'INSEE et de la Fonction publique qui recommandaient néanmoins la prudence dans l'utilisation de ces chiffres, car ils indiquaient en particulier que c'était le prolongement des tendances actuelles. Or le vrai débat politique, c'était faut-il ou non rester à 37 annuités et demi ou passer à 40 comme dans le secteur privé ? Faut-il intégrer les primes ? Est-ce que c'est les dernières ou les meilleures années qui comptent ? Evidemment les choix politiques auraient changé les tendances et fait évoluer le curseur. Donc des projections un peu discutables. En plus, que ce soit 60 000 ou 80 000 fonctionnaires qui partent en retraite par an, c'est un vrai problème de recrutement, un vrai problème de formation, mais ça ne change pas mécaniquement ni le fonctionnement de l'administration, ni ses missions.

Alors justement, quatrième observation, parler de réduction d'effectifs, c'est soit parler de diminution de l'activité de l'État, soit d'augmentation de la productivité. Alors dans certains services, on sait qu'on peut avoir des gains de productivité de quelques pour cents avec un gros effort d'organisation et des nouvelles technologies – on parlait de modernisation à un moment -, mais dans certaines actions publiques quid de la productivité alors que l'on mesure l'efficacité justement par le nombre de fonctionnaires ? Exemple x infirmières par étage, y policiers par habitants, z élèves par classes et là comment mesurer l'évolution de la productivité : moins il y a de fonctionnaires, plus il y a de productivité !

Conclusion : on n'a pas eu le débat politique qui aurait pu être intéressant et on a eu un faux débat sur des chiffres incontestés mais pas tellement éclairants. Ce faux débat sur le périmètre a été conclu par le Président de la République dans son allocution du 14 juillet...

J.-R. B. : ... Allocution !...

C. V. E. : ... Allocution... (*rires*) « La réforme de l'État, a-t-il dit, conduira-t-elle à augmenter ou diminuer le nombre de fonctionnaires ? Cela n'est pas un objectif, c'est une conséquence. » Et il a ajouté : « en général, quand on fait de bonnes réformes, on fait des économies. » On attend donc de voir. Cela n'empêche malgré cette conclusion qu'il y a eu un florilège de perles sur le sujet au cours de la campagne. La meilleure est peut-être celle d'Alain Madelin, qui ressemble un peu à la solution finale, il a dit : « il faut supprimer 200 000 fonctionnaires. » (*rires*)
J'espère qu'il parlait des postes et pas des agents.

J.-R. B. : Merci, je l'espère aussi. Alors nous reprenons. Nous en étions à π ! π +_... alors 4,5, 6,7, alors, qui dit quelque chose ? Qui enchérit ? Il n'y a pas d'enchères ? Vous pouvez tous participer, je rappelle... Combien ?

Quinze !

J.-R. B. : Combien ? Quinze ? Pas mieux que quinze ? Alors on saute à quinze. C'est vrai qu'il faut qu'on aille jusqu'à l'infini, alors, on n'est pas rendu... Quinze, adjugé ! (*coup de marteau*)

Bruno Aubusson : Merci M. le Commissaire ! Quinze, enfin bon, 15, 15 % si vous voulez, mais peut-être pas exactement M. le Commissaire, parce que pour être honnête, il faudrait dire peut-être entre 13 et 17. Je ne veux pas dire M. le Commissaire, mais votre système, il est un peu poussé au *crime*, parce que, qui pourrait avancer un 15 % précis, net, ce n'est pas dans les règles de l'art, ça, M. le Commissaire...

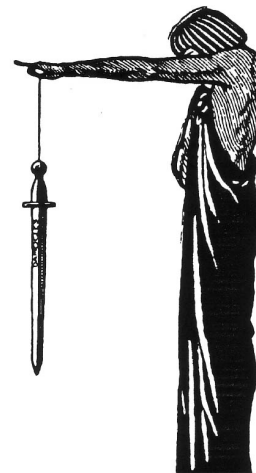
J.-R. B. : Venez-en au fait, venez-en au fait.

B. A. : Non, non, M. le Commissaire je ne veux pas parler des fourchettes des schmilblicks,

vous savez, le mot interdit qui est réservé pour tout à l'heure, là. Ce serait un délit de parler de fourchettes de schmilblicks maintenant. Mais bon, crime ou délit, M. le Commissaire, vous voyez où je veux en venir. Je viens porter plainte pour usage abusif d'un graphique M. le Commissaire, contre X. et même contre X. et tous autres, parce que des abuseurs dans cette affaire-là, il y en a pas mal !

J.-R. B. : Venez-en au fait ! Venez-en au fait !

B. A. : Bon ! Oui, il y a même le troisième homme, dans le tas. Alors, l'affaire du graphique est un peu compliquée mais je vais vous l'expliquer... le graphique c'est simple on l'a trouvé un peu partout, on l'a trouvé en particulier dans des tracts du RPR et puis dans le programme du candidat Chirac et le graphique disait que *la délinquance* a baissé de 11 % sous le gouvernement Juppé et qu'elle a augmenté de 15 à 16 % sous le gouvernement Jospin. Évidemment si on admet ça en matière de chiffres, après il n'y a plus beaucoup à discuter et pourtant il y avait de quoi réfuter ce graphique. Les lecteurs de Pénombre n'ont pas besoin que je fasse le cours, le n° 24 de Pénombre explique en détail pourquoi la statistique de la délinquance du ministère de l'Intérieur ne mesure pas précisément la criminalité commise, par ailleurs les variations que l'on observe sur un an ou sur deux ans, quand on les replace dans le long terme, cela montre que ce sont des accidents conjoncturels qui n'ont pas une signification très importante par rapport à la façon dont est traité le problème de la délinquance. Donc il y avait de quoi critiquer, il y avait encore plus de quoi critiquer car il y avait un rapport sorti au mois de décembre, rédigé par deux parlementaires, un socialiste et un RPR. Au terme de ce rapport et les auditions d'un tas de personnes, très savantes, il était assez net que les statistiques du ministère de l'Intérieur ne pouvaient pas être prises pour une mesure de la délinquance et le graphique ne pouvait pas servir à évaluer la politique de Juppé en matière d'insécurité et la politique de Jospin en matière d'insécurité. Il y



a certains journalistes qui ont essayé de déminer l'affaire mais c'est curieux quand même car aucun des journaux qui se sont fendus d'un article pour essayer d'expliquer que les choses n'étaient pas aussi simples, aucun de ces journaux n'a renoncé à un titre du genre « les mauvais chiffres de la délinquance »... Et que va faire Jospin de ces chiffres ?... ce qui s'est passé, vous le savez mais je le rappelle quand même, c'est que Lionel Jospin lui-même, le jour de sa déclaration de candidature a rendu toutes les explications inutiles, parce que c'est lui-même qui a affirmé que la délinquance a augmenté au cours des 5 dernières années... Le débat était quasiment clos et les journalistes ont continué à essayer de nuancer ces affirmations mais enfin le cœur n'y était plus. Après coup j'essaie de me demander pourquoi les choses se sont passées comme cela. C'est sûr que l'on avait un climat très particulier en matière de reportages télévisés, de reportages en tous genres dans la presse écrite sur les faits d'insécurité. Un institut a mesuré un indice de pression médiatique sur le thème de l'insécurité qui a montré que, de l'automne 2001 jusqu'à avril 2002, le thème de l'insécurité avait occupé une place croissante dans les médias. Les arguments des journalistes que j'ai pu entendre depuis, montrent qu'ils se sont posé des questions quand même après sur la façon dont ils avaient traité l'insécurité pendant la campagne électorale. Il y en a qui n'ont pas encore trouvé d'explication à leur comportement, il y en a qui l'ont trouvée assez vite, ça consiste à dire en gros : la délinquance a augmenté, donc il fallait en rendre compte. Et qu'est-ce qui prouvait que la délinquance avait augmenté ? C'est qu'à la télévision on parlait de plus en plus de faits de délinquance... (rires) en fait ce qui prouvait que l'insécurité se développait...

J.-R. B. : Ça me rappelle l'histoire du trappeur que je vous raconterai, sans vouloir interrompre...

B. A. : Ah ! ça, l'histoire du trappeur, racontez-la, M. le Commissaire, parce que je l'ai entendue de la part d'un journaliste, et je la trouve formidable.

J.-R. B. : Beaucoup la connaissent. Ça se passe au Canada, c'est l'automne, comme en ce moment, ça se passe peut-être quelque part en ce moment, et il y a trappeur qui vient de s'installer dans une région qu'il ne connaît pas. Il fait de plus en plus froid, comme ici, mais au Canada, ça ne rigole pas, surtout dans le Nord. Alors il commence à couper du bois pour l'hiver. Il fait son petit tas, puis il se demande s'il en a assez ou pas assez... Il voit un vieil Indien qui fume son calumet, et il va lui demander « est-ce que tu penses que l'hiver sera rude » ? L'Indien lui dit : « Oh ! faut être prudent, toujours, avec les hivers, mais c'est un peu tôt pour dire... » Alors, voyant l'Indien un peu sceptique, il va recouper un peu de bois, puis il retourne voir l'Indien quinze jours après et lui demande : « Alors qu'est-ce que tu en penses, maintenant, as-tu des signes ? » « Ah ! dit l'Indien, ça va tout de même être un hiver un peu froid... » Alors, là, il en coupe un bon coup, et puis il se dit, si j'en coupe trop, il m'en restera pour l'année prochaine. Alors, il va revoir le vieil Indien, et lui dit : « alors, tu as du nouveau ? », et là, le vieil Indien lui dit « ouh la la ! qu'est-ce qu'on va déguster !... » Alors le trappeur lui demande : « mais comment fais-tu ? C'est le lichen sur les arbres ?... » et l'autre lui dit : « non, non, mais il y a un vieux proverbe : quand visage pâle couper beaucoup de bois, hiver très rude ! ». (rires)

C'est un phénomène à l'œuvre assez souvent dans les médias, mais nos amis journalistes nous diront comment cela fonctionne.

B. A. : C'était un peu notre côté provoc, pour que les journalistes aient de quoi répondre tout à l'heure. Non, mais ça n'était pas monté, ça vient comme ça, tout seul. En fait, après ça, on a le sentiment non seulement que l'insécurité augmente mais qu'elle explose. Ce mot finit par être lâché et on a des titres sur l'*explosion de la délinquance des jeunes*, sur l'explosion en tous genres, en fait on a aussi l'explosion des mauvais chiffres, tous les mauvais chiffres contre lesquels Pénombre a passé des années à se battre réapparaissent tout d'un coup et le bouquet c'est début avril un rapport de l'USM, cela ne signifie pas Usager Statisticien Manipulateur, mais c'est l'organisation professionnelle de magistrats tout à fait honorable, qui se nomme l'Union Syndicale de

la Magistrature, qui produit son rapport : 12% des plaintes seulement sont jugées, 1/3 des peines de prison ne sont pas exécutées, 70% des amendes ne sont pas payées, c'est souvent lié aux amnisties, aux grâces... Ces chiffres, personne ne peut les justifier mais ils sont évoqués, ou bien s'ils ont un fondement dans les statistiques dont on dispose, l'explication n'est pas celle que l'on avance dans cette période-là, une justice laxiste qui se serait développée pendant une quinzaine d'années par la faute de gauchistes mal reconvertis ou soixante-huitards attardés. On a travaillé sur des coupures de presse et d'articles de journaux sérieux, et avec ce thème très net et répétitif pendant le mois d'avril et jusqu'au premier tour des élections, après coup quand même on peut se dire qu'on a raté l'occasion d'un débat car tout avait été mis en place dans les années précédentes pour qu'on aborde les chiffres dont on disposait autrement. Il y a eu des missions parlementaires, des missions d'experts, les ministères, en particulier le ministère de la Justice, avaient produit tout un ensemble d'études et de commentaires statistiques qui permettaient de prendre les choses autrement. Et après l'explosion des chiffres, le débat s'est arrêté, et il y a eu une autre explosion après. (*applaudissements*)

J.-R. B. : Merci. On ne sait pas si on était à quinze ou à 16, mais on était dans ces coins-là.

Demande de la salle : Est-ce qu'on pourrait monter le son de la salle de 15 à 16 % ?

J.-R. B. : 15 à 16 % en plus, c'est possible ? Il y a peut-être une manière de faire qui est de rapprocher le micro... Que ceux qui s'expriment parlent donc si possible plus près du micro.

L'ingénieur du son (après étude du problème) : ... Il faut parler plus près du micro. (*rires*) Est-ce que là, c'est bon ?

La salle (en chœur) : Oui !

J.-R. B. : C'est clair ! Finalement. C'est clair, c'est plus clair que les chiffres, non ? 15 % plus près. Seize, qui dit mieux ? Vingt ? Je n'ai pas le droit de renchérir, mais enfin, les 20 euros, c'était marrant, quand même, tout le débat sur la santé ramené aux 20 euros des médecins... mais

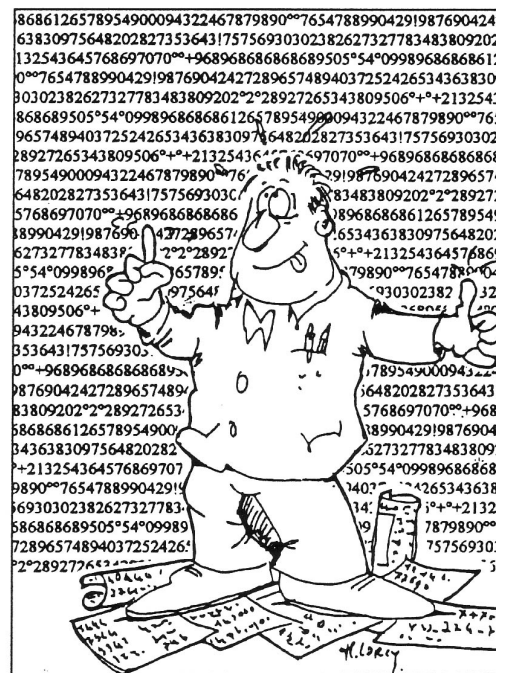
moi, je n'ai pas droit. Vous avez le droit, vous. 20, 30, 50 ?...

Trente-cinq !

J.-R. B. : Trente-cinq ! Ah oui, je m'y attendais... Il n'y a pas mieux que 35 ? Alors 35, adjugé ! (*coup de marteau*)

Daniel Cote-Colisson : Oui, 35, bien entendu, c'est des *trente-cinq heures* que je voudrais vous entretenir quelques instants. Parce que j'ai relu non pas tous les programmes, je ne les ai pas tous retrouvés parce que je suis un peu négligent, mais j'ai tout de même retrouvé neuf programmes dans lesquels on citait les 35 heures : 7 fois pour dire, il faut les assouplir, 1 fois pour dire, on n'y touche pas et 1 fois pour dire, il faut accélérer, mais c'est tout ce que l'on a dit pratiquement sur les 35 heures. Or c'est un sujet qui méritait un tout petit peu plus de débat et entre autre car il y avait énormément de chiffres autour de tout ça.

35 heures c'est quoi ? 35 c'est ce qu'ils appellent la durée légale, c'est-à-dire le moment où quand on a dépassé ce seuil au cours d'une semaine notre patron, nous devrait théoriquement des heures supplémentaires. Simple comme définition. Donc on a commencé à travailler dans les entreprises pour passer à 35 heures. Très vite on s'est dit, 35 heures c'est une base hebdomadaire, ça ce n'est pas terrible, et si on annualisait ? Annualiser, ça veut dire que l'on décompte non plus sur la semaine mais qu'on décompte sur une année. Ça ne doit pas être très difficile ! Après tout, on est payé tous les mois, en principe, on travaillait 169 heures cela faisait 2 028 heures payées dans l'année, il n'y a qu'à



calculer combien de temps on travaillait pour être payé ce montant-là : simple ? non ! Qu'est-ce qui s'est passé ? Normalement l'annualisation c'était 7 heures par jour multiplié par le nombre de jours de travail. La première circulaire que l'on a rencontrée était celle de la direction du travail à Paris qui disait une année c'est 365 jours, dont on déduit les samedis et dimanches, il y a quand même des gens qui bossent le samedi et qui ne travaillent pas le lundi, mais peu importe, donc on enlève 104 jours, on enlève onze jours fériés, on enlève 25 jours de congés payés, total égal 225. Manque de pot, il n'y a pas une seule année où les jours fériés tombaient en dehors du samedi et du dimanche... Donc il a fallu corriger. Les premières entreprises qui sont passées aux trente-cinq heures y sont passées, disons un peu massivement en 1999. 1999, c'est une année de 365 jours. Cinquante-deux dimanches, 52 samedis...

J.-R. B. : Une année sage...

D. C.-C. : Une année sage, avec 9 jours fériés, total, on arrive à 228 jours. Multiplié par 7 : 1 596 heures. (J'ai fait quelques antisèches parce que c'est vraiment trop dur). L'année d'après, 2000. Alors 2000, je ne sais pas si vous vous souvenez, c'était une année où on se posait la question de savoir si elle était bissextile ou pas. C'était quand même pas mal, parce que d'un seul coup on a retrouvé la vérité, c'est que quand c'est bissextile, non seulement on peut diviser par 4, mais quand c'est le début d'un siècle ou d'un millénaire, il faut qu'on puisse diviser par 400. Coup de pot, 2000, c'était une année de 366 jours. 366 jours, ça veut dire qu'on va travailler sans doute plus. Pas de chance ! On fait le calcul, 366 jours, c'est la seule année pendant longtemps où il y a 53 samedis et 53 dimanches ! (*rires*) et neuf jours fériés. Total : 226 jours x 7 = 1 582 heures. Je vous rappelle que pour la direction du travail, cela faisait 1 575. Coup de chance, les députés, pour la loi Aubry n°2, décident de fixer un seuil une bonne fois pour toutes, puisque le code du travail n'avait jamais dit comment ça se calculait, et disent, ça sera maximum 1 600 heures. Chouette ! 1 600 h, que faire avec ça ? Moi, ma question, c'était : « c'est quoi, en fait, le nombre de jours de travail d'une année ? » Et je reviens à

l'an 2000. Année magique. Vous vous souvenez, on se disait : « mon magnétoscope que j'ai acheté il y a longtemps, mais qui était solide, comment je vais faire pour passer avec l'an 2000 ? » Il y en a qui ont dit : « mais ce n'est pas compliqué, tu le règles sur 1972, parce que tous les vingt-huit ans, le calendrier est exactement le même : le lundi tombe la même date etc. » Donc qu'est-ce que j'ai fait ? Ben, je me suis calculé un truc complet sur vingt-huit ans. Un dimanche où je n'avais rien à faire... (*rires*) et donc sur 28 ans de 72 à...

J.-R. B. : Compté comme un jour de travail, donc ! (*rires*)

D. C.-C. : Et donc sur 28 ans, de 72 à 99, j'ai répertorié tout de même 10 227 jours dont 9 219 qui sont hors jours fériés. Et je me suis interrogé en me disant : « et si je ne bosse pas le samedi, et si je ne bosse pas le dimanche, ça me fait combien ? » Divisé par vingt-huit, et je tombe pile poil à 227 jours ! Ah ! je me dis, ça c'est au moins fiable. Mais mon fils me dit : moi je travaille le samedi mais pas le lundi. Aïe ! On refait le calcul : 229 jours ! Eh bien ! oui, parce qu'il y a des lundis, le lundi de Pâques, lundi de Pentecôte, qui sont fériés, et ça sème la pagaille. Bon. C'est 1 600 heures, a dit la loi. 1 600 heures, mais si c'est 227 jours, c'est 1 589 heures, et sinon c'est 1 603. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que mon patron, quand il m'annualise, il me carotte tout simplement une journée et demie. Donc il y a un facteur d'inégalité par rapport à Toto qui est passé sur la base de 1999. Ça c'est inquiétant. Mais les facteurs d'inégalité, ça continue. Je vais vous raconter l'histoire de Germaine et de son mari. Germaine, elle travaille avec un patron social, qui a dit dès le premier jour, on passe aux trente-cinq heures. Ils se sont tous réunis et il a dit ça va très simple : il faut faire quatre heures de moins dans la semaine : 48 minutes de moins par jour. Donc, au lieu de venir à neuf heures, vous viendrez à 9h12, vous irez déjeuner à 12h48 au lieu de 13h et vous reviendrez à 14h12 et vous partirez à 17h48, 16 h 48 le vendredi. Le compte est bon. Alors heureuse ? (*rires*) Germaine est rentrée, et elle a dit à son mari : tu vois, je suis passée aux 35 heures. Lui, il est à l'Aérospatiale, et il lui dit : « moi aussi, j'ai 22 jours de R.T.T. » (*rires*) Facteur d'inégalité !

Oui, mais les jours de R.T.T., ça mérite aussi de réfléchir. Vous vous souvenez du mois de mai. C'est peut-être ce qui explique l'abstention. C'est une autre question. Puisqu'il paraît que tout le monde partait en voyage dans les agences de voyages, etc. Air France a fait moins 7 % de trafic par rapport à l'année d'avant. Mais Bison futé a dit : « c'est à cause de la R.T.T. que je ne m'y retrouve pas ». Les enquêtes disent quoi ? Elles disent il y a 60 % des gens passés aux 35 heures qui ont des jours ou des demi-journées de R.T.T. Il y a 55 % des gens qui sont passés aux 35 heures. Donc ça veut dire qu'il y a un tiers, finalement, des travailleurs du privé qui ont des jours de R.T.T., et deux tiers qui n'en ont pas. Je ne sais pas si ça explique tout, mais c'est un petit peu inquiétant quand même. Bon, on peut continuer comme ça. Le nombre d'emplois créés, 150 000, 200 000, 250 000, 300 000, 350 000 peu importe, mais en baissant de 10 %, comme c'est 39h/35h, et si on avait compensé, on faisait 2 millions d'emplois. 300 000, par rapport à 2 millions. Mais non, puisque j'ai dit tout à l'heure qu'il y en avait 55 % qui sont passés. Donc c'est 300 000 ou 350 000 par rapport à combien ? Oui mais ils ont compté « de Robien » là-dedans... Oui, mais ce n'est pas grave. C'est beaucoup, ou ce n'est pas beaucoup ? Moi, je ne sais pas. Et donc tout compte fait, je pense qu'ils ont bien fait de s'arrêter à une chose, c'est de dire ces 35 heures, il faut assouplir, et de ne pas engager le débat. (*applaudissements*)

J.-R. B. : Bien, alors, on était à combien ? On était à 35. 35, 36, 40, 50...

Cinquante !

J.-R. B. : 50 ? Pas mieux que 50 ? Adjugé 50 ! (*coup de marteau*)

Fabienne Vansteenkiste : 50, c'est le chiffre de 50 %, la parfaite égalité et la parité. Or, nous avons pu constater que ce fameux chiffre de 50 %, si on considère le troisième tour des élections, a exactement été respecté par tout un tas de partis qui ne sont pas spécialement suspects de féminisme, je citerai le parti Chasse Pêche Nature et Tradition, ou le M.N.R. et, comme par hasard, ces cinquante % avaient une

fâcheuse tendance à fondre au fur et à mesure qu'on s'approchait du pouvoir...

J.-R. B. : Ou qu'on croyait s'en approcher...

F. V : Ou qu'on croyait s'en approcher ! Et, les 50 % sont devenus 30, 33, 35 chez les partis sérieux, ceux qui pensaient arriver à l'Assemblée. Ils ont encore fondu le jour où les dits partis sont arrivés, parce que, hasard des circonscriptions, choix des électeurs qui préfèrent la masculinité, un petit 10 % de femmes sont arrivés à l'Assemblée. Je vais me permettre de parler du tour « moins un », c'est-à-dire des élections précédentes, qui étaient les municipales, et juste pour rappeler qu'un parti qui a toujours respecté scrupuleusement la parité, et qui fait des féminismes son étendard, qui est les Verts, a eu 33 maires élus dans des villes de plus de 5 000 habitants, que ces 33 maires sont 33 hommes, que si la parité avait été respectée honnêtement, il y avait une chance sur deux puissance 33 que ça arrive (*rires*), et là, nous nous éloignons énormément du 50, mais nous avons une chance sur 8 milliards pour que ça arrive, et ... c'est ar-ri-vé ! (*rires, applaudissements*)

J.-R. B. : Comme on dit, l'homme est une femme comme les autres... Bien, alors nous en étions à 50. 50, 60, 70, 100, 200, 1 000, 2 000, 5 000, 10 000, 100 000, 200 000, 1 million...

469 000 !

J.-R. B. : 469 000. Il n'y a pas mieux ? Alors, 469 000. Adjugé ! (*coup de marteau*)



René Padieu : « 469 000 », précis c'est le nombre d'emplois créés par la baisse des charges ! C'est scientifique, c'est calculé. (*rires*) Le chiffre a été repris dans les arguments

électoraux de plusieurs candidats, essentiellement par des candidats de droite, disons pour faire vite. Ce chiffre résultait d'une étude publiée par l'INSEE un an avant, étude qui a été rafraîchie et republiée en mars. Plusieurs candidats ont repris ce chiffre, « 469 000 », par un de plus, pas un de moins.

Pourtant, il y avait eu quand même quelques contestations autour de cette étude. Quand on la lit d'ailleurs, on s'aperçoit qu'elle contient un certain nombre d'hypothèses, et, selon qu'on choisit une manière de calcul ou une autre, on pourrait arriver à un nombre différent : de discussion en contradicteur, il s'avérait que ça pouvait donner aussi bien 200 000, mais aussi davantage, pourquoi pas 800 000 ?

Mais enfin, ce chiffre de 469 000 a bien été repris par certains candidats, sans état d'âme.

Lorsque Giscard d'Estaing a appelé à voter Chirac, il a repris ce chiffre à son tour, et lorsque quelqu'un lui a dit « mais il y a des contes-tations... », il a écarté ça d'un geste noble, en disant « non, non, non, non, 469. »

Voilà, donc, LE chiffre, c'est bon, c'est solide, c'est du béton.

Il y a eu quand même quelque chose d'étonnant dans la campagne sur cette question de la création d'emplois. Depuis longtemps, qu'est-ce qu'on nous avait rebattu les oreilles avec les 35 heures qui étaient censées créer des emplois. Donc, si les candidats de droite, toujours pour faire vite, disaient « la baisse des charges fait tant d'emplois », les candidats de gauche auraient dû logiquement mettre en face « les 35 heures, ça fait tant d'emplois ».

Et là, ...rien ! Alors on ne sait pas, peut-être que les 35 heures, ça n'a pas créé d'emplois, peut-être que ça en a créé beaucoup, mais on n'a pas su, personne ne s'en est prévalu, donc on restera avec la baisse des charges et les 469 000. (*applaudissements*)

J.-R. B. : Au moins ça, c'est sérieux ! Alors, au delà de 469 000, est-ce qu'il y en a qui enchérissent encore ? 1 million, 1 milliard ?

27 millions !

J.-R. B. : 27 millions ! L'enchère est ici. Qui dit mieux ? 27 millions, une fois, deux fois, trois fois. Adjugé ! (*coup de marteau*)

Alfred Dittgen : 27 millions, c'est quoi ?

La salle : le nombre d'électeurs ?

(*on entend diverses réponses*)

A. D. : Non ! Vous n'avez pas regardé la télé ? « 27 millions » c'est le nombre d'immigrés que la France devrait recevoir dans les vingt ans à venir. (*rires*)

Et ça vient de qui ce chiffre ? Ce n'est pas de Bruno Mégret, donc c'est de Jean-Marie Le Pen. Dans une émission à laquelle celui-ci a participé, plus précisément dans une interview à France 2, le 17 avril, après le journal télévisé de 20h, émission d'Olivier Mazerolle et de Gérard Leclerc, il a dit « la commission de l'ONU nous a demandé de prévoir de recevoir dans les vingt ans qui viennent 27 millions d'immigrés. »

D'où sort, d'abord, ce chiffre complètement abracadabrantesque, et puis cette « injonction » de l'ONU ? Nous sommes en France moins de 60 millions, donc 27 millions c'est à peu près 50 % de plus. Là je pense qu'on peut utiliser le terme : « invasion » ! (*rires*) 27 millions ça fait 1 350 000 par an. Alors qu'en ce moment, il y a à peu près 50 000 personnes étrangères qui rentrent par an. Vous voyez un peu le rapport.

On pourrait dire : « Le Pen, il s'est peut-être trompé, il voulait dire autre chose ». Eh ! bien non, parce que le même chiffre est repris dans une de ses publications. Simplement avec une petite différence, c'est que la prévision n'est pas sur vingt ans, mais sur cinquante. Donc cela en fait moins, mais le nombre reste quand même énorme.

Alors, d'où vient-il, ce nombre ? J'ai cherché, et effectivement, il y a quelque chose à la base de cette affirmation. La Division de la population de l'ONU fait régulièrement des projections de population pour tous les pays du monde, et ces projections montrent que les populations des pays européens ont tendance à diminuer, parce que la fécondité n'y est pas assez forte. Dernièrement, l'ONU a calculé le nombre d'immigrants qu'il faudrait pour que la population ne diminue pas dans un certain nombre de pays européens. D'une façon générale, on n'aime pas que les populations diminuent, ce n'est pas très bon économiquement, et donc, cette question a un sens. Pour la France, il faudrait qu'il entre 5,5 millions de personnes dans les 50 ans à venir. 5,5 millions de personnes, ce n'est pas

extraordinaire, ça fait en moyenne annuelle 100 000 personnes, c'est plus que maintenant mais ce n'est pas absolument extraordinaire. Alors d'où vient ce « 27 millions » ?

Dans ce travail de l'ONU, il y avait, d'une part, cette projection qui a un certain sens, mais d'autre part, il y avait d'autres résultats qui n'ont pas beaucoup de sens, et les gens qui ont fait ces études le reconnaissent eux-mêmes - ils l'écrivent dans leur publication - : on a calculé le nombre d'immigrants qu'il faudrait pour que les populations ne vieillissent pas. Or on sait qu'il est tout à fait impossible que les populations européennes ne vieillissent pas. C'est comme ça, elles vont vieillir, ça veut dire que la proportion de personnes âgées va augmenter. Il est impossible d'empêcher cela. Néanmoins, on a calculé combien de personnes devraient venir pour que cela ne se produise pas. Et là, on aboutit à des chiffres absolument énormes. Les 27 millions, eh bien ! sont bien issus de cette partie du travail de l'ONU. Manifestement, Le Pen a pêché un chiffre dans ces hypothèses un petit peu stupides !

D'autre part, cette histoire d'injonction de l'ONU. C'est complètement stupide aussi. Pourquoi ? Vous savez que l'ONU fait des résolutions de temps à autre. Ces résolutions, généralement d'ailleurs, ne sont pas suivies d'effet. Mais ces résolutions concernent des conflits, des guerres. On n'a jamais vu l'ONU faire une résolution disant : « en France, vous devez faire venir tant de gens »... Ce ne sont pas les instances dirigeantes de l'ONU qui ont fait cette étude, ce n'est pas le Conseil de sécurité, ce n'est pas l'Assemblée générale, c'est la Division de la population, et la Division de la population, c'est une espèce de bureau d'études, comme l'INSEE. L'INSEE, ce n'est pas le gouvernement, et de même, la Division de la population, ce n'est pas l'Assemblée générale, ce n'est pas la Commission de la population.

Vous allez me dire : c'est tellement gros ces 27 millions que le téléspectateur aura rectifié de lui-même. Alors là, j'ai malheureusement des doutes, parce que les deux journalistes présents, qui ne sont pourtant pas des imbéciles, Olivier Mazerolle et Gérard Leclerc, eux, n'ont pas rectifié du tout. (*applaudissements*)

J.-R. B. : Alors, nous en étions à 27 millions, qui dit mieux ? 27 millions ? Milliards ? On

arrive tranquillement à l'infini ? Et on s'arrête là ? Vous avez mieux ?

Dans la salle : J'ai « Pschit » !

J.-R. B. : Pschit ? Alors là, est-ce que c'est valable ?

B. Lacombe : Oui ! oui !

J.-R. B. : Alors, nous allons l'accepter au delà de l'infini, si vous le voulez bien. (*rires*) Allez, on accepte Pschit ! (*coups de marteau*)

Un participant : En fait je prends la parole pour poser une question : à l'époque, je n'avais pas compris si c'était un infiniment petit ou un infiniment grand. Comme j'ai laissé passer mon tour tout à l'heure pour les infiniment petits, si quelqu'un peut m'éclairer pour savoir si Pschit, ça mesure une quantité infiniment petite ou infiniment grande, ça m'intéresse.

J.-R. B. : Y a-t-il un prof de maths dans la salle ? de préférence d'un service d'urgence... (*rires*) Non ? Eh bien ! nous resterons dans le doute. Et nous nous porterons mal...

Sur ces chiffres, remis en perspective avec sérieux, comme on vient de le faire, est-ce que nos amis journalistes, qui sont au premier rang, et qui passent leur temps à brasser des choses comme ça, souhaitent s'exprimer ? On a pris soin, vous l'avez remarqué, de ne pas prendre d'exemple dans les journaux ici représentés, mais c'est le pur fruit du hasard ! (*rires*) C'est le fruit du hasard, mais c'est aussi parce qu'on n'a invité que des journalistes sérieux ! Cela nous intéresserait d'avoir votre point de vue sur ce constat, dit avec le sourire, que les chiffres des programmes nous ont franchement déçus. Quand nous sommes allés à la chasse aux chiffres, nous avons eu l'impression qu'il n'y en avait pas beaucoup. Le débat n'était pas tellement assis sur des chiffres, et les chiffres étaient jetés d'une manière fort peu... mathématique. Qui se lance ?

François Ernenwein, de *La Croix* : Sur les chiffres des programmes et cette discussion, je voudrais dire d'abord que pour qu'il y ait des

chiffres dans les programmes, il eût fallu qu'il y ait des programmes. C'est la première remarque. La deuxième remarque : je voudrais juste revenir sur le « 0 SDF ». Ce qui m'a frappé dans le « 0 SDF », c'est qu'il y avait un hiatus fort entre l'intention, c'est-à-dire faire le bien, réduire la pauvreté, et l'usage du « 0 SDF ». Ce qui est intéressant, c'est que les réactions des journalistes et de l'ensemble des Français était de dire que de toute façon « 0 SDF » c'est impossible, tout le monde ayant intégré l'idée que quand les préfets essayaient de faire rentrer en période de grands froids des gens dans des



refuges, des abris, etc., les gens en question n'en avaient pas forcément envie. L'objectif de « 0 SDF » était donc de toute façon ridicule, même si on était animé des meilleures intentions du monde. En tout cas ce que je retiendrai de ça, et c'est à mon avis assez en phase avec votre travail, c'est qu'à user en politique de chiffres « bidons », *le risque est de dissoudre l'intention politique* ; c'est-à-dire que le message politique qui était dans le « 0 SDF » et qui pouvait avoir éventuellement son

sens dans cette campagne électorale, s'est complètement perdu dans la réaction qu'il a provoquée, dans le fait de dire « de toute façon c'est une ambition impossible, c'est ridicule de dire ça ». Le commentaire a eu plus d'effet que l'usage du chiffre lui-même. Et cette capacité qu'ont les chiffres bidon de dissoudre l'intention, c'est, à mon avis, un objet de méditation infinie. (*applaudissements*)

Antoine Reverchon, du *Monde Économie* : Je me demandais si vous aviez fait ces travaux sur d'autres campagnes électorales, si vous aviez vu des *évolutions, des aggravations, dans ce type d'usage des chiffres*.

J.-R. B. : Dans quelques instants, nous allons passer une bande vidéo d'une campagne précédente...

A. R. : Ça fait dix ans, quand même...



J.-R. B. : Mais on n'a pas fait évidemment le travail sur une autre campagne de manière aussi systématique. Cette fois, concrètement, des membres de Pénombre, et vous tous, vous avez été appelés à ramasser les chiffres, à les collecter, à les commenter... Certains l'ont fait très systématiquement.

A. R. : Dans les numéros antérieurs, il y a déjà eu pas mal de choses...

J.-R. B. : C'est ça, il y a déjà des traces de cela dans nos numéros de la Lettre Blanche, et c'est là-dessus que nous avons travaillé pour cette nuit.

A. R. : Et... dans ce travail sur la presse, vous n'avez pas fait non plus de comparaison pour voir si on s'en tirait de plus en plus mal, ou de mieux en mieux... ?

J.-R. B. : Je ne sais pas, mais le débat est ouvert, est-ce que vous avez l'impression que c'est pire qu'avant ? Qui pense que c'est pire qu'avant ?

Approbatons multiples dans la salle...

A. R. : Pourquoi, pourquoi ?

Frédéric Lehobey : Sauf le Canard enchaîné...

J.-R. B. : Sauf le Canard enchaîné... Bon ! Je peux te passer la liste de ceux qui sont là, pour que tu rajoutes tous les « sauf ... »

(*rires*)

Et qui pense que ce n'est pas pire qu'avant ? Personne ne pense que ce n'est pas pire qu'avant ? Si, quand même... Oui, mais toi, tu es journaliste. Exprime-toi.

Martine Kis : On sait bien que dans l'ancien temps c'était toujours mieux... mais est-ce que c'était scientifique ?

Louis-Marie Horeau, *Le Canard enchaîné* : Je suis très sensible au fait que c'est pire partout sauf au Canard enchaîné. Mais je pense qu'il y a une logique. Parce que Pénombre est un peu... euh !... au Canard... euh !... Enfin... Pénombre est aux nombres, un peu ce que le Canard est à la comédie du pouvoir.

J.-R. B. : Parti comme ça, je ne savais pas comment vous alliez vous rétablir, mais c'est pas mal !

L.-M. H. : *Pénombre est à la comédie des chiffres ce que le Canard est à la comédie du pouvoir*, et donc c'était normal qu'on se rencontre...

J.-R. B. : Belle formule ! il faut que le président note ça... On le mettra...

L.-M. H. : Puisqu'on me donne le micro, j'ai regretté tout à l'heure de ne pas participer aux enchères, parce que j'ai apporté une friandise pour Pénombre, c'est un article récent du Figaro, et j'aurais dû réagir à 51. Cinquante et un, parce que c'est juste au-dessus de 50 %, 51 %, c'est une bonne nouvelle, ça veut dire qu'on est juste au-dessus de la moyenne, et 51 %, c'est quoi, eh bien ! c'est le nombre de gens qui n'ont plus le sentiment d'insécurité, ils ont le sentiment que l'insécurité recule, ils sont contents, ils n'ont plus peur, voilà ! Et c'est absolument formidable, parce que c'est un sondage CSA le Figaro, qui a été publié récemment, sur un échantillon de 1 002 personnes... (*rires*)

J.-R. B. : Ce sont eux qui font le 1 de cinquante et un, les 2...

L.-M. H. : Oui, je ne veux pas oublier les deux ! Et ce qui est très intéressant c'est qu'on demande aux gens s'ils ont le sentiment d'être en sécurité ou en insécurité, et alors, on leur demande : « est-ce que vous vous sentez souvent, de temps en temps, rarement ou jamais en insécurité ? » Alors « souvent », « de temps en temps », ces gens-là ont le sentiment d'insécurité, et puis en dessous, il y a

« rarement » ou « jamais », ils ont le sentiment d'être dans un pays sûr. Ce qui est extraordinaire c'est que « de temps en temps », vous avez peur, alors que « rarement », vous n'avez pas peur. Toute la nuance se fait entre « de temps en temps » et « rarement » ! (*rires*)

Je ne sais pas comment vous réagissez, mais moi, « de temps en temps » et même « rarement », je suis convaincu par ce type de sondages. (*applaudissements*)

A. Reverchon : J'en ai un à peu près du même tabac, un sondage CSA qui est sorti il y a quelques jours auprès des cadres le 19 septembre, je crois, après l'affaire Vivendi, et la question posée était : « est-ce que vous avez confiance dans les résultats publiés par votre entreprise ? » Eh bien ! 91 % ont dit oui. 91 % ont dit oui ! C'est hallucinant non ?

La salle : Il y en a quand même 9 % qui disent non !

A. R. : C'est vrai, c'est vrai. C'est assez inquiétant. Excusez-moi en fait c'est 87 % disent oui, et 91 % chez les moins de quarante ans.

J.-R. B. : Les jeunes seraient naïfs ?

A.R. : Oui. Il y a une différence aussi entre les hommes et les femmes. Les hommes sont beaucoup plus naïfs que les femmes. Sur ce sujet en tout cas.

La salle : Ce n'est pas un scoop !

A. R. : Et quand on pose la question sur les entreprises cotées, sur les comptes des entreprises cotées, alors là, ils sont plus sceptiques, quand même, mais là c'est l'inverse, c'est les hommes qui sont plus sceptiques que les femmes. Ça, faudra qu'on m'explique. On ne sait pas pourquoi, c'est bizarre. Je vous livre ça. C'est sur le site du CSA. Allez voir parce que je voudrais qu'on m'explique.



Un participant : Et que pensez-vous de la créativité comptable ?

J.-R. B. : Bien, bien, la créativité comptable, ça vient de sortir ?

Une participante : Non, non, maintenant, on doit faire la comptabilité partout comme ça...

J.-R. B. : Bien, voilà un champ d'investigation pour Pénombre dans l'avenir, s'il y en a qui veulent regarder la créativité en comptabilité...
Madame ?

Michelle Guillon : Je voudrais revenir un tout petit peu en arrière, sur le chiffre avant et le chiffre maintenant dans les campagnes. L'impression que j'ai quand je réfléchis, sans avoir fait d'analyse, c'est qu'*on prend les chiffres de moins en moins au sérieux*, et donc qu'ils ne sont pas au centre. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de chiffre dans les campagnes, on en a vu. Le coût des mesures, par exemple, n'est plus du tout au centre des campagnes, parce que ça ne marche pas, parce que les gens n'y croient pas. Alors que je me souviens qu'il y a une vingtaine d'années, dans des débats publics, sous Giscard, les deux candidats et aussi le public prenaient ça au sérieux, et après on avait dans les journaux des discussions pour savoir si les calculs étaient bons ou pas bons. Je veux dire qu'il y avait une espèce de croyance dans les chiffres qui s'est quand même sérieusement atténuée.

J.-R. B. : Donc maintenant ce n'est pas comme dans le temps... Alors ce que je vous propose, pour illustrer ça, c'est de prendre une vieille bande qu'on a retrouvée en noir et blanc à l'I.N.A., c'est un débat télévisé que vous allez reconnaître ou pas, je ne sais pas, et on va tout de suite le lancer.

(installation du plateau)

LE 2^{ème} TOUR : c'était le bon temps...

J.-R. B. : Cher téléspectateur, bonsoir. Merci Cognac-Jay de me passer la parole. Nos deux candidats ont accepté dans cette élection qui est extrêmement importante pour le peuple français, de venir à l'ORTF pour un débat à armes égales que, avec mon collègue, nous avons le grand honneur d'arbitrer. Donc à notre droite, Jan Robert Suesser, qui représente le Pommier Bleu, le nouveau parti que vous connaissez bien et qui vient de se créer, et Daniel Cote-Colisson, qui représente la Maison Rose (*rires*) qui est aussi de création récente. Merci d'avoir accepté ce débat. Je vous propose que nous commençons notre débat par les questions de l'emploi qui préoccupent particulièrement les Français. Mon collègue va se charger de surveiller les temps de parole très soigneusement puisque, vous le savez, vous disposez du même temps de parole, et que les coups sont interdits. Nos interlocuteurs n'ont pas d'armes, ils sont donc **à armes égales**. Monsieur Cote-Colisson, vous avez d'abord trois minutes pour convaincre, puis nous donnons la parole à Monsieur Jan Robert Suesser. Nous vous écoutons.

Les candidats : Finalement nous allons le faire en couleur, et on va se partager le temps...

J.-R. B. : En couleurs ! donc chers téléspectateurs vous commutez votre poste sur « couleur ».

« LE GRAND DÉBAT »

DCC

Réduire le chômage, voilà une vraie question.

JRS

Augmenter l'emploi, voilà la vraie question.

(DCC et JRS, en chœur)

Peut-on en débattre ?

JRS

On doit rester simple.

DCC

Je suis bien d'accord, on ne va pas commencer à embrouiller tout le monde avec trop de chiffres.

JRS

Alors, on a des mots...

DCC

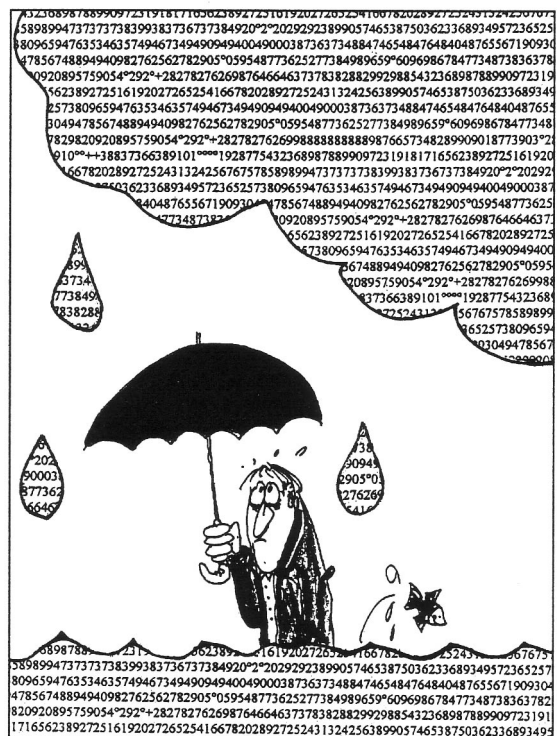
...et quelques chiffres.

(JRS et DCC se renvoient des mots)

- « baisser le temps de travail »
- « flexibilité »
- « formation tout au long de la vie »
- « assouplir »
- « aide à la création »
- « jours RTT »
- « baisse des charges »
- « repousser la retraite »
- « emploi jeunes »
- « PARE »
- « discrimination »
- « femmes »
- « aide aux emplois familiaux »
- « temps choisi »
- « TVA restauration »
- « aide pérenne »
- « prime pour l'emploi »
- « travail au black »
- « et Decker »
- Et les chiffres ?

(JRS et DCC se renvoient des chiffres)

- 2 200 000
- corrigé des variations saisonnières ?
- 900 000
- en 5 ans
- 469 000, à jeun
- ou en voyant double !
- 1 600, à l'année
- 217 au forfait
- 130
- 180
- 37,5
- 40
- années
- de
- leurre
- 5,5
- sur le
- cannab
- is ?
- 1,4
- SMIC
- 1,8
- SMIC
- JRS
- Ça,
- c'est
- de la
- musiqu
- e.
- DCC



De la vraie musique.

JRS

L'électeur est-il éclairé ?

DCC

Et l'électrice citée ?

JRS

Je vais la mettre au courant. Nous allons créer 900 000 emplois en 5 ans.

en aparté : « s'il me demande comment, je lui réponds qu'on l'a fait au cours des 5 dernières années, ça le cloue ! »

DCC

en aparté : « si je lui demande comment, je vais l'aider à passer son message ; je préfère tirer mon Scud ! »

À quel prix, subventions plein pot, des emplois non pérennes, trop cher, trop cher, trop cher... Nous, nous avons démontré que nos baisses de charges, c'est efficace, 469 000 emplois, je dis 469 000, entendez-bien, 469 000.

JRS

en aparté : « je devrais lui dire : comment baisser des charges déjà réduites à zéro, mais laissons-le avancer à découvert... »

DCC

en aparté : « s'il conteste, je lui réponds : " vos 35 heures imposées, vous y avez bien mis des baisses de charges ?", c'est de l'eau pour mon moulin... »

JRS

Ridicule, un chiffre gonflé à l'EPO, en fait, 200 000 au compteur, et surtout un sacré cadeau au grand patronat et rien pour les salariés.

DCC

en aparté : « je devrais lui rappeler que je vais baisser les impôts d'un tiers, mais il va répondre que ça ne profite qu'aux nantis et que, lui, il a créé la prime pour l'emploi... »

JRS

en aparté : « je ne vais pas insister, pour qu'il ne me renvoie pas la modération salariale avec les 35 heures... »

Les deux en même temps

DCC

Je maintiens que la baisse des charges, c'est la dynamique

JRS

Je redis mes 900 000, poursuivant la dynamique

DCC

en aparté : « si j'osais, je lui dirais : "et tu t'engages sur combien ferme ?", mais il va me le retourner. »

JRS

en aparté : « je ne peux pas lui demander ses engagements fermes alors que je ne vais pas m'engager moi-même ! »

JRS

Et la santé ?

DCC

Ça va.

JRS

Des mots, quelques chiffres.

JRS et DCC se renvoient des mots et des chiffres :

« hôpitaux »

• « infirmières »

« 20 euros »

• « drogues »

« dures »

• « douces »

« palmarès »

• « vieillissement »

« génériques »

• de fin .

JRS

Et la retraite ?

DCC

C'est vous qui allez la prendre !

JRS

Des mots, quelques chiffres...

JRS et DCC se renvoient des mots et des chiffres :

« 37 _ »

• « 40 »

« répartition »

• « capitalisation »

« retraite à la carte »

• « cessation progressive »

« allongement de l'espérance de vie »

• « équité inter-génération »

« fonds de pension »

• « à la française »

JRS

en aparté : « je ne peux pas expliquer que je n'ai rien fait, en raison des coups à prendre. »

DCC

en aparté : « pas la peine d'en parler, il sera toujours temps de prendre les coups quand je serai élu »

JRS

Des problèmes, il y en a.

DCC

Des solutions, il en faut.

JRS

Des chiffres, on en dispose, on peut faire des choix.

DCC

Mais qu'est-ce qu'on gagne à débattre et à s'engager ?

JRS et DCC observent (avec attention) un moment de silence.

JRS

Délinquance ?

DCC

Insécurité ?

De nouveau, JRS et DCC se renvoient des mots et des chiffres :



- « sauvages »
- « quartiers »
- « voitures brûlées »
- « boîtes aux lettres »
- « bruits »
- « odeurs »
- « grave »
- « tournantes »
- « origine »
- « ordonner »
- « Police »
- « 22 ! »

JRS

Psychose d'abord !

DCC

Psy cause toujours !

(applaudissements)

J.-R. B. : Nous avons dépassé le temps qui nous était imparti, je

sens que Guy Lux s'impatiente... Merci à tous les deux pour ce débat qui ne manquera pas d'intéresser beaucoup les Français, à vous Cognac-Jay.

(de retour à l'estrade)

J.-R. B. : Y a-t-il eu un âge d'or du chiffre en politique ? Y a-t-il eu, y a-t-il aujourd'hui une bonne manière de traiter le chiffre en politique ? Y a-t-il un prof de maths dans la salle ?

Madame, qu'est-ce qu'on peut faire ? Qu'est-ce qu'on a le droit de faire ?

Karin van Effenterre : Je ne sais pas ce qu'on a le droit de faire, mais c'est vrai que je suis prof de maths, et que j'ai eu envie de vous parler d'un thème dont on a entendu parler pas mal avant les élections, celui de *l'évolution des abstentions*.

Pour vous parler de ce thème-là, j'aimerais bien me mettre à la place d'un élève de terminale STT par exemple, (c'est-à-dire Sciences Techniques Tertiaires), ou alors en Bac Pro commercial. En effet, on en est à peu près arrivé actuellement à « 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac », et il me semble que ce n'est pas mal de se mettre dans l'état d'esprit de quelqu'un qui a ce qu'on peut appeler actuellement *le bagage commun pour réfléchir sur les chiffres*.

Alors voilà. Je prends ce que j'ai lu dans les grands titres des journaux, avant le 21 avril. Je vous en cite quelques-uns :

« l'abstention, progression rampante, mais certaine depuis 30 ans »

« vers une abstention record, le 21 Avril ? »

« compte tenu d'une abstention sans doute massive... »

et carrément un gros titre « n'ira pas voter : l'abstention pourrait être record ».

À partir de là, je me dis que je vais regarder les chiffres, pour essayer de comprendre si ces chiffres disent quelque chose, prouvent quelque chose, et je regarde ceux qui sont cités par les journaux en question.

Par exemple : AFP mardi 26 février 2002 « il reste que le niveau des abstentions est préoccupant : à la présidentielle de 1995, plus de 8 millions n'ont pas pris le chemin des urnes, et aux municipales de 2001, 15 millions d'électeurs ont agi de même. »

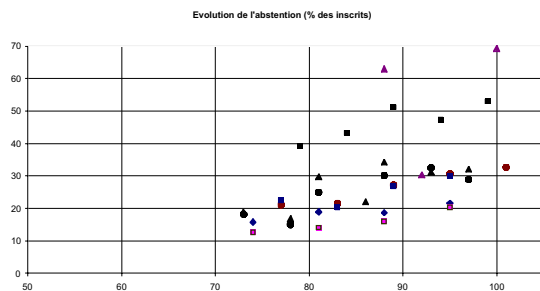
Je prends Libération du 20 avril, juste avant les élections, et je lis : « depuis 25 ans, le nombre d'abstentionnistes ne cesse de croître : le taux d'abstention était de 17 % au premier tour de la présidentielle de 1974, de 20,6 % en 1995 ». Il y a plus bas un petit tableau sur les abstentions, et là, les chiffres ne sont pas les mêmes ; pourtant c'est sur la même page ! là on a 15,8 % au lieu de 17 %, et on a 21,6 % au lieu de 20,6 %...

Alors, pour en avoir le cœur net, j'essaie d'obtenir les chiffres de toutes les abstentions dans tous les scrutins depuis 30 ans et j'ai pour

cela pas mal de difficultés : je regarde sur Internet, dans tous les sites que je peux avoir, l'Assemblée nationale, France politique, ou encore « la France aux urnes, 50 ans d'histoire électorale » de Pierre Bréchon (La Documentation française). Je m'aperçois que les chiffres ne sont pas tout à fait les mêmes, y compris dans ces sources-là : il y a vraiment des variations d'une source à l'autre.

Déjà, vous avez remarqué que la plupart du temps, dans les journaux, si on veut donner le sentiment qu'un nombre est juste, on le donne avec deux chiffres après la virgule ; si on le donne avec seulement un chiffre après la virgule, à ce moment-là, on ne dit rien, mais si c'est un nombre entier, on écrit « environ » ou « près de » avant ce nombre, car un chiffre rond est forcément arrondi, n'est-ce pas ?

Je décide de faire un graphique de toutes ces abstentions avec les chiffres que je peux avoir, et de faire des points assez gros pour qu'on ne voit pas trop qu'il y a des petites marges d'erreur ! Voilà ce que j'obtiens, avec tous les scrutins depuis 30 ans, ce sont les abstentions en pourcentages des inscrits :

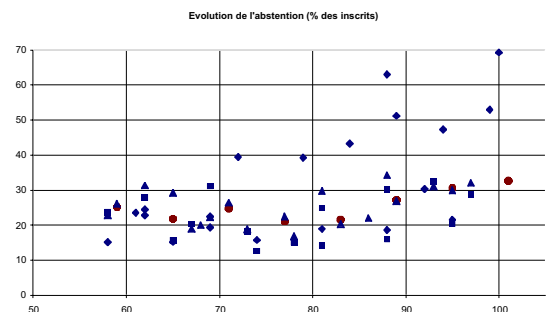


Sur l'axe des abscisses, j'ai les années, sur l'axe des ordonnées, je n'ai que des pourcentages. Je réfléchis pour savoir si mon prof de maths serait d'accord : est-ce qu'on peut comparer ces pourcentages entre eux, est-ce que c'est ça qu'il faut faire ? Sur les abstentions, ça paraît assez raisonnable d'essayer de voir une évolution sur les pourcentages par rapport au nombre des inscrits.

En fait, j'ai choisi de vous présenter le thème des abstentions, parce qu'il est simple. J'avais pensé présenter l'évolution du vote Le Pen ou du vote d'extrême-droite, mais là, entre les inscrits, les votants, les regroupements de voix,

de candidats, cela devient plus compliqué, rien que sur ce plan technique...

Alors, voilà, on observe un nuage de points, qui a l'air de « monter », mais on m'a appris que si le nuage était trop arrondi, on ne pouvait pas en dire grand-chose. Je me pose des questions, je me demande pourquoi ils disent « depuis 30 ans », « depuis 25 ans » ; et je me demande si cela veut dire quelque chose. Est-ce que cette période veut dire quelque chose ? Et je tombe sur des chiffres peut-être magiques : les 10 dernières élections, 30 ans, 25 ans... Peut-être faudrait-il plutôt remonter au début de la V^{ème} république, pour que la date ait une réelle signification. Et voilà ce que ça donne :



Est-ce que le nuage est un peu meilleur ? Est-ce que c'est beaucoup plus net que ça monte ? C'est vrai qu'en regardant ce graphique, on a un peu envie d'aller voir à quoi correspondent les points les plus élevés, vous pouvez deviner à quels scrutins ils correspondent. En tout cas, je n'y vois pas de tendance bien nette.

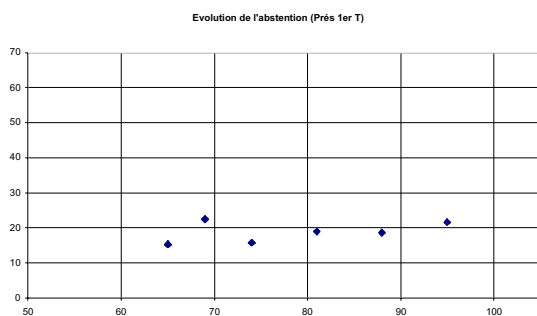
Je vous fais remarquer que, alors que la plupart des graphiques dans les journaux sont des graphiques en bâtons, marquant à égale distance les années 1958, 65, 68, 69, etc. là, j'ai bien respecté l'échelle du temps pour les années...

J.-R. B : 50 veut dire 1950, et 100 veut dire 2000 ?

K. V. E. : Oui, et en voyant ce que ça donne, je ne suis pas très convaincue par cette évolution.

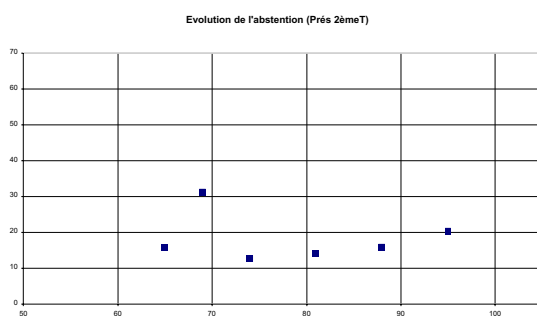
Mais je me dis que j'ai trop mélangé les chiffres de tous les scrutins. Il faut que je fasse quelque chose de plus homogène, que je ne compare que ce qui est vraiment comparable : je ne prends plus que les chiffres qui concernent l'abstention aux premiers tours des élections présidentielles, puisque je me place avant le 21 avril.

Et à ce moment-là, on a ce graphique [*voir page suivante*]. J'ai fait attention à garder la même échelle que précédemment. On m'a bien expliqué au lycée qu'on ne peut comparer deux graphiques que s'ils sont faits avec les mêmes unités (ce n'est pas toujours le cas dans les journaux, vous pourrez le constater).

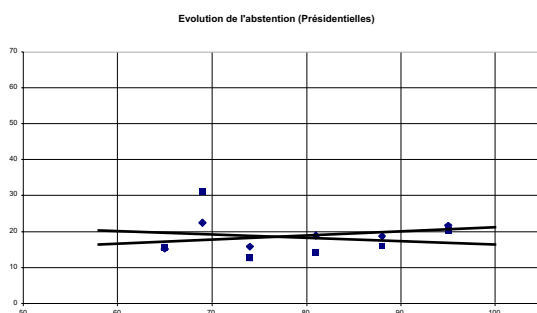


J'ai complété aussi par le graphique des deuxièmes tours des élections présidentielles, que voilà. Alors là, on a parlé de point aberrant pour les élections de 1969, avec un second tour qui opposait Pompidou et Poher : un point aberrant dans une série de 6 points, ce n'est quand même pas très sérieux, non ? d'autant que l'abstention était déjà très importante au premier tour cette année-là.

Alors ce nuage de quelques points, il monte ou il ne monte pas ? La réponse n'est évidemment



pas si immédiate que ça ! Mais je suis quand même tentée de faire quelque chose qu'on n'a jamais le droit de faire en maths, sauf le jour du bac, parce que dans les problèmes de bac, on vous donne des séries comme ça, j'ai regardé, il y a toujours 8 points dans les séries du bac, et on demande bien de tracer des droites de régression et de faire des prévisions. Bon, je n'ai pas résisté au plaisir de tracer deux droites de régression. Je ne vous donne pas les coefficients de corrélation, parce que quand



même, il ne faut pas exagérer, mais voilà ce que ça donne (*rires*) :

Et si on prolonge pour faire des prévisions pour les élections présidentielles de 2002, on arrive à peu près à 21 % au premier tour, et à peu près à 16 % d'abstentions, au 2^{ème} tour.

Vous pouvez comparer avec les chiffres connus de ce qui s'est vraiment passé, et à ce moment-là, vous êtes plongés dans un abîme de perplexité : si vous êtes l'élève en question, vous vous demandez si vraiment les chiffres, là, ont prouvé quelque chose, et s'ils pouvaient le faire. Vous vous posez la question de savoir à quoi ont servi les chiffres dans cette affaire : ça veut dire qu'il y avait des analyses des uns ou des autres, qui étaient fondées, ou pas fondées, qui reposaient sur une connaissance du monde politique, une connaissance de l'électorat etc. En fonction de ces analyses, on disait que l'abstention serait forte, et l'abstention a été forte.

Bon d'accord ; mais, aller chercher une série de nombres, l'utiliser en disant « prouvé par les chiffres », l'abstention a été prouvée par les chiffres, c'est un peu faire dire aux chiffres ce qu'ils ne peuvent pas dire. Voilà.

J.-R. B. : Libres débats sur ces abîmes de perplexité... Encore une fois, que nos invités du premier rang s'expriment peut-être en premier, librement, sur ce qu'on a le droit de faire et ce qu'on n'a pas le droit de faire avec les chiffres ce qu'on a droit de leur faire dire ou de ne pas leur faire dire.

Jean Goffredo : Ce que j'aimerais savoir puisque vous êtes là, c'est si le dernier **chiffre significatif** donne toujours théoriquement la précision de la mesure. C'est-à-dire que, lorsqu'on a un chiffre après la virgule, la mesure est supposée être juste au dixième près.

J.-R. B. : À qui posez-vous la question ? Parce que la réponse peut-être différente suivant que vous la posez à un prof de maths ou à quelqu'un d'autre.

J. G. : Aux profs de maths. Ou à un prof de physique s'il y en a un.

J.-R. B. : Je trouve que c'est une bonne question que l'on peut poser à un prof de maths, à un

statisticien, à un journaliste ou à qui vous voulez et comparer les réponses...

J.G. : Exactement, car moi, ça fait très longtemps, lorsque je donnais un résultat avec plusieurs chiffres après la virgule et que la méthode utilisée ne permettait qu'une précision à l'unité, j'avais droit à 0, voilà. 0 sans virgule, zéro pointé. Parce qu'on me disait que les instruments de mesure ne permettaient pas de donner une précision pareille.

J.-R. B. : Dans des exercices de science exacte j'imagine...

J.G. : Oui. De science dure. Oui, de physique tout simplement. Il y avait toute une part qui était le calcul d'erreur je crois, et lorsqu'on donnait un résultat avec une précision supérieure à la marge d'erreur, on avait zéro et lorsqu'on mettait par exemple le résultat à une unité près, il fallait dire « plus ou moins cinq » si ce n'était pas la précision à l'unité. Alors les sondeurs lorsqu'ils donnent des *sondages avec des chiffres après la virgule*, je me demande s'ils utilisent les mêmes règles.

J.-R. B. : Est-ce que quelqu'un à des réponses à cette question ? Ou d'autres interventions ?

K.V.E. : On ne parle pas des sondages dans cette partie-là de la soirée, mais disons juste qu'il ne faut pas comparer des résultats de sondage avec des résultats de vote.

J.-R. B. : On y viendra sans doute tout à l'heure.

F. Vansteenkiste : J'ai éventuellement plusieurs casquettes, mais je peux répondre sur *l'usage de la précision* dans le cadre d'une activité politique. L'usage de la précision est souvent fait pour essayer d'impressionner l'auditoire et éventuellement les adversaires politiques en les assommant avec une certitude absolue. Pas plus tard que la nuit dernière, lors d'un conseil

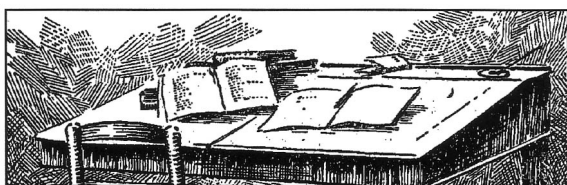
municipal une de mes contradictrices m'a dit : « mais vous voyez bien que le ministère de la Culture nous fait confiance puisqu'il nous accorde une subvention de 16 millions 843 francs » et à un moment son voisin lui a tapé sur le bras : « pas francs, euros... » (*rires*)

J.-R. B. : C'est l'effet « 469 000 » qu'on a vu tout à l'heure...

L.-M. Horeau : Je crois que ça a peu de rapport avec les chiffres ou les nombres, mais c'est un *argument d'autorité* : un nombre tout seul, on se dit qu'il y a un peu de mou dans la timonerie, un chiffre après la virgule c'est sérieux, deux chiffres, il n'y a rien à répondre... Alors trois !...

J.-R. B. : Peut-être que les arguments d'autorité marchent moins bien aujourd'hui que ça n'a marché dans le passé ?

B. Aubusson : Je voudrais revenir un peu en arrière sur le débat sur ce que pourrait être un autre usage des chiffres. Mais c'est aussi très lié à la question de la précision, des ordres de grandeur, à la *façon dont on réagit à un chiffre*. On avait fait un exercice à Pénombre juste avant le premier tour, à un moment où les choses pouvaient encore être amusantes, et on s'était dit : « bon, chacun recueille le chiffre qui lui a le plus plu avant le premier tour de l'élection pour le mettre sur le site Internet et pour en discuter après ». Après on n'a pas eu trop le cœur pour en discuter... Moi, j'avais choisi le chiffre 10 000, parce que François Bayrou avait mis dans son programme qu'il voulait créer 10 000 places dans les centres éducatifs renforcés pour les jeunes. Alors 10 000, ce n'était pas 10 001, 10 005 ou 10 172, mais il appelait clairement un ordre de grandeur. Ce qui m'a frappé, c'est que personne n'a relevé *ce que signifiait cet ordre de grandeur* : pas même les gens qui écrivaient dans la presse des articles sur la délinquance juvénile, et sur ce qu'il fallait comme solution pour y répondre. Ces fameux centres d'éducation renforcée qui existent maintenant depuis sept ou huit ans ou même plus peinent à démarrer, et actuellement il y a à peu près une centaine de places là-dedans. Donc effectivement dire 10 000, c'est tout de suite dire beaucoup plus. Alors est-ce raisonnable ? Il y a un juge pour enfants qui est



président du tribunal pour enfants de Bobigny, qui passe pour quelqu'un de sérieux en la matière, et qui avance un ordre de grandeur qui serait de l'ordre de 1 000. Donc il y a 100 actuellement, 1 000 qui paraît raisonnable à certains, et 10 000 qui est proposé par un politique. Et il n'y a rien derrière cette proposition, François Bayrou peut dire 10 000 sans que personne ne le relève, et dise : « M. Bayrou est quand même un grand farceur ». Et puis, dans le même temps, il y a le candidat des Verts qui dit « moi je vais créer 10 000 postes d'éducateurs pour les jeunes ». C'est intéressant ça. On pourrait alors faire le même raisonnement. Là j'étais sur le versant ordre de grandeur. Sur le versant...

J.-R. B. : C'est un petit peu « unijambiste droite cherche unijambiste gauche pour achat d'une paire de chaussures... », ton histoire.

B. A. : C'est justement ça qui était très intéressant : François Bayrou dit « je vais créer des places », mais il ne dit pas combien il faut de personnel pour faire tourner les places. On ne crée pas 10 000 places d'accueil sans créer des postes de fonctionnaires alors qu'en même temps on ne veut plus créer de postes de fonctionnaires... Et le candidat vert se donne un bon vernis humaniste en disant qu'il va résoudre le problème en créant 10 000 postes d'éducateurs. Les éducateurs vont faire quoi ? Où va-t-on mettre les jeunes dont ils vont s'occuper ? Il va bien falloir créer des places. C'est une question que je lance un peu aux journalistes : pourquoi dans un cas comme ça ne titillent-ils pas ? Parce que en mettant en parallèle les programmes pour dire « machin dit 10 000 postes d'éducateurs » et « machin dit 10 000 places dans les centres éducatifs renforcés », il n'y a que des gens comme moi qui peuvent réagir à ça. Mais il faudrait que le débat public aille un peu plus loin et qu'on mette en contradiction ces deux propositions.

J.-R. B. : Ce 10 000, ça me fait penser aux civilisations primitives ou pour compter, il y a un, deux et... beaucoup ! Au fond, c'est beaucoup, c'est tout. C'est le contraire du phénomène « deux chiffres après la virgule ».

A. Dittgen : Dans le domaine de la précision, Monsieur le Président, un truc moins sérieux. Dans la dernière version de mon journal municipal, on parle de la fréquentation des deux gares RER qui se trouvent dans la commune. Il y est écrit que dans la première transitent 50 000 voyageurs par jour et dans la deuxième 32 323. *(rires)*

J.-R. B. : On imagine le type à la porte de la gare qui les compte... 27 321 ... 27 322...

J. R. Suesser : Sur l'usage des chiffres dans la vie politique et dans la capacité qu'ils ont ou pas à *faire progresser les débats*, ou à être des sujets qui sont liés à des débats à des propositions etc., il est effectivement assez probable que si, y a quelques années, on avait fait un débat en noir et blanc, les candidats s'engageaient davantage sur des propositions. Et puis c'est vrai qu'à force de se faire démolir aux élections suivantes sur le fait qu'ils n'avaient pas respecté leurs propositions, les règles du jeu ont un petit peu changé.

Mais en même temps, il y a d'autres pays de l'Union Européenne, je pense aux Pays-Bas, où il est de tradition que les candidats doivent déposer leurs propositions auprès d'un organisme public, une espèce de Commissariat au plan, ou de magistrats de la Cour des comptes ou quelque chose comme ça, qui mouline les propositions des candidats dans des modèles qui sont censés représenter l'économie des Pays-Bas, et qui rend public ce qu'il voit, et ça a l'air d'alimenter en partie aussi les débats politiques, et ça, c'est toujours le cas aujourd'hui. C'est quand même assez intéressant de voir que dans des pays démocratiques, les chiffres et les contextes dans lesquels ils vont être maniés et utilisés peuvent varier dans le temps, et peuvent au même moment être fort différents dans deux pays relativement comparables...

Manuel Galan : On peut critiquer les chiffres, bien entendu, et nous savons tous que tout chiffre est une convention axiomatique. Je n'ai pas entendu ça. Car A plus A, on ne sait pas combien ça fait, *ça fait beaucoup* : -beau-coup c'est une notion très forte. Aussi on sait très bien que les juristes par exemple, comme les avocats, quand il faut qu'ils gèrent un conflit familial, dans un couple, ils savent très bien que la notion

de préjudice, de douleur, de peine, d'humiliation est vraiment difficile à quantifier, pour ne pas dire impossible. Et une des stratégies du conflit, c'est de *passer du passionnel au chiffre*. Car le chiffre malgré tous les défauts que nous pouvons lui donner, a quand même la vertu d'arrêter, de dépassionner affectivement, de passer d'un conflit fou à quelque chose qui devient... comptable. Et ça c'est quand même intéressant. Néanmoins nous savons que le chiffre, quand on demande à quelqu'un : « combien ? »... par exemple à un fanfaron qui dit : « je suis capable de ceci, de cela... » Une dame a dit une fois à une sorte de Don Juan qui lui disait « je suis capable de... » : « combien ? » Tout de suite, ce Don Juan potentiel était en difficulté... et il a répondu : « beau-coup » !

Un participant : Une raison possible pour laquelle moins de chiffres sont avancés réside dans la peur qu'a le candidat de se voir contredit par le futur. Mais j'ai un peu peur, en fait, qu'il ne craigne pas du tout d'être contredit par le futur... C'est un risque qu'ils prennent, et les campagnes ressemblent plutôt à des fuites en avant qu'à des accumulations prudentes de crédibilité. Ce que je pense, c'est qu'un critère explicatif plus pertinent serait le *déplacement du débat* lui-même : je veux dire que la campagne autrefois consistait à exposer un programme, et le programme, il était exact quand il était chiffré : « oui Monsieur, mon programme est exact parce que je l'ai chiffré ». Aujourd'hui on essaye d'expliquer que le candidat est vieux et usé et ça, ça se chiffre difficilement... Est-il 45 % usé, 70 % usé ? C'est difficile à prouver et cela a peut-être un peu moins de sens. Je pense que le sommet du chiffre c'était la fameuse question qui consistait à demander à un candidat s'il connaissait le prix du ticket de métro. C'est un sommet qu'on ne reverra probablement plus jamais parce que maintenant ils l'apprennent.

J.-R. B. : Leur communiquant leur apprennent, je suppose... Effectivement ça rejoint un peu ce que disait M. Ernenwein : si on n'a pas trouvé beaucoup de chiffres, c'est sans doute qu'on n'a pas trouvé beaucoup de programmes, et c'est peut-être ça le fond du problème des chiffres dans les programmes... On procède moins par

programme ou le programme n'est plus un enjeu dans les élections d'aujourd'hui ?

F. Vansteenkiste : Désolée, je prends souvent la parole, je pense que l'usage des chiffres est limité dans le cadre d'une campagne électorale par la *compréhension que peuvent en avoir les gens*. Je m'explique : il y a un certain nombre de chiffres qui ne veulent rien dire pour beaucoup de gens. On nous dit : 1 milliard, 10 milliards 100 milliards, c'est quoi le budget de la France là-dedans ? On fait un milliard d'économies... c'est beaucoup ? c'est pas beaucoup ? Ça nous dépasse totalement. Et à partir du moment où les chiffres, je parle des chiffres financiers qui engagent une collectivité, dépassent la compréhension, l'appréhension de la majeure partie d'entre nous, y compris les hommes et les femmes politiques, alors soit on abandonne cet usage des chiffres en se disant que ça ne dira plus rien à personne, parce que je dis un milliard, je dis cent milliards, on ne sait plus ou on en est, et des fois je me trompe, ou alors on essaye de les ramener à un chiffre perceptible du genre : un porte-avions nucléaire, ça coûte à vous et à chaque Français y compris ceux qui sont au biberon, ça va coûter 463 euros, ou 15 euros (en fait, sérieusement je n'ai pas la moindre idée de ce que coûte à chaque Français un sous-marin nucléaire, si c'est un euro, ou 15 euros ou 463 euros).

J.-R. B. : On peut d'ailleurs observer que jamais on entend dans le monde politique : « ceci vous coûte tant à chacun ». Ce pourrait être une bonne échelle, finalement : par exemple les 20 euros par médecin, ça coûte combien à chaque Français ?

Une participante : Si, je me permets de rectifier par rapport à ça, on a entendu cela pour le trou de la Sécurité sociale.

J.-R. B. : Et on a entendu hier de M. Raffarin que chaque bébé qui naissait avait 100 000 francs sur le dos de dettes. Il a d'abord parlé en francs, puis il a traduit en euros. Après il y a dit 15 000 euros.

Danièle Bourcier : Je viens d'un lieu où il a été question de la gestion de proximité et de la *démocratie participative*. Il s'agit en fait de la mairie de Paris et je me suis d'ailleurs aperçue qu'à la mairie de Paris, on pouvait aussi organiser des colloques pour la recherche. J'ai écouté des choses extrêmement intéressantes, et j'allais presque dire que au fond il a été question d'un côté de la démocratie représentative, et de l'autre de la démocratie participative, et finalement de la différence entre les deux. Il y avait un représentant suisse qui nous a parlé des différents types de référendum : d'initiative populaire, ou obligatoire, ou le référendum législatif... il y a une panoplie d'instruments pour mesurer justement la démocratie qui m'a absolument affolée et juste après ce Suisse, il y avait quelqu'un qui travaille dans la gestion urbaine à Turin, et qui expliquait une expérience extrêmement intéressante de gestion de quartier qui a duré sept ans (le temps est intéressant dans cette affaire), où il n'a jamais été question aucunement de chiffres. Il a été question seulement de participation, de gens qui ont manifesté etc. et de toute une narration finalement sur ce que pouvait être une démocratie, une démocratie participative. Et moi, je me demande si la différence entre la démocratie représentative et la démocratie participative, ce n'est pas uniquement que la première ne parle que de chiffres, et que la deuxième parle d'un contenu, d'une substance, d'une narration, d'une expérience, d'un projet, et que la démocratie représentative en fait l'économie, parce que finalement il n'est question que de chiffres : comment on va ajuster les meilleurs chiffres entre ceux qui veulent un

référendum et ceux qui n'en veulent pas, le pourcentage d'abstentions, etc. donc je me demande si effectivement on n'est pas allé dans une sorte de mur *en sacralisant absolument ces maudits chiffres* pour représenter ce que pouvait être la démocratie qui à mon avis n'a rien à faire, vraiment de moins en moins à faire avec des chiffres.

J.-R. B. : Qu'on se comprenne bien : la démocratie représentative et la démocratie participative peuvent partiellement cohabiter, il n'y a pas une opposition totale entre les deux semble-t-il. Juste pour la compréhension...

D. B. : Il n'y a pas d'opposition, mais c'est la différence entre la procédure et la substance, en gros. La démocratie représentative, finalement obscurcit le projet en insistant sur une distribution des opinions, à qui on fait dire un peu n'importe quoi, il faut dire ce qui est, et de l'autre côté, vous avez la démocratie participative qui est quoi ? Ce sont par exemple des gens dans un quartier qui ont envie de rénovation etc., et qui se prennent en charge eux-mêmes pour faire aboutir un projet. C'est aussi la démocratie et il n'y a pas des chiffres, il y a seulement des gens qui promeuvent un projet.

J.-R. B. : Voilà me semble-t-il un excellent sujet de réflexion pour la phase qui s'annonce, car vous avez remarqué qu'à Pénombre, on tolère une certaine pagaille, mais il y a une chose sur laquelle on est absolument intraitable : quand c'est l'heure de boire, on va boire !

Interruption de séance



Le 3^{ème} TOUR : sexe, argent et pouvoir...

Sous l'effet probable des boissons absorbées pendant cet intermède, ici l'ingénieur du son introduisit un peu d'aléatoire dans l'enregistrement, dont il résulte que la rédaction a préféré s'en tenir aux textes écrits (aimablement communiqués par les auteurs) des trois exposés entendus sur les thèmes « Sexe, argent et pouvoir » successivement annoncés par le président de séance, qui de cette étape avancée de la soirée, ne garde plus qu'un

souvenir ému mais flou, impropre à la retranscription....

Claudie Baudino
Le prix des femmes

Fondée sur le chiffre 2 - qui renvoie à la dualité sexuelle de l'humanité -, *la loi dite sur la parité est chiffrée*. En ce qui concerne les élections législatives, les dispositions qui doivent assurer l'égal accès des deux sexes à l'Assemblée sont incitatives. Elles sont venues compléter le dispositif qui encadre le financement des partis politiques.

L'enjeu financier des législatives a suscité des commentaires. Le chiffrage de la part de candidature féminine et du coût de cette loi pour les formations politiques peu ouvertes aux femmes a été débattu. Mais, au lieu de donner une idée claire de ce dispositif et de son application, *les chiffres ont appuyé des idées reçues*.

Ces nouvelles dispositions allaient révéler le cynisme des grandes formations - qui contraste avec la sincérité et l'authenticité des petits partis - et démontrer, une fois de plus, que la proximité avec le pouvoir corrompt...

Les femmes allaient, une fois encore, coûter cher...

Très vite, l'idée a circulé dans l'opinion que la loi se résumait à une alternative : soit opter pour l'égalité politique et présenter autant de femmes que d'hommes soit payer pour se débarrasser des femmes ! Les médias ont joué de cette alternative en mettant en cause aussi bien le cynisme des partis que le coût de ce dispositif.

Les journalistes ont d'abord commenté les chiffres des candidatures. Bien avant le jour du scrutin, un net clivage s'est dessiné : tandis que l'UMP et l'UDF s'apprêtaient à présenter moins de 20 % de femmes et le PS, initiateur de cette loi, près de 36 %, seuls les petits partis, de l'extrême droite à l'extrême gauche, flirtaient avec les 50 %.

Les commentaires sur le cynisme des grandes formations n'ont pas manqué. Les deux grands partis, l'UMP et le PS, ont été montrés du doigt. Dans le Journal du Dimanche comme dans Le Monde, ils ont été qualifiés de « mauvais élèves » de la classe politique (JDD, 26 mai 2002 : « Mission accomplie, et même au-delà, du côté des Verts et du FN », « Mauvais élèves



de la classe » UMP et PS ; LM 13 juillet 2002 : « L'UMP, l'UDF et le PS mauvais élèves de la parité »). Seule la présence du FN parmi les « bons élèves » a refroidi l'enthousiasme des commentateurs.

Or, si les chiffres semblent désigner les bons et les mauvais élèves, ils sont en réalité trompeurs. Loin de permettre un classement du plus au moins paritaire - ou républicain -, ces chiffres montrent que, compte tenu de sa force politique et des règles de financement public des partis, *chaque formation a adopté la stratégie qui lui a permis de maximiser sa dotation*.

La dotation publique allouée aux partis politiques est composée de deux fractions : la première est proportionnelle au nombre de voix obtenues au premier tour des élections. C'est elle qui est soumise à une condition paritaire. Concrètement, chaque voix rapporte 1,55369 euro. Si l'écart entre le nombre de candidats et de candidates dépasse 2 %, cette première fraction est amputée d'un pourcentage égal à la moitié de cet écart ; la seconde fraction est fonction du nombre d'élus. Chaque élu rapporte environ 45 000 euros à sa formation.

Ainsi, les petits partis, qui n'ont que très peu de chances d'avoir un ou des élus, ont tout intérêt à maximiser la première fraction de leur dotation ou, pour le dire autrement, ils ont intérêt à éviter les pénalités. À l'inverse, les grands partis, qui espèrent un grand nombre d'élus, comptent en priorité sur la seconde fraction. Ils acceptent de perdre un pourcentage non négligeable de la

première fraction pour maximiser la seconde. Ils appliquent le principe selon lequel il vaut mieux, financièrement et aussi politiquement, un candidat élu qu'une candidate battue.

Le cas du FN est éclairant. Au lendemain du premier tour, le leader de ce parti s'est félicité de s'être « soumis » à la parité (Le Parisien, 10 juin 2002, Le Pen : « Mais je souligne le handicap qu'a constitué pour nous la parité à laquelle nous nous sommes soumis alors que ceux qui l'avaient instituée s'en sont exemptés. ») Tandis que son score du premier tour des présidentielles a été assimilé à la mise en danger de la République, il ne se prive pas d'interpréter le quasi-équilibre entre les candidatures masculines et les candidatures féminines comme une soumission à la discipline républicaine. Pourtant dans la même déclaration, il qualifie la loi dite sur la parité de « handicap » ; une façon de rappeler que l'accès des femmes à la sphère publique n'a jamais été un objectif pour cette formation politique, bien au contraire (cf. son programme pour les élections présidentielles qui propose des mesures destinées à inciter les mères de famille à abandonner le monde du travail). Ce cas permet de confirmer que ces chiffres ne sont pas significatifs des valeurs défendues par les formations politiques, de leur acquiescement au principe paritaire.

Il est toujours tentant de penser que la proximité avec le pouvoir corrompt et, à l'inverse, que les petits partis comme les petites gens sont les plus honnêtes... À travers leur classement à connotation scolaire, les médias ont accredité cette idée reçue. Pourtant, si les chiffres concernant le sexe des candidats aux législatives sont révélateurs, ils révèlent avant tout les calculs auxquels se sont livrées les formations politiques, quelle que soit leur place sur l'échiquier politique. D'ailleurs, si les petits partis ont présenté des candidatures presque paritaires, seuls LO, la LCR et les Verts n'ont eu à subir aucune pénalité ; tandis que la pénalité du FN s'est élevée à 1,2 % de sa dotation, celle du MNR 9,8 % et celle de DL à 24,2 %. Au fond, à l'intérieur des deux groupes - petits et grands partis -, les moins pénalisés sont les partis de gauche plus favorables à la parité.

Une fois les candidatures déposées, le chiffre du coût a pu commencer. Dès le 26 mai le JDD se livrait à une première estimation : « le non-

respect de la loi pourrait coûter à la droite jusqu'à 2 millions d'euros de sanctions. »

À la veille du scrutin, Libération (8-9 juin 2002) annonçait que les grandes formations politiques avaient fait leur choix : « elles préfèrent passer à la caisse plutôt que prendre un risque électoral. (Note : les partis qui ne respectent pas la parité sont assujettis à des amendes.) » Une idée également énoncée dans Le Parisien (6 juin 2002) : « La plupart des grands partis préfèrent payer de lourdes pénalités financières plutôt que de présenter 50 % de candidates. »

Au lendemain du scrutin la première évaluation de l'application de cette loi donnait lieu dans Le Monde à un article intitulé : « la droite paiera l'addition la plus forte » (18 juin 2002).

Ces formulations sont « chocs ». Elles laissent entendre que les puissants se sont débarrassés des femmes en signant un gros chèque. Pourtant, **elles ne sont pas tout à fait exactes.**

Si le principe paritaire n'est pas respecté, la loi prévoit non pas une amende mais une amputation de la première fraction de l'aide publique accordée aux partis politiques. Plus précisément, un parti qui ne présente pas autant de femmes que d'hommes, voit son enveloppe amputée d'un montant égal à la moitié de l'écart constaté entre les deux sexes. Ainsi, un parti qui présente 80 % d'hommes et 20 % de femmes voit son enveloppe diminuer de 30 % ($80 - 20 = 60$; $60/2 = 30$).

Dès le lendemain des élections, le montant du manque à gagner a été évalué pour les différentes formations politiques. Ainsi, pour n'avoir investi que 20 % de femmes, la formation gagnante, l'UMP, doit renoncer à 15,8 % de son enveloppe soit plus de 4 millions... sur la somme record de 25 millions. Car, si l'effet des nouvelles dispositions est commenté, on oublie de critiquer un dispositif dont la logique est majoritaire, dont la logique favorise le vainqueur, les grands partis. Or, les chiffres les plus spectaculaires ne sont pas forcément liés à l'effet-parité.

L'UMP doit renoncer à 15,8 % de sa dotation. Certes. Mais, par rapport à la dotation du RPR en 1997, elle voit son enveloppe doubler : de plus de 12 millions à 25 millions. L'effet-fluctuation de l'opinion l'emporte sur l'effet-femme.

De ce point de vue, le cas de l'UDF est éclairant. Petit parti, l'UDF a été citée dans les médias car

il est aussi, derrière les deux grands, le 3^{ème} des perdants au jeu de la parité : avec 19,7 % de candidates, il perd 22 % de son financement soit 582 000 euros. La somme est conséquente.

Pourtant, si l'on compare la dotation publique allouée à l'UDF d'une élection à l'autre, force est de constater que le plus surprenant est que, dans un contexte politique favorable, l'UDF a vu son enveloppe divisée par plus de 3. Dans une assemblée de gauche, il percevait 8,5 millions par an, dans une assemblée de droite, il percevra 2,6 millions par an. Certes, sans la parité, il aurait atteint les 3 millions mais la perte aurait quand même été plus que conséquente. Pourquoi cette perte ? L'UDF est passé de 67 à 22 députés car en amont le nombre de ses candidats a chuté d'un tiers ; une centaine a rallié le camp de l'UMP.

Ainsi, paradoxalement, les élus de l'UDF ont perdu de l'argent par infidélité sans que les femmes soient en cause...

Au fond, les chiffres de la parité n'ont pas donné lieu à un véritable commentaire de l'application de la loi ou à une critique du mode de financement des partis. Par contre, ces chiffres ont appuyé des idées

reçues, ils ont servi une conception peu ambitieuse et spectaculaire de l'information.

Nicolas Meunier

« One man, one vote », et one euro et quelques : l'argent des votes

Deux nombres viennent immédiatement à l'esprit pour ceux qui ont suivi les débats des élections : **1,66 et 8 500**. Nous verrons qu'il est également utile de maîtriser quelques notions de géographie, et plus exactement de connaître la localisation de la ville de Metz.

L'argent des votes... Suite aux nombreuses discussions sur lesquelles il n'est pas ici le lieu de revenir, **les partis politiques en France sont subventionnés par la République**, directement, depuis 1988. Chaque année, le pays répartit deux « cagnottes », pour reprendre un mot

connu, chacune d'un peu plus de 40 millions d'euros (soit 263 millions de francs pour ceux qui renâclent encore). La première est distribuée en proportion des votes reçus au premier tour des élections législatives. 24 millions de votants en 1997, cela donne **1,66 euro par votant**, soit près de onze francs chaque année. La seconde en fonction du nombre d'élus au Parlement : 575 députés et 321 sénateurs, cela donne 896 élus, soit environ 44 700 euros (presque 294 000 francs).

Il serait facile de souligner, mesquinement, que « un élu rapporte autant que 27 000 votants ». Mais cela devrait être complété par une vraie discussion de sciences politiques. En revanche, un regard rapide sur les données est riche d'enseignements. On peut difficilement éviter de remarquer, selon des chiffres plus détaillés, que la première enveloppe a été partagée entre 44 formations politiques, dont 21 seulement ont profité de la seconde. Les dix formations les plus populaires (soit celles qui ont recueilli plus de 200 000 suffrages) ont recueilli 94 % de la première cagnotte. Mais trois parmi ces dix (la troisième, la huitième et la neuvième) n'avaient aucun représentant au Parlement, et n'ont donc pas pu avoir accès à la seconde cagnotte. Croiser ces données avec des données socio-économiques serait certainement riche d'enseignements, mais il s'agit d'un vrai travail pour lequel le COGNE n'avait pas vraiment les moyens. On aurait peut-être dû se présenter aux élections.

À ce propos, des esprits chagrins ont vu dans ce système la cause de l'inflation des candidatures. Les petites listes qui se multiplient sont-elles des « chasseurs de voix » ? **L'augmentation des candidatures** (on en a dénombré près de **8 500** en 2002 contre 5 254 en 1993 et 6 367 en 1997, soit 60 % de hausse en 10 ans) a également eu lieu à la présidentielle (pour laquelle ce genre de mécanisme ne peut être soupçonné puisque la République se borne à rembourser une partie des frais de campagne, quel que soit le résultat). Cela remet en cause la certitude de la causalité « argent des votes – inflation des candidatures ». Quand même, puisqu'on parle de point aberrant, il faut signaler la liste « Metz pour tous ». J'espère qu'il n'y a pas d'électeur de cette liste dans la salle, mais j'ai statistiquement peu de chances : en 1997, la liste a recueilli... 2 voix.



Pour mémoire, et pour empêcher les excès, une formation ne pourra participer au partage de la première cagnotte qu'à condition de présenter des candidats dans au moins 50 circonscriptions. Mais cette disposition ne s'applique pas aux formations présentant des candidats dans les DOM ou les TOM. L'Assemblée nationale elle-même constate ici un problème, dans un avis dont je vais vous donner le numéro, puisque nous sommes dans les nombres, le n°3 324 de la 11^{ème} législature de la V^{ème} république. Car la liste « Metz pour tous », et c'est là qu'il faut faire appel à vos connaissances en géographie, n'a présenté ses candidats qu'en Guadeloupe. Je cite l'avis de l'Assemblée : « bien entendu, ce parti n'a pas fait campagne, n'a même pas mis de bulletin de vote à la disposition des électeurs, mais a recueilli 2 voix et le parlementaire métropolitain fondateur et dirigeant de ce parti a ainsi pu se rattacher à cette formation pour le calcul de la deuxième fraction de l'aide publique en la faisant bénéficier de près de 300 000 francs » (précisons qu'il s'agit bien évidemment d'un sénateur).

À vous de tirer les conclusions. Sans oublier que la multiplication des candidatures ne signifie pas une augmentation de l'aide, mais un plus grand fractionnement. Une remarque en passant, afin d'éclairer certains débats politiques actuels : la tendance, pour les grandes formations, est à l'hégémonie et à la construction de « super-partis » tandis que les petites claironnent que la démocratie passe par la multiplicité.

À propos de démocratie, et pour conclure, la nouvelle méthode de financement est sans doute un progrès, puisqu'elle suppose la rupture d'un lien de type « lobby ». A-t-elle vraiment mis fin aux pratiques nauséabondes des années précédentes, ou y a-t-il eu un déplacement ? Il est certainement trop tôt pour juger. Mais, en bon esprit chagrin, j'aimerais souligner un *effet pervers du nouveau système* : il ne pousse pas les partis à se battre pour qu'augmente la participation aux élections. En effet, le nombre de votants n'est pas a priori connu. Sur les 40 millions d'électeurs, seulement 24 millions s'étaient déplacés en 1997 : d'où le rapport 40 / 24 qui donne 1,66. Chaque voix de 1997 a rapporté 1,66 euro au parti qui l'a reçue. Mais s'il y avait eu 50 % d'abstention, chaque voix

ARITHMÉTIQUE DU VOTE PROTESTATAIRE

Soit $prot$ le pourcentage de protestataires. On cherchera les solutions des équations ou inéquations suivantes :

- 1) $prot = 40$
- 2) $33 \leq prot \leq 37,5$
- 3) $prot = 30$
- 4) $prot \geq 20$

Solutions :

- 1) $prot = 100$ – partis de gouvernement (ceux qui ne votent pas pour les soit disant partis).
- 2) $prot = AL + OB + DG + JPC + JStJ + JMLP + BM$
- 3) $prot = JPC + AL + JMLP$
- 4) $prot = JMLP + AL$

Rappel : AL=A. Laguiller, OB=O. Besancenot, DG= D. Gluckstein, JPC=J.-P. Chevènement,

aurait représenté 2 euros. Comme dans un jeu « cavalier seul », chaque parti a intérêt à ce que le moins de gens votent à l'exclusion de ses propres électeurs. Cela, avec le fait que les sièges à l'Assemblée sont distribués en fonction des votants, ce qui décourage le vote blanc, va certainement en contradiction avec le message ressassé depuis le « séisme » du 21 avril « allez voter ». Quel trésorier de parti se battra pour « allez voter pour qui vous voulez, mais votez ». C'est tiré par les cheveux ? Certainement. Mais voyez les choix, faits, assumés et exprimés, en matière de parité...

Françoise Dixmier *Et le pouvoir...*

Je suis censée vous parler de pouvoir : après les femmes et l'argent, le pouvoir... Mais en réalité, je considère que le pouvoir, au fond, on ne parle que de ça depuis le début de la soirée, puisqu'on parle d'élections. Donc je vous en parlerai aussi, bien sûr, mais ni plus ni moins que mes amis. Si je devais essayer de faire une transition malhabile, je dirais qu'on vient de parler longuement de calculs électoraux, des calculs souvent très subtils, et dont le sens était tout à fait clair : plus d'argent. Moi, je vais continuer à vous parler de calculs, mais mes calculs seront assez différents : d'abord ils seront tout sauf subtils : *de simples additions*,

quelques règles de trois... Et surtout, de sens, je trouve que parfois ils n'en ont guère, et que *certains sont même carrément insensés*. Voilà ce que j'ai glané : une soustraction, pour commencer, et une série d'additions.

Tout a commencé pour moi le 11 mars, sur France Info. J'ai entendu Jean-Michel Blier parler d'un truc que je ne connais pas bien : « les partis de gouvernement ». J'ai vu aussi ailleurs un autre truc étrange : « les partis qui ont vocation à gouverner ». Bon, donc lui, Jean-Michel Blier, il sait ce que sont les « partis de gouvernement », et, au vu des sondages, il leur donne ce jour-là 60 % d'intentions de vote (en gros, c'est 30 % à droite et 30 % à gauche). Et - je cite JMB -, « le reste se réfugie dans un vote que j'allais qualifier d'inutile, mais en tous cas protestataire ». Donc $100 - 60 = 40$: 40 % de protestataires. C'est à partir de là que j'ai tendu l'oreille et ouvert l'œil, car je n'ai pas tellement aimé cette façon de faire deux paquets : un, les gens raisonnables avec qui on peut discuter, et les autres qu'on semble avoir envie de mettre à la poubelle. Et j'en ai entendu parler, du vote protestataire : celui qui en a peut-être le plus parlé, c'est Pierre Le Marc, qui fait une chronique chaque matin sur France Inter ; et chaque matin, je retrouvais mon vote protestataire, souvent avec des chiffres : le 4 avril, il donne une définition du vote protestataire : « le soutien apporté à des candidats sans discours et sans projet crédible par des citoyens raisonnables ». Et le lendemain, il chiffre : entre 33 et 37,5 %, avec l'addition Arlette Laguiller + Olivier Besancenot + Daniel Gluckstein + Jean-Pierre Chevènement + Jean-Marie Le Pen + Bruno Mégret + Jean Saint-Josse ! Il parle ce jour-là de « déferlante protestataire ». Dix jours plus tard, pour le même Pierre Le Marc, le « courant protestataire », il l'appelle ainsi, ne rassemble plus que les électeurs de JPC, AL, et JMLP, et l'addition lui donne 30 %. C'est peut-être qu'il a lu une tribune de Daniel et Gabriel Cohn-Bendit, dans Libération, qui, le 4 avril, disaient ceci : « Arlette plus Le Pen auxquels il faut ajouter Chevènement, cela fait 30 %, et cela ne peut que nous interpeller ». Ils ne disaient pas où ça les interpellait, mais sans doute quelque part. Il y a aussi Paris-Match, qui en parle : « Le vote protestataire totalise, entre Le Pen et Arlette Laguiller, plus de 20 % des voix ». Là, il

n'y a plus que LP et AL. Alain Duhamel s'y met lui-aussi, sur RTL, le 16 avril : il trouve un quart des électeurs, en additionnant extrême droite et extrême gauche. Il appelle ça le vote « anti-système », mais, comme il est gentil, Alain Duhamel, il nous rassure en affirmant qu'« il n'y a en réalité que 3 % de convaincus ». J'arrête là les additions pour dire qu'au fond, je ne veux pas dire qu'il n'y a pas eu de protestation : dans une élection, quand on ne vote pas pour le sortant - ou les sortants, puisqu'on nous a bien expliqué que là, il y avait deux sortants - donc quand on ne vote pas pour les sortants, on proteste, forcément. Mais je pense que la protestation, ça peut être fécond. En tous cas, elle mérite d'être écoutée, et comprise. Mais, pour cela, il aurait fallu l'analyser, au lieu de la globaliser avec toutes sortes d'additions. C'était mon chapitre « je proteste ».

Mon deuxième chapitre, ça sera plutôt des questions. Je n'ai pas vraiment d'avis, je vous demande le vôtre. Tout tourne autour de *comparaisons de pourcentages* : plus petit, plus grand, ça baisse, ça monte... Le problème est parfois : qu'est-ce qu'on compare : des pourcentages d'inscrits, de votes exprimés, des nombres de voix ? Il faut savoir que d'élection en élection, le nombre d'inscrits change, le pourcentage d'abstentionnistes aussi... Donc voici quelques chiffres que j'ai vus ici ou là : j'en ai d'abord quelques-uns à propos de Jacques Chirac.

Chirac	Nombre de voix	% inscrits	% exprimés
1988	6 075 160	15,9	19,9
1995	6 348 375	15,9	20,8
	CHIRAC + BALLADUR = 12 007 171 voix		
2002	5 665 855	13,8	19,9

Le 22 avril, lendemain du premier tour, Le Figaro affirme que l'électorat chiraquien « est d'une remarquable stabilité ». Il appuie ce commentaire sur la comparaison des pourcentages obtenus en 1988, 1995 et 2002 : toujours à peu près 20 %. C'est vrai, voyez le tableau. Le Figaro a l'air de dire : l'électeur chiraquien, c'est du solide, c'est « à Chirac pour la vie ». Mais parallèlement, Le Monde du 5 juin, toujours à propos de l'électorat chiraquien, note ceci : « avec 5,4 millions de voix, Chirac fait moins qu'en 1995 (6 millions de suffrages), où il avait pourtant dû affronter Édouard Balladur –les deux hommes totalisant alors 11,5 millions. En sept ans, le capital électoral a fondu de moitié ». Au passage, je remarque des différences entre les chiffres du Monde, et ceux de mon tableau, que j'ai pris sur le site du Conseil Constitutionnel. Peut-être les chiffres du Monde ne tiennent-ils pas compte des DOM-TOM ? Mais bon, est-ce qu'il est remarquablement stable, cet électorat, ou est-ce qu'il a fondu de moitié ? Entre Le Figaro et Le Monde, qui est le plus pertinent ? En tous cas, ça doit sûrement avoir un sens, de tenir compte des différents candidats : Chirac seul, ou Chirac-Balladur, deux RPR pour le prix d'un, ce n'est pas pareil. Est-ce qu'on peut, tout simplement, comparer le nombre de candidats ?



On en a parlé, des 16 candidats, on n'est pas près de l'oublier. Et un qui a fait un drôle de calcul, c'est Robert Hue, qui, à propos d'un sondage qui lui attribuait 5 % des intentions de

vote, remarquait qu'en 1995, il n'y avait que 9 candidats, 16 en 2002, et que $5 \times 16/9$ faisait à peu près 9 %, donc à peu près son « score » de 1995, et même mieux. Bien sûr, le pauvre aurait sûrement bien aimé atteindre ces fameux 5 %, sans règle de trois...

Mais moi, je trouve que dans certains cas, ce n'est pas si idiot que ça, de faire des règles de trois : à propos des législatives, là aussi, il y a eu beaucoup de comparaisons.

L'arithmétique de R. Hue...

$$5 \times \frac{16}{9} \approx 8,9$$

(présidentielle de 1995 :
9 16 9)

Et lorsque Libération, le 10 juin, remarque qu'« avec

... appliquée aux Verts en 2002 :
Présidentielle (Mamère) :
5,3 %
1^{er} tour législatives : 4,2 %
pour 458 candidats et 577

4,2 % des suffrages (...) les Verts sont en léger recul par rapport au score de Mamère le 21 avril », score qui était de 5,3 %, je ne peux pas m'empêcher de remarquer que les Verts n'ont pas présenté de candidats partout. Ils n'en ont présenté que 458 (j'ai vérifié) sur 577 circonscriptions, et que $4,2 \times 577/458$, ça fait... 5,3 %. Alors, recul, ou pas recul ?

Je rajoute une dernière question : pensez-vous que dans des cas de sondages divergents, cela peut avoir un sens de faire une moyenne des résultats obtenus ? Je vous donne un exemple : dans Le Monde du 18 avril, j'ai lu que : « Jean-Marie Le Pen recueille désormais 12,3 % des intentions de vote, si l'on fait la moyenne des 5 enquêtes réalisées depuis le 10 avril ». Les enquêtes en question donnaient de 9,5 % pour l'IFOP à 14 % pour BVA... Est-ce que ça voulait dire quelque chose d'en faire un 12,3 % le 18 avril ?

Et j'ai un dernier chapitre qui serait *tout le monde peut se tromper*. Dans un article du 20-21 avril, le week-end du premier tour, Libération essaie d'analyser les abstentions. Et explique comme il est difficile de comprendre quoi que ce soit à cette élection, car « depuis 1995, près du quart du corps électoral a changé ». Diable, un quart en sept ans, c'est vraiment beaucoup, on est vite poussé dans la tombe, ça nous fait une espérance de vie à 18 ans bien courte... Donc je lis l'explication, il y

en a une, et elle est très carrée : en sept ans, un peu moins de 5 millions d'électeurs sont morts, donc à peu près $1/8^{\text{ème}}$ de l'électorat. Et pendant ce temps, un nombre à peu près équivalent de jeunes ont atteint 18 ans, donc $1/8^{\text{ème}}$ à nouveau. Et $1/8 + 1/8$, il n'y a pas de doute, ça fait $1/4$. Mais ce que la journaliste n'a pas remarqué, c'est que le $1/8^{\text{ème}}$ de jeunes avait simplement remplacé le $1/8^{\text{ème}}$ de morts, et qu'il n'y avait qu' $1/8^{\text{ème}}$ du corps électoral qui avait changé... Dieu merci ! Je n'ai pas surveillé Libé pour voir s'il y avait eu une rectif, parce que c'est vrai qu'ils ont le droit de se tromper, quand même.

J'ai encore deux petites histoires à vous raconter, dans la série *tout le monde peut se tromper, mais parfois je trouve que ça fait un peu mal quand même*... Ça se passe entre les deux tours de la présidentielle. Vous vous souvenez sûrement de ces quinze jours étranges, même carrément inquiétants, je trouve. Il n'y avait presque pas de sondages, mais il y a eu quelques chiffres quand même... Quelques jours avant le second tour, Jean-Marie Le Pen a tenu un meeting à Marseille. Et le lendemain matin, France Inter raconte : « Jean-Marie Le Pen n'a rassemblé que 3 000 personnes dans une salle qui pouvait en contenir 6 000 », et, presque dans le même souffle, trois secondes plus tard : « la salle était vide aux deux tiers »... Quand même, je pense que ce journaliste était pétri de bonnes intentions, mais moi, ça m'a fait mal. C'est comme ce fameux « s'abstenir, c'est donner une demi-voix à Le Pen », qu'on a entendu ici ou là. Moi, je l'ai entendu plusieurs fois : à France Inter, le matin du 1^{er} mai, mais aussi sur Europe 1, dans la bouche de Catherine Nay, le 29 avril. Elle disait : « chaque voix qui se réfugie dans l'abstention, le vote blanc ou nul, se traduit par une demi-voix de plus pour Jean-Marie Le Pen ». Je ne dis pas que c'est aussi simple à comprendre que mes 3 000, mes 6 000 et mes $2/3$, mais il n'est pas besoin d'être journaliste scientifique pour comprendre que non, ce n'est pas la même chose, sauf si on envisage que les deux candidats sont à 50-50, et ce n'est manifestement pas ce qu'elle souhaitait, Catherine Nay, c'était clair. Donc non, ce n'est pas pareil. Moi, je trouve que dans certains cas, les erreurs, même si elles sont pleines de bonnes intentions, c'est vraiment dommage pour le débat électoral.

Voilà j'ai fini. (*applaudissements*)

J.-R. B. : Alors, réactions ?... D'abord de nos amis journalistes, sur cette manière de voir les choses... Vous avez remarqué le choix des titres : le Canard enchaîné on ne le voit pas, La Croix non plus... bon on a été poli, en somme. C'est vraiment que vos collègues sont nuls ?

L.-M. Horeau : Il faudrait que vous disiez des choses un peu désagréables sur les gens qui sont ici... Qu'on puisse réagir. Là c'est trop facile.

J.-R. B. : Je précise que c'est le hasard des choses qui a fait le choix des exemples.

F. Dixmier : Je n'avais pas prévu les invités... j'aurais pu essayer, j'aurais pu chercher effectivement. Mais vous, vous ne dites jamais de bêtises...

L.-M. H. : Mais si, bien sûr... bien sûr qu'on en dit... Juste une petite réaction sur la première partie des explications, sur le financement des partis politiques : si j'ai bien compris, vous trouvez que ce n'est pas assez clair, pas assez net et que ce n'est pas encore ce qu'il faudrait. J'en suis tout à fait d'accord. Mais enfin, permettez-moi aussi d'avoir une certaine nostalgie de l'époque où il n'y avait aucune règle d'aucune sorte, où on vivait uniquement sur les commissions, sur les fonds secrets et autres enveloppes, ce qui, quand même, pour le Canard était un temps béni, puisque c'était le temps de la pénombre. Je regrette un peu ce temps-là... (*rires*)

J.-R. B. : Première expression de nostalgie... est-ce qu'il y en a d'autres ?

F. Lehobey : Ce n'est pas vraiment de la nostalgie, parce que c'est la nostalgie d'un temps qui n'a certainement jamais existé. Ce que je voudrais dire va parler d'*argent*, de *parité*, et se termine sur une proposition. L'histoire, c'est qu'en fait le Parti socialiste a été condamné à perdre de l'argent, enfin c'est une façon de voir, à cause des femmes qu'il n'a pas fait élire... C'est dommage qu'on n'ait pas eu les chiffres pour lui, parce que le chiffre que j'ai, je le tiens de seconde main, ce serait 10 millions de francs... Je regrette une époque qui n'a jamais existé, celle où les partis politiques tiraient leur financement des cotisations de leurs membres et

de leurs élus. En fait ça n'a jamais marché comme ça, malheureusement, mais vous allez voir le lien avec ce que je vais dire par la suite : il y a eu cet été, je ne sais plus dans quel endroit exact, une université d'été des femmes élues politiques, et c'est là où arrive la proposition : ce que les participantes de cette université d'été ont remarqué c'est que, puisque le Parti socialiste avait délibérément renoncé à 10 millions de francs, il n'avait pas à le faire supporter à ses propres adhérents. Et elles ont suggéré, en faisant une proposition un peu méchante et brutale, que les militants du Parti socialiste retirent chacun 15 euros à leur cotisation. C'est une façon de faire payer deux fois le non-respect de la parité, qui a non seulement un coût politique, puisque le Parti socialiste avait lui-même voté la loi, mais aussi un coût financier. C'est une mesure que les propres membres d'un parti peuvent appliquer eux-mêmes pour faire ce que la loi ne fait pas assez.

J.-R. B. : J'avais un peu de crainte en t'écoutant, parce que je croyais que tu allais dire qu'il fallait faire payer plus cher les adhérents masculins que les adhérentes ! Puisqu'ils ont plus de chances d'être promus par leur parti, ce serait au fond assez normal... S'il y a des membres du Parti socialiste dans l'assistance, ils peuvent éventuellement proposer ça à leur parti et y réfléchir. Ça vaut aussi pour d'autres partis, d'ailleurs. Y a-t-il d'autres propositions constructives comme celle qu'on vient d'avoir ?

La salle : Où va l'argent des pénalités ?

J.-R. B. : Où va l'argent des pénalités ? Est-il redistribué ou retourne-t-il au Trésor Public ?

N. Meunier : Je ne sais pas exactement sur la



parité...

J.-R. B. : Où va l'argent des femmes ?

N. M. : L'argent des femmes, je ne sais pas, mais je peux vous faire une réponse sur l'argent de l'argent. La cagnotte dont je vous ai parlé, en fait, est définie au départ. Mais chaque année, les partis doivent présenter leurs comptes pour bénéficier de ce financement. Ce n'est pas leur seule source de financement, mais c'est effectivement plus clair qu'avant. Ce qui se passe, c'est que chaque année ce n'est pas le même montant qui est versé parce qu'il peut y avoir un parti comme « Nancy pour tous », pour rester dans la zone, qui ne va pas présenter à temps ses comptes clôturés, et donc ne va pas bénéficier de ses 21 F. Et ça, c'est de l'argent qui n'est pas distribué : donc c'est tout bénéfice pour le Trésor Public. Sans doute que pour la parité, c'est la même chose...

C. Baudino : En tout cas, la perte du Parti socialiste, ce n'est certainement pas 10 millions, parce que la perte de l'UMP, c'est quatre. J'ai les chiffres de l'Observatoire de la parité, je peux rechercher si ça vous intéresse, mais la perte de l'UMP c'est 4...

La salle : 4 en euros, et 10 en francs...

C. B. : Ah ! oui, en francs... OK.

F. D. : Non, même pas, ça ne va pas.

J.-R. B. : Justement, ça va dans l'autre sens, donc si on raisonne en euros...4 millions d'euros... le Parti socialiste c'est sans doute plus que l'UMP parce que c'est plus gros...

La salle : Non...

J.-R. B. : ... Ah ! c'est moins ? Oui mais il faut multiplier par le total de financement : en pourcentage, c'est moins, mais... Je n'ai pas tout suivi... (*rires*)

La salle : Le P.S. a perdu les élections...

F. D. : On avait oublié ce détail...

C. B. : Voilà, je l'ai, j'ai la pénalité... le montant de la pénalité sur la première portion en euros pour le Parti socialiste, c'est 1 323 722,30 euros.

J.-R. B. : Ça fait bien 10 millions de francs, c'est cohérent à quelques pourcentèmes... Excusez-moi, je faiblis à cette heure tardive, avec autant de calculs...

F. L. : Une question sur le financement : la discussion de ce soir m'a appris qu'une rumeur qui a circulé entre les deux tours était infondée, si j'ai bien compris les explications qui nous ont été données. Entre les deux tours de l'élection présidentielle, qui à première vue ne concerne pas le financement des partis politiques, il y a un courrier électronique qui a circulé... mais vous savez ce qu'il faut accorder comme crédit au courrier électronique... Le message disait que *l'abstention apportait de l'argent à Le Pen*, parce que justement, comme l'enveloppe globale était fixe, le fait de s'abstenir faisait qu'il y avait une plus petite division de cette enveloppe. Le calcul était assez compliqué, mais, s'il était pertinent, c'était très plausible... Seulement, apparemment, ce n'était pas vrai pour l'élection présidentielle.

N. M. : Non, c'est calculé sur le premier tour des législatives.

J.-R. B. : Alors c'est vrai ou ce n'est pas vrai ? Il s'agit des législatives ou de la présidentielle ?

F. L. : Ça s'est passé entre les deux tours de la présidentielle, ce que je viens de dire.

F. D. : C'est ça qui est étrange, dans ce qu'il dit...

N. M. : A priori, les 24 millions de voix, c'est le premier tour des législatives. On ne compte en fait que le premier tour de l'élection législative. C'est comme ça que sont répartis les fonds. Mais comme c'était avant, c'était vrai pour après... (*rires*)



J.-R. B. : Compte tenu de tous ces calculs, le citoyen qui vote bêtement pour le candidat qui lui plaît le plus montre qu'il n'a rien compris. Ça devient horriblement compliqué de voter. Et moi, finalement, je crois que la démocratie participative c'est bien mieux que la démocratie représentative... (*rires*)

F. Vansteenkiste : Moi j'espère que ces débats ne transpireront pas trop à l'extérieur. Parce que si je suis le raisonnement de Claudie Baudino sur la parité, et hélas, je crois qu'elle n'a pas été la seule à le faire, il est bien clair que, somme toute, **le non-respect de la parité n'a vraiment pas coûté cher**. Et on ne voit pas pourquoi, aux prochaines élections, on se priverait de représenter 85 % d'hommes, parce que vraiment, au prix que ça coûte, ça ne vaut pas la peine de s'en priver.

J.-R. B. : Ce que je trouve étonnant, c'est que dans toute notre conversation, le postulat selon lequel un homme se vend mieux sur le marché électoral qu'une femme n'a été contesté par personne. Toute notre conversation de ce soir avait ce postulat au départ. Vous en tirez les conclusions que vous voulez...

N. M. : Si je comprends bien, la parité, ça joue dans les deux sens, c'est-à-dire qu'un parti qui présenterait 85 % de femmes serait lui aussi lourdement pénalisé. (*rires*)

J.-R. B. : Ça peut éventuellement arriver dans le cas de « Metz pour tous »... (*rires*)

N. M. : 85 % sur un candidat...

F. V. : Je ne peux pas laisser passer ce que vous venez de dire concernant le postulat de départ. Le postulat de départ, je ne sais pas s'il est clair de cette façon pour tout le monde, mais pour moi il l'est de la façon suivante : **ce ne sont pas les électeurs qui disent ça, mais les hommes qui se présentent** et qui préfèrent avoir la place eux, et le bon fauteuil eux, que quelqu'un d'autre. En fait le quelqu'un d'autre je ne sais pas si c'est pour eux très important que ce soit une femme ou un raton-laveur, mais ce qu'ils veulent, c'est se persuader eux, et persuader les autres qu'ils ont plus de chances d'être élu. Je ne suis pas du tout sûr que ce soit la même situation pour les électeurs. La situation c'est :

quand j'ai un siège, je m'y installe, et quand je n'ai pas le siège, je préfère qu'il y ait le moins possible de concurrents autour de moi pour essayer de le prendre ; et si on élimine déjà la moitié de la population, ça aide...

N. M. : Il y a un **autre débat** qui a un petit peu démarré ces derniers temps : **les jeunes hommes ralentissent parce que les vieux hommes restent**, et parce que quand on libère des places, on met des femmes jeunes (*rires*). Mais c'est vrai, il y a des jeunes lancés dans la politique qui disent « au secours, qu'est-ce qu'on fait, nous ? »

C. B. : Si je peux ajouter juste quelque chose sur les femmes, c'est vrai qu'au moment des municipales, il y a eu aussi un regard critique sur les candidates : on a trouvé que les candidates étaient trop jeunes. Les femmes qui étaient dans les partis politiques ont dit : les hommes utilisent la loi sur la parité ; ils sont obligés de la respecter, mais qu'est-ce qu'ils font ? Ils ne désignent pas aux postes des femmes qui ont de l'expérience, ils désignent de petites jeunes, comme la fameuse Roxane Decorte qui est apparue dans le sillage de Seguin. Donc effectivement, les hommes jeunes ne sont pas contents, mais **les femmes d'âge mûr non plus ne sont pas contentes** parce qu'on les a laissées au profit de jeunettes...

F. D. : Nicolas a dit « les hommes vieux », mais toi tu as dit « les femmes d'âge mûr »...

F. L. : Je voudrais revenir sur le postulat de départ... En fait je crois qu'il a été assez clair au cours de la campagne, et ça a été redit ce soir, qu'il valait mieux un homme élu qu'une femme battue... (*rires*)

J.-R. B. : Il y a des associations contre les femmes battues... (*rires*)... ne te laisse pas troubler, continue... on avait traduit...

C. B. : J'avais fait attention à ne pas utiliser ce terme, et c'est pour ça que je parlais de « candidates ».

F. L. : En fait, le postulat n'était pas exactement celui-là. Ce n'était pas tellement sexué. Le principe était plutôt « il vaut mieux avoir un sortant élu qu'un petit jeune battu. » Et ça je l'ai

lu au moins dans Le Monde et le Canard enchaîné, c'était explicite y compris au mois de juin pendant les élections, ce n'est pas quelque chose qui a été analysé *a posteriori*.

J.-R. B. : On voit qu'il y a encore tout un champ d'exploration sur ce sujet. Est-ce qu'il y a d'autres réactions là-dessus ?... Non ? Alors on se donne enfin l'autorisation de parler des sondages...

LE 4^{ème} TOUR : enfin ! les sondages...

Y a-t-il un sondeur dans la salle ?

Jacques Antoine : en fait, je suis un ancien sondeur...

J.-R. B. : Vous n'êtes pas obligé de vous excuser tout de suite. C'est une profession honorable.

J. A. : C'est pour dire que je suis totalement indépendant de toute cette profession. Maintenant, je suis plutôt du côté des gens qui les contrôlent. Pour ceux qui ne connaissent pas mon petit parcours par rapport à ça, j'ai été d'abord sondeur à l'INSEE, j'y ai appris le métier de statisticien et de sondeur. Ça, c'était dans les années cinquante. J'ai été ensuite dans les années soixante le premier patron de la SOFRES, et j'ai quitté ce groupe en 1973. Depuis 1973, je suis complètement indépendant, mais je suis encore sollicité de temps en temps, ou même assez souvent, et notamment dans le cadre de la *commission des sondages*, dont je ne suis pas du tout le président, je rectifie ce que vous avez dit tout à l'heure. La commission est composée de trois conseillers d'État, trois magistrats de la Cour des Comptes et trois de la Cour de Cassation, et autant de suppléants. Mais la plupart de ces gens-là n'ont pas fait d'études statistiques, ils ne savent pas très bien, comme on disait tout à l'heure, comment on fait la « cuisine », et donc ils ont besoin d'experts auprès d'eux. Donc, depuis l'origine de cette loi de 1977, cela fait un peu plus de vingt ans, je suis expert auprès de cette commission pour cette tâche notamment de contrôle technique. Alors, sur le problème des sondages électoraux, j'ai cru comprendre que Pénombre n'est pas le lieu pour discuter de questions techniques.



Depuis le printemps dernier j'ai en tête trois questions, trois problèmes, dont le premier est effectivement un débat interne et une affaire de séminaires entre sondeurs, statisticiens et professionnels de cet univers. Je l'évoquerai simplement parce qu'il peut y avoir des relations avec les deux autres problèmes, qui eux sont plus « grand public », si je puis dire. Le premier problème c'est qu'il y a de plus en plus de raisons qui font qu'il y a et qu'il risquera d'y avoir des *décalages entre les sondages et les résultats* des scrutins. Pardon pour les détails, mais les choses se compliquent, et tournent notamment autour de ce que la profession appelle les méthodes de redressement d'échantillons, parce que dans un échantillon brut qui revient du terrain, il y a toujours des biais, comme on dit, c'est-à-dire, des erreurs structurelles du fait que d'abord les gens de sensibilité de gauche ont tendance à répondre un peu plus que les gens de sensibilité de droite, et ça quels que soient les instituts : depuis 30 ou 40 ans c'est comme ça en France. Et puis il y a aussi, et on met plus souvent l'accent là-dessus, la difficulté de saisir les votes pour les partis extrêmes, les fameux votes contestataires, dont on a parlé tout à l'heure. Il y a d'autres raisons qui font que ça devient de plus en plus difficile, et à la limite, *l'un des scénarios possibles c'est que dans vingt ou trente ans on ne fera plus du tout de sondages préélectoraux parce que l'on n'y arrivera plus*. Ça veut donc dire qu'il y a un besoin d'un séminaire interne de la profession et avec des gens comme Benoît Riandey, qui est là, et quelques autres. Dans le cadre de nos réunions professionnelles, on va attaquer ces questions-là. Par exemple, le mois prochain, il y a le troisième colloque francophone sur les sondages à Autrans, à côté de Grenoble : il y a une demi-journée de table ronde là-dessus, et on va continuer dans le cadre d'un groupe de la Société Française de Statistique. Je peux développer ça, mais ce n'est sans doute pas le lieu...

Le deuxième type de problème, qui concerne notamment nos amis journalistes et tous ceux

qui sont associés à la publication, est le suivant : **que publier et comment** ? Du fait par exemple que les sondeurs disent qu'il y a toujours une marge d'incertitude, et on peut même chiffrer les ordres de grandeur. Quand il s'agit des résultats des opérations dites « opération estimation », le soir des grands scrutins, on a l'habitude de donner des fourchettes. Dès huit heures une ou huit heures cinq, on n'a pas un résultat par candidat ou par parti, mais on a une fourchette. **Pourquoi alors ne pas publier des fourchettes honnêtement aussi sur les sondages préélectoraux ?** Donc là, la question globalement est : « jusqu'où aller ? » dans ce qui peut être à la fois la transparence et la pédagogie. Il y a une demande de transparence, il y a une demande sociale qui évolue vers plus de transparence, et notamment la fameuse loi de 1977 a été amendée en février, juste avant les grandes élections du printemps dernier. Il y a eu une modification introduite par cette loi rectificative, qui ne plaît pas beaucoup aux sondeurs, qui ne leur plaît même pas du tout : la notice qui sert de base au contrôle de la commission des sondages et que le sondeur doit déposer de par la loi à chaque fois qu'il y a une publication de simulation d'intentions de vote, ce document peut dorénavant être consulté par tout un chacun, par vous, par chacun des membres ici présents, qui peut demander à le voir. Les sondeurs n'aiment pas beaucoup ce genre de choses. Comment faut-il d'abord appliquer ça ? Il y a une règle qui a été définie par la commission des sondages en accord avec la profession : ce n'est pas évident. **Et quelle pédagogie ?** Problème des fourchettes et expliquer en plus de ça que même quand on dit une fourchette il n'y a que 95 chances sur 100 pour que le résultat vrai soit dans la fourchette, tout ça est assez compliqué. Dans certains cas, qui vont au delà du simple sondage, lorsqu'il y a des projections en sièges, des simulations, là, honnêtement, certains supports le font, il faut une notice explicative qui prend une bonne demi-page de magazine si on veut expliquer en détail comment sont faits ces calculs.

Donc le deuxième problème c'est un peu un problème des **modalités de publication**, avec les deux mots « transparence » et « pédagogie ». Jusqu'où faut-il aller ? Il y a quand même une évolution et une tendance générale à aller vers davantage de transparence. Et à tout ça bien sûr



la profession journalistique est largement associée, parce que nos amis journalistes n'aiment pas beaucoup les fourchettes. Ils veulent un chiffre. BVA donne combien ? L'IFOP donne combien ? Si on montre des fourchettes, c'est compliqué. Mais ça peut être utile parce qu'il y a toujours le problème du troisième homme. Le problème, c'est que s'il est dans la nature des choses, c'est-à-dire, du corps électoral, qu'il y ait un score extrêmement serré entre le premier le deuxième et le troisième, aucun sondage ne peut donner à l'avance le tiercé gagnant. Ça n'est pas possible. C'est le deuxième type de problème.

Et le troisième type de problème, qui est un peu plus limité comme enjeu professionnel, c'est le **statut des chiffres publiés**, le statut des chiffres et en même temps des gens qui établissent ces chiffres. En fait actuellement, ça commence à être connu, notamment à partir de la vulgarisation du mot redressement (ce qui est un vocable d'ailleurs peut-être impropre du point de vue de la communication, qui donne l'impression qu'il y a des tripatouillages et des magouilles sur les chiffres et qu'on ne sait pas bien ce qui sort). En fait, dans l'état actuel des choses, les chiffres qui sont publiés, ce ne sont pas les chiffres qui sortent directement des ordinateurs, mais ce sont des **chiffres revus et corrigés** par des calculs arithmétiques de redressement, et ensuite qui sont revus et finalisés par un politologue. Et moi je suis de ceux qui pensent que ce n'est **pas très sain que ce soient les mêmes qui soient les sondeurs et les politologues**. Cela rejoint le statut des

chiffres. Je ne veux pas entrer dans la cuisine traditionnelle, mais pourquoi ne pas faire ce que certains tandems font assez bien ? Qu'il y ait des communiqués de sondeurs : ce sont des statisticiens, ils travaillent sur l'enquête avec des méthodes arithmétiques et mathématiques de calcul de redressement... On publie les chiffres et c'est signé par l'institut de sondage ou par le patron de l'institut. Et à côté et en même temps, on publie des commentaires de politologues qui disent : compte tenu de ça, si on a publié des fourchettes, le politologue peut dire « je pense que compte tenu du contexte, de toutes les informations qu'on peut avoir, de l'expérience qu'on peut avoir depuis 30 ou 40 ans de ce genre de choses, je pense que c'est plutôt ça... il peut éventuellement donner quelque chose qui ressemble plus à un pronostic qu'un résultat de sondage. Parce qu'il y a actuellement une confusion complète entre ce qui sort du terrain, ce qui est redressé, et l'avis des politologues. Ceci d'ailleurs ne facilite pas le travail de la commission, dont le rôle est de vérifier si techniquement ça tient la route. Je m'arrête là pour l'instant, mais je suis disponible pour aller plus loin si vous le désirez, ou répondre à des questions. (*applaudissements*)

J.-R. B. : Si je comprends bien, le sondeur honnête livre un produit du genre « Untel a 95 % de chances d'obtenir entre 48 % et 54 % de vote aux prochaines élections toutes choses égales par ailleurs, et si les électeurs ne font pas de farce ». Est-ce bien ça ?

J. A. : Oui, c'est bien ça.

J.-R. B. : Le journaliste, qu'est-ce qu'il en fait ? Mesdames et Messieurs les journalistes, vous avez la parole et les micros.

L.-M. Horeau : Je crois que j'ai tort de prendre la parole, parce que le Canard Enchaîné a une particularité, et ça lui donne une liberté pour parler des sondages, c'est qu'il n'en publie jamais. *On n'a jamais acheté un sondage et on n'en achètera jamais.* Ceci étant dit, j'ai un point de désaccord avec vous, Monsieur, quand vous dites qu'on arrêtera de faire des sondages : je pense que tant qu'il y aura des gens pour les acheter, on continuera à en faire. Et comme ça se vend très bien, c'est souvent une locomotive

pour les journaux de publier un sondage. Ça fait parler du journal, ça nourrit les commentaires et c'est un peu désolant quand on voit la déroute, il faut appeler les choses par leur nom, des sondages dans les dernières élections, notamment pour la présidentielle. Pendant les mois qui ont précédé, les politologues distingués se nourrissaient de sondages, dont on s'est aperçu qu'ils étaient ineptes... on se demande si les commentaires politiques n'étaient pas un peu... Comment ai-je dit ? Ah ! oui, ineptes...

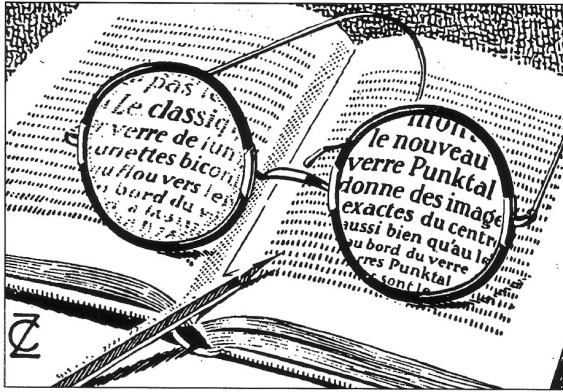
C'est un vrai problème, et en même temps les journaux sont très taisant sur le sujet. Pour une raison simple, c'est qu'il y a une connivence totale (c'est ce que vous disiez) entre les sondeurs qui sont leurs prestataires de services, et les journaux qui achètent, qui sont les clients. Ils sont forcés de s'entendre, et donc vous verrez très rarement dans un journal une descente en flammes des instituts de sondage. Ou alors de la concurrence, mais pas de celui qui est le fournisseur habituel. Et donc Pénombre a là un champ particulièrement riche, précisément parce qu'il n'est exploité par personne ou quasiment.

J.-R. B. : Ça, c'est donc une opinion d'un journal qui ne publie pas de sondage et qui dit pourquoi. Nous avons parmi nous des représentants de journaux, ou du moins des journalistes qui travaillent dans des journaux qui publient de temps en temps des sondages. Quel est votre point de vue là-dessus, y a-t-il débat au sein de vos rédactions ? J'imagine qu'il y en a. J'imagine aussi que vous ne pouvez pas tout nous dire ?

A. Reverchon : Oh là là ! Bien sûr qu'il y a des débats : il y a des débats féroces, évidemment. Le problème c'est qu'ils deviennent féroces une fois qu'on s'est aperçu que les sondages étaient ineptes, mais pas avant. C'est le premier problème. Mais le résultat, c'est qu'il y a une *autolimitation quand même très forte...*

J.-R. B. : Il va y avoir une autolimitation ou il y a eu une limitation ?

A. R. : Il y en a déjà en ce qui nous concerne, on a déjà pas mal diminué...



J.-R. B. : Parce que ce n'est pas la saison... c'est un phénomène saisonnier ?

A. R. : Pour les sondages politiques, oui peut-être, mais en même temps, on fait des sondages sur tout, sur tout, sur tout... et le problème c'est qu'on s'aperçoit effectivement que, dès qu'on fait un sondage sur n'importe quel sujet, c'est repris à la radio, à la télé, et que c'est ça qui fait vendre le journal. Parce que pour le lecteur et le public, ce besoin de chiffres au sens le plus profond, pour se faire une conviction, il est consubstantiel à la façon dont les gens se nourrissent de l'information. *Ils veulent du chiffre et nous on vend un journal.*

J.-R. B. : Donc le lecteur veut du sondage...

F. Dixmier : Il veut du sondage pour se faire une opinion ? Et on fait des sondages de son opinion, donc...

J.-R. B. : Est-ce que vous êtes d'accord avec ce point de vue ?

F. Ernenwein : Absolument, mais c'est maintenant devenu un secret de Polichinelle. En fait, les sondages sont beaucoup plus qu'un instrument d'investigation pour connaître l'opinion. Ils sont *un instrument de communication pour les titres*, dans la mesure où, si on fait la chaîne ou l'histoire d'un sondage dans les journaux, ça donne la chose suivante : un journal publie un sondage, et donc là, il y a intérêt à ce qu'on ne soit pas dans les fourchettes pour que ça traduise quelque chose. Si on est dans les incertitudes, le sondage n'a pas d'intérêt. Il faut qu'il tranche une question. Un sondage doit trancher une question de société, et pas seulement politique, parce qu'il ne faudrait

pas croire que l'usage des sondages soit réservé au champ politique. En fait les sondages qui marchent le mieux aujourd'hui, c'est « 60 % des femmes pensent que » ou « 30 % des hommes... », sur le jardinage ou n'importe quoi... L'usage n'est pas politique. Une fois donc que le sondage est publié dans un journal, quand ça concerne une question de société ou des pronostics électoraux ou des évaluations de rapports de force électoraux, c'est à peu près la certitude que le journal va être cité par tous les autres journaux, qu'il parle des élections, du jardinage ou de la cuisine. Et donc, c'est la boule de neige... Mais effectivement, *la lucidité des journalistes est assez grande* sur la valeur scientifique ou la pertinence des sondages. Je rappelle quand même que les journaux, ce ne sont pas seulement des œuvres intellectuelles mais ce sont aussi des entreprises, avec des budgets et des comptes, et que maintenant, le sondage est devenu d'usage courant comme instrument de communication.

J.-R. B. : Vous partagez donc à peu près ce point de vue. Donc je vais être obligé de me retourner vers les lecteurs que nous sommes tous. Donc c'est de la faute aux lecteurs ? Au lecteur électeur ? Les lecteurs ont la parole...

J. R. Suesser : Je n'arriverai peut-être pas à répondre directement à ta question.

J.-R. B. : J'imaginai bien...

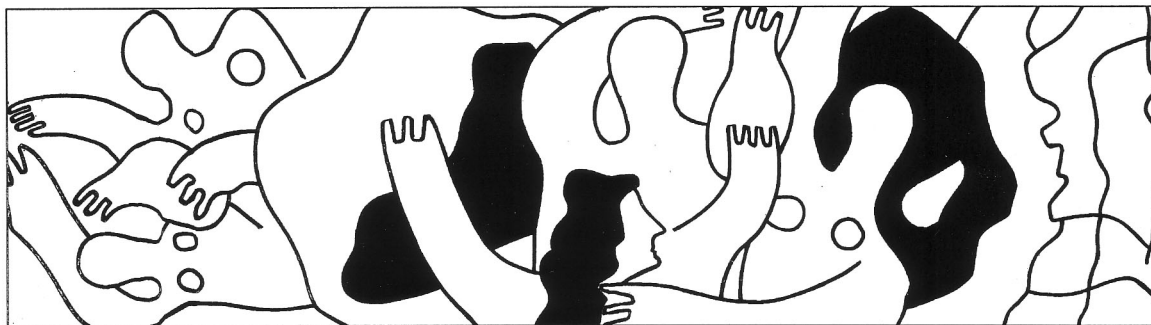
J. R. S. : J'avais été assez frappé le 23 avril au matin en ouvrant deux journaux : l'un s'appelle Libération l'autre s'appelle Le Figaro, qui publiaient des tableaux très grands, très détaillés qui avaient l'avantage de ne pas être des résultats de sondages classiques, mais qui étaient ce qu'on appelle des sondages « sortie des urnes », c'est-à-dire, qu'on demandait à des gens ce qu'ils venaient de faire, non pas ce qu'ils allaient faire trois semaines plus tard (on a le droit de changer d'avis), mais ce qu'il venaient de faire. Et on en interrogeait beaucoup : puisqu'ils sont tous au même endroit, ça ne coûte pas cher de poser des questions à beaucoup de gens. Donc on avait un échantillon qui était non négligeable. Et donc on se permettait des nomenclatures qui étaient relativement détaillées. Alors il se trouve que

dans les deux journaux, il y avait la possibilité de regarder la même information : Les 18 - 24 ans qui ont voté Le Pen.

Il y a pas mal de gens d'ailleurs qui ont voté Le Pen, donc, en plus, on peut penser que dans la case qui permet de le construire, on a pas mal de monde. Et là, c'est intéressant, parce que je ne

sont quand même là pour nous informer, d'abord, et pour nous aider à être citoyen ensuite. Ils ont pris le chiffre qui était politiquement le plus...

J.-R. B. : Ceux qui étaient à 12 % sont passés à 20 % parce que c'était plus sexy ? On a



me souviens plus lequel a dit quoi, mais Libération, par exemple, a dit 12 %, le Figaro 16 % (ou peut-être l'inverse). Il y a déjà une belle différence !

Je me dis que, puisqu'on parle beaucoup des sondages et de leur échec, normalement, le lendemain, on va en trouver des traces. Mais alors, ce qui est encore mieux, c'est que le soir même, j'écoutais une radio qui s'appelle France Inter, et, ô miracle, ils décident de parler des 18 - 24 ans qui ont voté Le Pen ! Et ils étaient... 20 % ! Et c'était aussi un sondage sortie des urnes... Alors là on va de 12 à 20.

Mais, on est en pleine période où on fait de la politique. Donc, c'est forcément un moment où il est intéressant de savoir si les jeunes votent plus Le Pen que la moyenne de la population, s'il y a beaucoup de gens qui votent Le Pen, alors qu'il y a beaucoup de jeunes qui sont dans la rue. Donc on est au centre d'un débat politique. Et ça, c'est intéressant, parce que dans les jours qui suivent, eh bien ! figurez-vous que dans tous les organes de presse, 20 % des jeunes votent Le Pen.

Et là, je me pose une question. Il y a des questions techniques, parce que je suppose (j'ai peut-être tort) que le tableau en question est moins tripatouillé que d'habitude. Puisque c'est un sondage sortie des urnes, on sort des tripatouillages qui nous étaient indiqués tout à l'heure. **L'écart de 12 à 20 c'est beaucoup, avec un échantillon qui était, je crois, de 4 000.** Et ce qui est beaucoup plus intéressant pour moi, c'est que finalement aucun journaliste n'a décidé de continuer avec son chiffre. Les journalistes

« politiquement arrondi » à 20 %... Techniquement, est-ce raisonnable qu'il y ait un écart entre 12 et 20 sur un sondage sortie des urnes ? Alain, par exemple, toi qui as tripatouillé des choses comme ça dans des sombres cuisines obscures...

Alain Tripier : Non. Il est possible que, lorsqu'on cherche dans des catégories détaillées, comme les 18 - 24 ans, même sur un sondage de 4 000, on se retrouve avec des échantillons par exemple pour les 18 - 24 ans qui sont assez minables. Mais il ne faut pas oublier de dire que **les sondages sortie des urnes sont redressés aussi.** Parce qu'en interrogeant en sortie des urnes un échantillon du corps électoral, si vous prenez le résultat brut, vous ne retrouvez pas les résultats du scrutin. C'est-à-dire que vous avez une tranche de l'opinion, en général de l'opinion extrême, notamment de l'extrême droite, qui ne restitue pas son vote, et qui dit autre chose. Donc, on est obligé, en sortie d'urne comme pour n'importe quel autre sondage, de redresser.

J.-R. B. : Alors l'explication n'est-elle pas que l'on redresse d'après la manière de mentir qu'on a constaté à l'élection précédente, et que les 18 - 24 ans, eux, n'ont pas voté à la dernière, et on n'a rien sur eux, et ils n'ont pas la même manière de mentir que leurs prédécesseurs ?

A. T. : Non, c'est-à-dire que, sans vouloir assommer tout le monde avec des considérations techniques, il y a **plusieurs étapes dans le redressement**, il y a plusieurs

variables dans le redressement. Il y a les variables socio-démographiques, plus la reconstitution des votes aux précédentes élections. Alors quand on fait des sorties d'urnes c'est facile puisqu'on reprend les résultats qui viennent d'être obtenus. Au niveau des variables socio-démographiques on essaye de reconstituer à peu près ce qu'est la population française. Or dans un sondage sortie des urnes, on n'est pas du tout sûr d'avoir une bonne représentativité des 18 - 24 ans. Peut-être que les 18 - 24 ans se sauvent en courant... On peut avoir des surprises, et ça peut expliquer des différences énormes. La différence de 12 à 20 % dans le cas présent...

J. Goffredo : Mais *quelle est la précision d'un sondage* ?

F. Dixmier : Ça dépend... du vent...

A. T. : Il est beaucoup plus difficile quand vous vous trouvez dans une situation 50-50 d'avoir quelque chose de fiable, que quand vous êtes dans une situation 20-80.

J. G. : Mais quand on nous dit 16,5 est-ce qu'on a le droit d'indiquer le « ,5 » ?

J.-R. B. : Non sûrement pas !

A. T. : Sur 1 000 interviews quand vous êtes à 50-50, c'est ± 3 , donc quand on vous dit 49 % contre 51 % sur un sondage de 1 000 personnes, ça ne veut rien dire.

J.-R. B. : Les **16,5 %**, si j'ai bien compris ce qui nous a été dit jusqu'à maintenant, doivent être interprétés comme : vous avez *une chance sur vingt de vous tromper si vous dites que c'est entre 13,5 et 19,5*.

A. T. : Voilà.

J.-R. B. : Ça relativise un peu, et ça n'est plus très consommable en matière journalistique.

R. Padiou : En faisant la moyenne de trois, cela devient plus solide (rires).

Un participant : Je n'ai jamais été sondé, et je voudrais savoir comment ça se passe. À la sortie des urnes, j'imagine que c'est un face-à-face

direct avec le sondeur. Donc si j'ai voté Le Pen, je ne vais peut-être pas le dire. Si je suis sondé chez moi, au téléphone, je le dirais peut-être plus facilement. Et si, en plus, il y a un bulletin à remplir... Comment ça se passe, est-ce qu'on est *face-à-face avec le sondeur ou pas* ?

A. T. : Selon les instituts, ce n'est pas toujours la même méthode. Il y a de très nombreuses méthodes... Aujourd'hui on fait beaucoup de sondages par téléphone, alors qu'il y a une dizaine d'années on n'en faisait pas. Les sondages politiques qu'on faisait dans les règles de l'art à une époque, c'était des sondages à domicile, avec un questionnaire passé en face-à-face et on faisait même des vraies simulations de vote, c'est-à-dire que l'interviewé mettait un bulletin dans une enveloppe sans que l'enquêteur ne le voie, c'était un moyen d'essayer d'être le moins influençant possible. Tout ça a été abandonné depuis longtemps, et *on travaille beaucoup aujourd'hui par téléphone*. On devrait déjà en effet se poser une première question, au niveau du recueil de l'information : quand vous avez 16 candidats, et que l'enquêteur au téléphone lit la liste des 16, c'est un peu compliqué pour la personne qui répond. Sauf si elle se situe d'emblée dans les grandes formations politiques, ou si son choix est déjà fait. Mais on a bien vu, comme l'a dit Françoise, les votes contestataires ou protestataires ont fait jusqu'à 40 % des estimations de vote dans les sondages, donc il y avait en effet un pourcentage non négligeable des interviewés qui se « promenait » entre les 16 candidats, ce qui est extrêmement complexe quand on fait une interview téléphonique. Vous avez aussi un autre système, quand on fait du face-à-face, du sondage à domicile, on n'utilise plus aujourd'hui un questionnaire papier, mais un *micro-ordinateur portable*, c'est-à-dire qu'on arrive chez les gens, on s'installe chez eux, et pour peu que la batterie de l'ordinateur portable soit un peu faiblarde on demande aux gens en plus de pouvoir brancher la prise. C'est toute une gestuelle et une démarche très différente de celle qui existait auparavant, où les trois quarts du temps, l'enquêteur restait sur le pas de la porte et pour un certain nombre de personnes, là aussi on a un biais. Vous avez des personnes âgées ou des personnes craintives qui n'osent pas laisser entrer les gens chez eux.

Donc l'enquêteur qui restait sur le pas de la porte, finalement, c'était peut-être moins mauvais pour les biais d'enquête, que l'ordinateur sous le bras, et de s'installer dans une chaise du salon. Donc déjà à ce niveau-là, selon le type d'élections dans lequel vous vous trouvez, ou selon que vous êtes au premier tour ou au deuxième tour, la fiabilité du recueil de l'information va changer du tout au tout.

J.-R. B. : Si je comprends bien, à nos 3 % en plus ou en moins qui ne sont dus qu'à l'échantillonnage statistique, qui est l'incertitude incompressible quoi qu'on fasse, il faut ajouter une incertitude née de la manière de déjouer les mensonges des gens...

J. Antoine : Je le disais tout à l'heure, il y a de plus en plus de raisons qui font qu'il y a et qu'il y aura des écarts entre ce que disent les gens même deux jours avant le vote et ce qu'ils feront le jour du vote. En plus les gens se décident de plus en plus tard. C'est vrai pour les vacances, c'est vrai pour les achats de consommation, et c'est vrai aussi pour les votes. Donc deux jours avant, la proportion de gens qui ne sont pas encore décidés est encore assez considérable, elle peut être de l'ordre d'un tiers des électeurs. Il y a également des phénomènes qui jouent aussi un peu sur les réponses aux votes antérieurs. Certains ont appelé ça les réactions de l'*électeur stratège*. Maintenant les gens interrogés avant le sondage savent que ça paraîtra dans les journaux, que les états-majors politiques auront connaissance de ça, est-ce que j'ai intérêt à dire vraiment ce que seront mes véritables intentions de vote ? etc. ça devient de plus en plus difficile...

Et puis alors *les sondages sur le terrain en face-à-face deviennent de plus en plus difficiles* avec les digicodes, les difficultés d'accès aux maisons. Pourquoi est-ce qu'on fait du téléphone aujourd'hui alors qu'on n'en faisait pas il y a dix ou vingt ans ? Parce qu'il y a dix ou vingt ans, le taux d'équipement en téléphone était insuffisant. Maintenant le taux d'équipement de toutes les catégories est supérieur à 80 ou 90 %. *Le problème, maintenant, ce sont les portables*. Les jeunes deviennent de plus en plus difficiles à joindre par le téléphone fixe, parce qu'ils ont tous les habitudes du portable. Et par téléphone il y a

aussi d'autres difficultés. Par exemple pour trouver la bonne personne dans le foyer : il y a une tendance évidemment à ce que la personne qui décroche le téléphone la première soit le plus probablement la personne interrogée, et ça ce n'est pas ce qu'il faut. En Allemagne par exemple, on a trouvé ce qu'on a appelé un *biais culturel* c'est-à-dire que les gens les plus modestes même s'ils ont le téléphone ne sont pas à l'aise au téléphone. Historiquement d'ailleurs le succès de Gallup en 1936 par rapport au sondage qui s'appelait le vote de paille que faisait le *Literary Digest* avec 2 millions de personnes interrogées, le succès de Gallup, c'est qu'il avait montré que les sondages par les magazines, les sondages postaux etc. et toutes les méthodes qui étaient employées favorisaient les gens culturellement aisés, donc dans la culture américaine, les républicains conservateurs, et en fait le succès de Gallup en 36, c'est que pour avoir la bonne représentativité de l'ensemble des électeurs, y compris des électeurs démocrates, il fallait rencontrer les gens de condition modeste, et la seule manière à l'époque de les rencontrer, c'était sur le terrain et chez eux. Il subsiste actuellement encore, même dans nos pays évolués modernes développés, ce que les professionnels appellent *des biais, c'est-à-dire des espèces d'erreurs structurelles*, de défauts structurels des échantillons de téléphone par rapport à l'enquête sur le terrain bien faite.

J.-R. B. : Merci.



F. Lehobey : Je crois qu'il y a au moins deux types de sondage qui existent. Il y a les sondages qui sont commandés par les journaux et qui sont effectivement publiés et sur lesquels un regard critique, que ce soit de Pénombre ou des lecteurs peut s'exercer, mais il y a aussi d'autres sondages, qui sont les sondages commandés par Matignon ou qui sont commandés par les états-majors de campagne. Je pense qu'ils ont existé, qu'ils sont très nombreux. Il n'y a qu'à regarder les comptes de campagne des différents candidats, pour voir qu'ils y ont effectivement eu recours. Sur ces sondages-là, il n'y a aucun critère démocratique, ce n'est pas une question assujettie aux règles de la commission dont on a parlé tout à l'heure...

J.-R. B. : Non, ils ne sont pas publiés, ceux-là...

F. L. : Ah voilà ! Et *ces sondages de l'ombre* ont eu beaucoup d'importance pour l'orientation de la communication, et la constitution du programme et des discours du candidat.

J.-R. B. : D'une certaine manière c'est rassurant qu'il n'y ait pas que l'électeur qui soit dupe, il y a aussi l'élu... Non en fait ça ne rassure pas !

Un participant : Sans entrer dans les détails techniques, il me paraît indispensable de rappeler tout de même que j'ai appris à l'école, il y a longtemps c'est vrai, qu'il y a deux sortes de sondages : les *sondages probabilistes*, dans lesquels on peut fournir une fourchette d'incertitude, et les *sondages par quota*, dans lesquels on ne peut pas fournir une zone d'incertitude. Or les sondages politiques sont tous de la deuxième catégorie. Donc on ne peut donner aucune indication sur l'incertitude des résultats de ce sondage. Je parle sous le contrôle du maître Jacques Antoine.

J.-R. B. : C'est de pire en pire, on a vu la fourchette s'élargir, s'élargir, et maintenant elle s'évanouit... (*rires*) On ne sait même plus l'incertitude. C'est vraiment le crépuscule des sondages !

J. Antoine : Réponse : on le fait quand même (*rires*) ; on le fait quand même parce que l'expérience montre que c'est assez voisin, et

que le quota bien fait (bien sûr il y a une façon de faire des quotas qui ne veut rien dire) est même quelquefois très compétitif par rapport à l'échantillon aléatoire. On ne peut pas entrer dans les détails techniques, mais la France est le pays où on ne peut pas faire de l'aléatoire, parce qu'on n'a *pas de liste correcte qui soit accessible pour faire des échantillons*. Il y a l'annuaire du téléphone, avec là aussi ses biais : le biais du téléphone, la liste rouge, les portables, etc.

J.-R. B. : EDF ? Les abonnés au gaz ?...

J. A. : Non, on ne le fait pas. Si on le faisait, EDF-GDF, c'est encore des foyers et non pas des individus. Il fut un temps où les sondeurs arrivaient à faire des échantillons sur les listes électorales en allant dans les préfetures, mais maintenant c'est devenu beaucoup plus serré, et c'est interdit et impossible.

Une participante : Excusez-moi, une petite question. J'ai pensé au trappeur quand Jacques Antoine a évoqué le fait que dans les *redressements*, on avait établi que les gens de gauche répondaient plus facilement aux sondages. Sans forcément entrer dans la technique que je ne comprendrais pas, *comment on fait ça ?* C'est le trappeur !

J. A. : On le sait précisément par des questions d'une part de préférence partisane, et, d'autre part, par des questions un peu plus précises sur comment vous avez voté à telles ou telles dernières élections législatives ou présidentielles. Et comme pour ces questions de souvenirs de vote on a par ailleurs des statistiques précises, les statistiques électorales du ministère de l'Intérieur ou du Conseil Constitutionnel et tout ce qu'on voudra, qu'on évoquait tout à l'heure, on compare ce qui revient du terrain comme structure politique avec ce qu'on a dans les statistiques exactes depuis 30 ou 40 ans. Pour tous les instituts c'est toujours comme ça, *il y a toujours un peu trop de gens de gauche et pas assez de droite*. (*pour les instituts, n.d.l.r.*)

J.-R. B. : Ce qui trouble particulièrement, c'est quand la manière de mentir évolue entre deux élections. Si les gens mentent toujours pareil, on

sait comment redresser. Tout à l'heure je pensais qu'il y avait aussi des Indiens et des trappeurs qui votent, quand vous avez parlé de comportement stratégique de l'électeur. On se demande si on vote pour la personne qui vous plaît le plus ou si on vote pour faire en sorte que compte tenu de toute cette machine de Tinguely, ce soit la personne qui vous plaît le plus qui finisse par être élue. Du coup on ne vote plus exactement pareil, ça devient compliqué.

J. Goffredo : Moi j'aimerais poser une question aux journalistes : ils disent qu'ils publient des sondages pour faire du chiffre, et qu'ils savent lucidement que ces sondages sont faux. Ça je le comprends. Ce que je ne comprends pas, c'est *pourquoi ils achètent ces sondages ? ils devraient les inventer... (rires, applaudissements)*

J.-R. B. : La question est posée...

F. Ernenwein : On peut réfléchir et pousser le paradoxe : la réponse est simplement que malgré toutes les erreurs que l'on peut repérer dans les sondages, *ils nous disent quand même quelque chose de l'état des sociétés* dans lesquelles ils sont faits. Quelques plantages monumentaux, c'est d'ailleurs l'argument utilisé par les sondeurs, n'empêchent pas que, bien utilisés, ils donnent une photographie de l'opinion sur la question qui est posée. Le débat peut certainement porter sur l'usage des sondages ; sur l'utilité des sondages dans une société ouverte où il y a des décisions à prendre, là je parle des responsables politiques, ça ne me paraît pas être à débattre...

J.-R. B. : Dans ce que vous dites, vous parlez en même temps des sondages électoraux et des sondages sur les autres sujets. Je ne crois pas qu'on puisse exactement mettre ça sur le même plan. Sonder les gens pour savoir s'ils préfèrent ceci ou cela, le yaourt à la pomme ou je ne sais pas quoi, en somme, c'est l'étude de marché politique, ça peut donner des indications utiles, même si on se trompe de 6 points, ce n'est pas très grave. En revanche dans notre discussion, on voit bien qu'à partir du moment où il va y avoir une élection, qui est le sondage pour de vrai et qui est un processus qui fonde notre cohésion républicaine, le sondage devient

perturbateur beaucoup plus que si c'est un sondage sur « est-ce que vous avez peur des OGM ? ». On entre dans des rétroactions entre le sondage et l'élection, et ça pervertit le processus électoral.

F. E. : On passe beaucoup de temps à pointer les défauts des sondages, et ça me paraît utile, mais dans la société, si on prend l'état de l'opinion, pas forcément mesurée par les sondages, mais à travers ce qui s'exprime dans les reportages, *il y a des choses qui remontent de l'opinion*. Et aussi avec les journalistes, je le dis au passage.

J.-R. B. : Merci, c'est pour cela que les gens achètent les journaux...

F. E. : Des choses remontent de l'opinion par les sondages, et c'est quand même intéressant de les voir, et je ne vois pas pourquoi on s'abstiendrait.

Un participant : J'ai peur de manipulations perverses, du style « comme c'est Untel qui va gagner, j'irai aux champignons », ou alors « c'est Untel qui va gagner, alors mobilisons-nous parce qu'il ne faut pas qu'il gagne »... Enfin c'est pervers. Je crois que les gens réagissent un peu comme ça.

J.-R. B. : C'est bien le sujet...

F. E. : J'avais perdu un peu le fil de ma démonstration, mais je voulais simplement souligner qu'il y a eu un débat récemment autour des sondages, et l'opinion s'est exprimée. La dernière semaine de campagne, les sondages n'étaient pas publics, et réservés jusqu'à récemment à un certain nombre « d'initiés ». Aux yeux de beaucoup de gens, ça paraissait scandaleux, et le désir de transparence s'est exprimé, à tel point que le législateur a fait ce qu'il fallait pour que ce monopole des sondages réservés à quelques-uns disparaisse. Donc *la société est ambiguë par rapport aux sondages* et tout le monde n'est pas sur la ligne : « ça ne sert à rien, c'est inutile, c'est de la manipulation ».

Une participante : Vous venez de dire, et c'est probablement vrai, que les sondages en période électorale perturbaient l'élection. Est-ce que ça, ce n'est pas de toute façon très grave, que le

sondage soit exact ou inexact ? La question de l'exactitude du sondage est très secondaire, de toute façon, *si l'élection est perturbée*.

J.-R. B. : La question est posée, je n'ai pas la réponse...

Bernard Lacombe : Excusez-moi, c'est un peu là-dessus que je voudrais parler. Le sondage, de toute façon, les gens ne sont pas cons et vont modeler leur attitude en fonction des résultats. Donc, en dehors de toutes les erreurs et de tous les problèmes de manipulation, ça c'est incontrôlable par les sondages, et c'est là où les analystes politiques peuvent intervenir. Par exemple on dit « les gens sont contre les OGM ». Moi je me fous des OGM. J'entends dire que 60 % des gens sont contre les OGM. Je vais peut-être, soit réfléchir pour, soit réfléchir contre. C'est-à-dire, que *je vais modeler mon opinion en fonction des résultats du sondage*. Gramsci avait bien dit un truc très précis là-dessus : à partir du moment où les gens sont conscients, la statistique, les résultats des élections et les statistiques, etc. ne peuvent plus être pris comme ça, ce n'est que la photographie d'ici et maintenant, et demain, on va prendre en compte la photographie d'aujourd'hui.

J. Antoine : Je pourrais ajouter un petit mot sur la question fréquemment évoquée de *l'influence des sondages publiés* sur les comportements des électeurs. Alors c'est une question scientifiquement très difficile et qui n'est pas encore complètement tranchée. Il y a eu beaucoup de travaux là-dessus, notamment aux États-Unis qui étaient en avance sur nous depuis les années 40, et une récente brochure professionnelle ESOMAR (pour ceux qui sont intéressés, je pourrai vous donner les références), a fait le point sur tout ça. Évidemment, c'est fait dans une optique et une stratégie qui étaient assez claires et qui étaient affichées et qui était que les sondeurs s'élèvent contre toutes les limitations à l'exercice de leur profession, c'est clair. Mais cette brochure a fait le recensement, le point de tous les travaux qui ont été faits sur ce thème et ils ont trouvé *huit types possibles de réaction des électeurs* sur la publication des sondages. Les deux principaux, les plus connus, sont :

- « voler au secours de la victoire » : voter pour celui qui a le plus de chances de gagner,
- et l'inverse : venir à la rescousse du candidat du parti qui est le plus malchanceux et qu'on aime bien quand même.

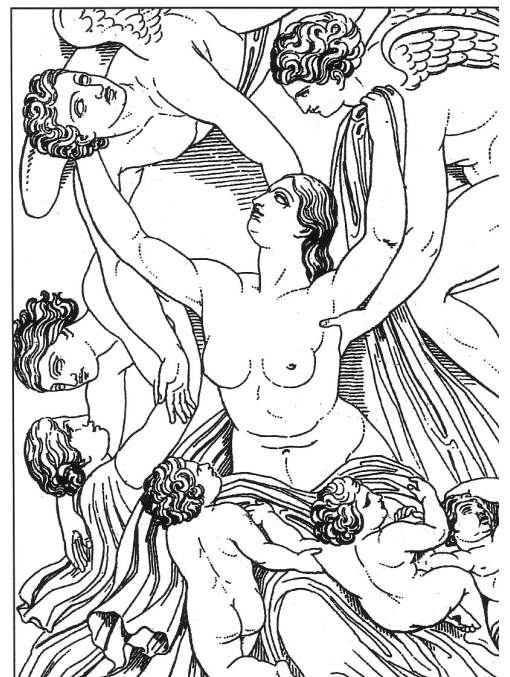
J.-R. B. : Ce qui, vous le constatez, permet de maintenir et même d'agrandir l'incertitude puisqu'il y a deux effets contraires...

J. A. : Ceci pour dire, on est sûr des tous petits pourcentages, mais on sait que dans certains votes serrés, c'est quelquefois à très peu de choses près qu'une élection se perd ou se gagne.

Jean-Paul Jean : Une correction peut-être d'abord. Pour la liberté des sondages jusqu'à la veille des élections, ce n'est pas le législateur qui a décidé, mais la Cour de Cassation, au nom de la liberté d'expression et de l'égalité d'information.

J.-R. B. : Merci M. le magistrat.

J.-P. J. : Ensuite, à propos du lien entre sondages d'opinion politique et ce que disait monsieur sur les tendances lourdes, qui ont influencé le vote. Je suis très favorable à tous les sondages qui aident à connaître les tendances lourdes de l'opinion. Ce que je ne comprends pas, en revanche, sur deux thèmes qui ont beaucoup joué sur le vote, celui de la



sécurité qui est monté très fort, mais aussi celui de la rupture de l'opinion sur le thème des 35 heures, c'est que quinze jours après, tout un tas de gens expliquaient que c'était sur les **35 heures** que les électeurs avaient voté contre Jospin. Mais *dans les sondages, ça n'était jamais sorti comme une tendance lourde de l'opinion*. Pourquoi est-ce que ça ne sort pas avant le vote, alors qu'après ça sort comme une déferlante explicative, en plus de l'insécurité ?

A.T. : C'est que dans les sondages préélectoraux on pose très peu de questions, hormis les intentions de vote...

M. Galan : J'aimerais enchaîner là-dessus. Depuis un petit moment j'assiste à une vague de perplexité : les chiffres sont douteux... L'argent, n'en parlons pas... Les femmes sont écartées... Le pouvoir est suspect... Les sondages, ça ne sert à rien... Quelqu'un nous dit : attention, attention, l'histoire de la parité il ne faut pas que ça sorte d'ici... C'est un peu comme si soudain, on était dans une sorte d'association... je ne dis pas de malfaiteurs, mais dans quelque chose qui comploterait. C'est un peu comme si on était en train de constater un jeu social hors la loi, et que tout à coup, on se sentait même contaminé par ce constat.

Ce que j'ai envie de dire, c'est que *la politique ce n'est pas de la pâtisserie* : c'est de la violence, c'est des rapports de force, c'est des rapports de pouvoir à l'état brut et que ce qui anime l'ambition de tous les politiques, hommes et femmes, gauche et droite, c'est le pouvoir, les privilèges etc. Je crois qu'il ne faut pas oublier cela. Mais aussi, ce qui me semble intéressant dans les constats que nous avons faits à ce sujet, c'est que les gens sont intelligents. Le peuple de France est intelligent, il a compris comment ça marche... Donc moi, tout cela ne m'inquiète pas du tout : je pense qu'effectivement c'est au contraire un *signe de bonne santé mentale, que de savoir tricher avec les sondages*. Ceci dit, le peuple va plus vite que les journalistes. Les journalistes auraient besoin de s'inspirer de quelques réactions observées de la part du peuple. Pour ne pas être trop long, je dirai que le sondage mesure de plus en plus quelque chose de très fluctuant qui serait du côté du désir. Quelqu'un avait dit : je présente ma candidature parce qu'ils le désirent. Il n'est plus là.

Quelqu'un d'autre dit : « c'est la passion » et on sait bien que la passion, c'est le partage. Merci.

J.-R. B. : Encore deux interventions car on va bientôt avoir faim !

Camille Sarrot : Mon intervention porte un peu moins sur les sondages. J'ai une double casquette : je suis à la fois journaliste et producteur de chiffres. Je suis attachée de presse à l'INSEE. Du coup, ça donne vraiment les deux casquettes, puisque, à l'INSEE, on essaye de donner des chiffres compréhensibles pour tout le monde.

J.-R. B. : Agent double...

C. S. : Agent double en effet... Ce qui m'épate, depuis le début, c'est qu'on n'arrête pas d'opposer sens et chiffres, en disant entre autres que trop de chiffres n'ont pas de sens et avec les démonstrations brillantes qui ont été faites tout à l'heure. D'ailleurs, je voudrais dire en passant que *les chiffres ne dépassionnent pas du tout*. Ça suscite plutôt les passions que le contraire, du moins c'est ce qu'il m'a semblé.

Pas assez de chiffres, c'est pareil, cela n'a strictement aucun sens, et là, je pense aux programmes politiques. Je me rappelle très bien plusieurs programmes : « on va favoriser la création d'entreprises ». Vous êtes gentils mais vous n'avez pas encore dit comment... Donc ça, ça m'avait fait vraiment énormément réagir.

On n'arrête pas de dire depuis le début que les journalistes ne produisent pas de sens en prenant trop de chiffres ou pas assez de chiffres, mais c'est une démarche qui n'a rien à voir. Il me semble qu'en cherchant des chiffres, ils ne cherchent rien d'autre que du sens. C'est l'objectif, et c'est bien en tout cas le même que le nôtre, producteurs de chiffres : c'est de *donner du sens*.

Une toute petite anecdote : tout à l'heure j'ai rempli l'information du jour sur le site Internet de l'INSEE, et je me suis posé la question suivante : « est-ce qu'il vaut mieux mettre un texte pour expliquer ce qu'est un ouvrage, ou est-ce qu'il faut mettre des chiffres bien forts, bien marquants, bien racoleurs ? Si vous allez sur le site Internet de l'INSEE, vous verrez comment j'ai résolu la question (avec des lettres en l'occurrence) : entre les chiffres et les lettres

ce coup-ci, j'ai choisi les lettres, mais je me suis dit que lundi matin, je mettrai des chiffres.

J.-R. B. : Voilà, vous êtes donc tous invités sur le site Internet de l'INSEE...

C. S. : Ce n'était pas pour faire de la pub, mais c'est fait quand même... En fait, il y a un truc qui m'a amusée. Je pense que le chiffre avait peut-être du sens quand il était incantatoire, et je pense à la conjoncture... Ou en tout cas au budget.

J.-R. B. : vous aurez tous compris qu'il ne s'agit pas de la position officielle de l'INSEE... Nous sommes entre nous. Pourrions-nous demander à la Société Française de Statistique ce qu'elle en pense, par exemple. Benoît Riandey la représente parmi nous. Tout cela est-il bien sérieux pour un statisticien réputé sérieux ?

Benoît Riandey : Je ne représente que moi-même et j'espère ne pas choquer mes collègues de la Société Française de Statistique. Je vais chercher dans le genre raisonnable même si ça ne sera pas très drôle.

Les résultats du 21 avril ont surpris et engendré beaucoup de discussions. **De nombreux citoyens se sont sentis trompés par les sondages. Plus précisément, par qui ?**

La question n'est pas si simple : aucun sondage national ne peut mesurer une avance de 200 000 voix et de nombreux sondages ont indiqué le coude à coude des candidats Jospin et Le Pen. Leurs 18 % et 14 % d'intentions de vote respectives annoncés par plusieurs sondages préélectorales ne diffèrent pas significativement de 16 % aux deux, estimés à partir de 700 réponses exprimées. L'outil n'a pas une telle précision. Les politologues et les politiques ont-ils écouté ces sondeurs pris d'incertitude ? Ont-ils accepté que les sondages remettent en cause leur pré-certitude qualitative du duel attendu Chirac-Jospin ?

Toutefois, en rassemblant tous les sondages en un seul, ces écarts, qui curieusement vont toujours dans le même sens, se confortent. Si aucun sondeur n'est pris en défaut, **la profession collectivement**, au sens des sondeurs pris comme un institut unique, **s'est bien trompée.**

D'ailleurs cette convergence des estimations de sondage surprend les probabilistes. Les échantillons sont certes indépendants. Les estimations le sont-elles ou sont-elles parfois téléphonées ? Un écho recueilli dans la profession disait qu'il y a des instituts indépendants et quelques suiveurs. Que croire ?

À qui peut-on imputer l'erreur collective de la profession ?

Un sondage politique fait appel à **trois métiers** : le sondeur (non au sens transmis par Jean Stoetzel d'un rédacteur et passeur de questionnaire, mais dans celui du praticien probabiliste, extracteur d'une sous-population désignée par le mot échantillon), le statisticien et le politologue.

Le sondeur, protégé par son droit à l'erreur - le fameux seuil de confiance - ne garantit les résultats que si la règle de l'art - le hasard statistique - est respectée. Ce n'est pas le cas des sondages politiques. Les conditions de réalisation du sondage politique sont très mauvaises, mais pas tant en raison de la méthode empirique d'échantillonnage, celle des quotas, que de l'attitude des enquêtés : beaucoup de Français détestent répondre aux sondages électoraux et s'en abstiennent. Ces mauvaises conditions de réalisation interdisent de déduire l'estimation de la seule loi des grands nombres.

Elles nécessitent donc l'élaboration d'un modèle statistique de correction d'erreur, le fameux redressement. En d'autres termes, **l'art du statisticien** consiste à tenter de produire de **bonnes estimations à partir de mauvaises données**, grâce à un modèle mathématique... tout en militant pour obtenir les meilleures données possibles. Ces modèles tiennent compte d'hypothèses sur le comportement d'acceptation différentielle de répondre à l'enquête, sur la sincérité de déclaration de l'intention éventuelle de vote, sur la qualité de reconstitution du vote antérieur.

La technique habituelle de redressement, très simple, ne différencie pas ces types d'erreur, ni leur mode de correction. Traiter de la même façon un biais d'échantillonnage (le refus de répondre d'un partisan de Le Pen) et la dissimulation de l'intention ou de la reconstitution d'un vote Le Pen est probablement une erreur de théorie statistique

universelle dans la pratique des instituts. En tout cas le débat sur ce point est insuffisant.

La qualité du travail statistique est conditionnée par la qualité de ces hypothèses à l'instant même de l'enquête. Cependant les comportements et donc les bonnes hypothèses varient sans prévenir !

Malheureusement, un bon modèle statistique n'est pas presse-bouton. Les délais de production de bonnes estimations de sondages sont très probablement incompatibles avec la précipitation de production des sondages politiques. On peut penser qu'elles nécessiteraient une batterie de questions conséquentes sur les représentations politiques, plus significatives du vote futur que la réponse à la question sur l'intention de vote, mais lentes à analyser. La question directe n'est peut-être pas la meilleure question. C'est seulement la plus simple.

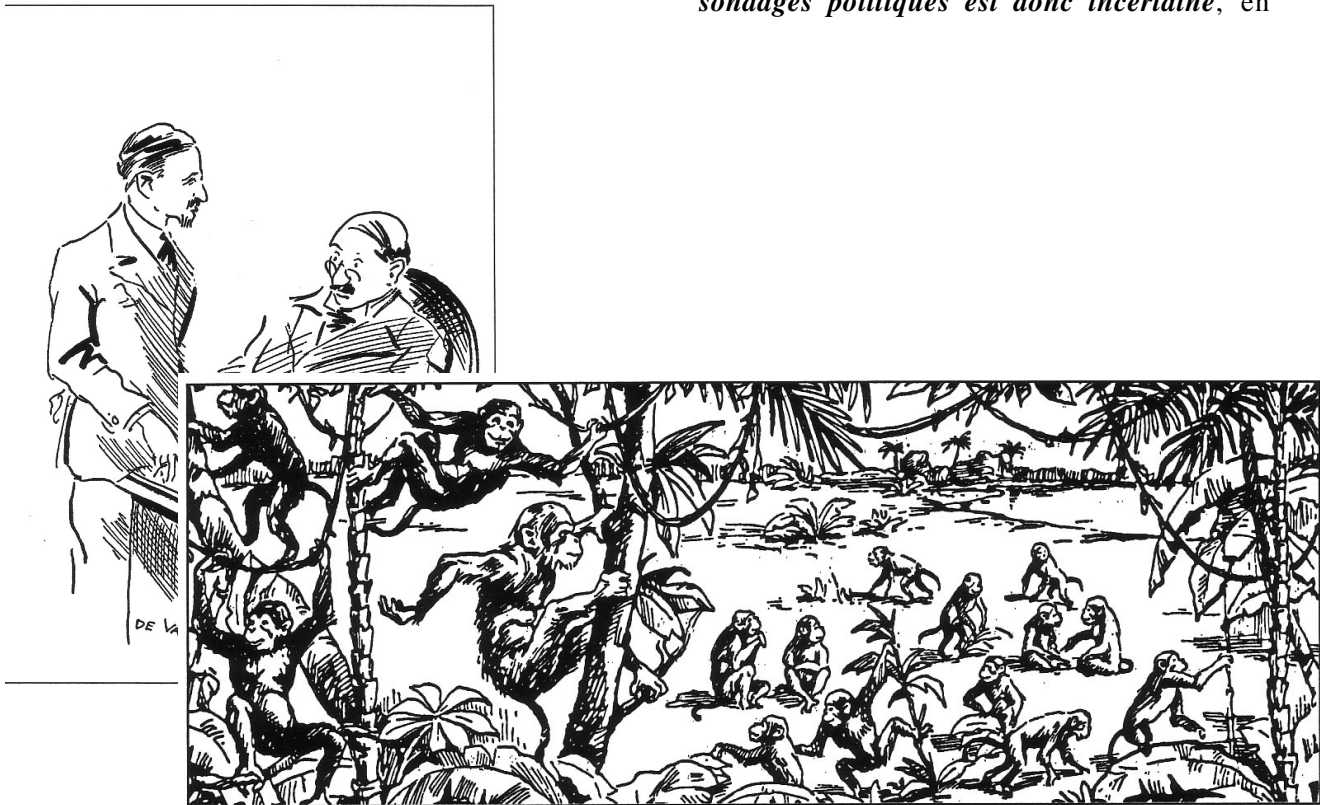
Ce modèle est alimenté par les *hypothèses des politologues*. Le statisticien n'est donc qu'un

sous-traitant de l'estimation, seulement partiellement responsable de celle-ci.

La procédure fonctionne très bien pour un second tour d'une élection présidentielle, en raison de la solidité de la reconstitution du vote du premier tour. Les conditions de l'estimation sont là exceptionnelles et les résultats remarquablement précis.

Mais au premier tour d'une présidentielle, la panoplie des hypothèses concurrentes est pléthorique. À chaque jeu d'hypothèses correspond un redressement et donc une estimation préélectorale pour chaque candidat. Récemment des collègues politologues me disaient disposer de douze redressements concurrents. Or le choix du jeu d'hypothèses retenu engendre le résultat. Comme le sondeur, le statisticien dégage lui aussi sa responsabilité ! En particulier le statisticien ne détient pas de test d'indépendance politique du jeu d'hypothèses et du redressement retenu.

Dans bien des contextes, la précision des sondages politiques est donc incertaine, en



particulier en présence d'outsiders perturbateurs, mais là, je sors de mon rôle de statisticien. Néanmoins, il est sûr que je ne ferais pas mieux que mes collègues statisticiens sondeurs, moins bien, faute d'expérience.

Alors, peut-on croire aux sondages ? Lesquels et quand ? La réponse n'est pas absolue. C'est une question à débattre avec les citoyens, les journalistes, les sondeurs, les politologues, tout simplement les adhérents de Pénombre.

(applaudissements)

J.-R. B. : Merci. Alors là, comme nous étions en passe de redevenir sérieux, il est temps d'aller boire de nouveau, et manger.

N. Meunier : Dans pas longtemps, on va refaire ça... Je ne sais pas si vous avez remarqué, mais en 2007, il y a à la fois des présidentielles, des législatives et des municipales.

J.-R. B. : On va se régaler...Merci à toutes et à tous.

Questionnaire à Choix Multiples

« CHIFFRES MAGIQUES OU MAGIE DES CHIFFRES »

Chaque participant à la GNE s'est vu remettre un questionnaire et a été invité à le renseigner aussitôt.

Ce questionnaire (voir page 55) comportait deux parties :

- des éléments de profil signalétique
- des questions liées aux élections.

Au total, 92 participants se sont pliés à cet exercice, avec beaucoup d'attention, puisque différents questionnaires portent des ratures (modifications de réponses après réflexion) ou des explications (pertinentes ou non) pour éclairer les réponses aux différentes questions.

Les questions relatives au profil du répondant ont été soigneusement travaillées de façon qu'un imbécile doublé d'un paresseux puisse y répondre (le test auprès d'un échantillon non représentatif s'est déroulé sans anicroche), mais aussi qu'un pervers y trouve son compte.

Dans le même esprit, de façon à garantir à chacun un score final élevé, les réponses aux 14 questions à choix multiples étaient exactes ou approchées, sauf une pour ne pas être accusé de complaisance.

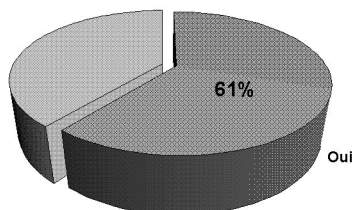
Curieusement, le dépouillement des réponses montre combien l'esprit humain est complexe : les répondants ont souvent joué avec les questions de signalétique mais peu avec les autres.

La population des Pénombriens

À la question : « Êtes-vous un homme ou une femme ? » :

- 61 % répondent « oui »
- 33 % ne savent pas ou ne répondent pas (respectons leur discrétion)
- 5 % répondent « oui » et « non »
- 1 % répond « non ».

SEXE : HOMME OU FEMME

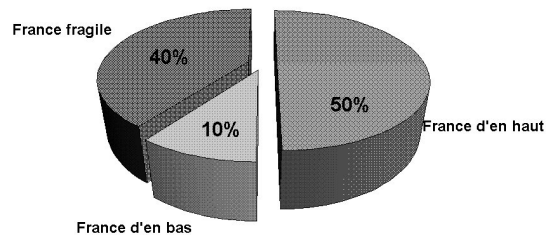


Ces 5 % ne sont pas des hésitants ; leurs commentaires indiquent qu'ils revendiquent un sexe et refusent l'autre. En revanche, le seul qui a répondu « non » n'a pas précisé davantage.

Rassuré sur ce premier point, l'analyste peut se pencher sur la sociologie des Pénombriens, du moins ceux (75 %) qui veulent bien se livrer à une analyse raffarienne de positionnement.

La moitié des répondants revendiquent leur appartenance à la « France d'en haut » mais 40 % figurent la « France fragile » et 10 % la « France d'en bas ». Les Pénombriens ne sont donc pas une France en modèle réduit.

POSITIONNEMENT SOCIOLOGIQUE



La question des études est particulièrement délicate à analyser. Les résultats sont les suivants :

- 61 % ont fait des études supérieures
- 18 % ont fait des études normales
- 11 % n'ont pas vraiment fait d'études
- 5 % restent discrets
- 2,5 % ont fait des études à la fois normales et supérieures, d'où leur présence rue d'Ulm
- 2,5 %, enfin, ont fait des études pas vraiment normales.

Avec des cursus aussi brillants, on doit s'attendre à ce que les Pénombriens présentent des QI élevés.

L'échelle retenue (105 et plus, entre 95 et 104, 94 ou moins) permet à chacun de s'auto positionner.

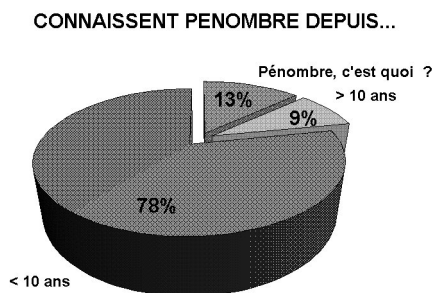
Les réponses pourraient sembler inquiétantes, mais il est probable que les

non-réponses traduisent la discrétion de QI très élevés et les réponses multiples un souci de présenter une approche multidimensionnelle de cette mesure :

- pas compris 23 %
- QI > 105 17 %
- QI 95-104 2 %
- QI < 95 0 %
- réponses multiples 11 %
- rebut 47 %

Dernier élément de signalétique : la connaissance de Pénombre qui témoigne du flux de nouveaux membres. Mais le temps s'écoule-t-il si vite que 9 % pensent participer à ses travaux depuis plus de 10 ans...

A noter enfin que 13 % participants (de fraîche date semble-t-il) se posent légitimement la question : « Pénombre, c'est quoi ? ».



Les Pénombriens face aux chiffres du débat électoral

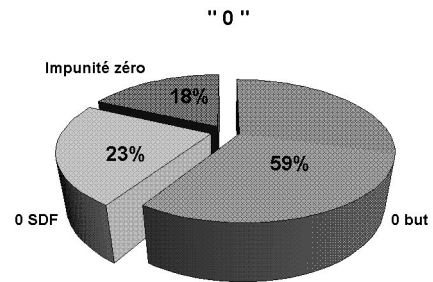
Les non-réponses sont cette fois rares, sauf pour quelques questions difficiles : « 1,66 », « 23 », « 35 », « 50 », « 39,2 » ou « 194600 ».

Soucieux de précision et d'exactitude, le Pénombrien préfère ne pas répondre lorsqu'il n'est pas certain de la réponse. Également, il se détourne des réponses « faciles » qui n'ont rien à voir avec le débat électoral et dont on se demande ce qu'elles faisaient dans ce questionnaire (exemple : il y avait 16 candidats pour Koh-Lanta et autant pour la Présidentielle, mais les Pénombriens, en citoyens responsables, ont mentionné 6 fois plus souvent les candidats du 1^{er} tour).

Chacune des questions mérite une analyse spécifique (comme lors des élections, les réponses blanches ou nulles ne sont pas prises en compte).

• 0

Les enjeux sont clairs, « 0 » traduit d'abord le nombre de buts marqués (!) par la France au Mondial. La disparition programmée des SDF et de l'impunité convainquent moins.



• 1,66

Le Pénombrien est doué en calcul mental et a calculé de tête la solution positive de l'équation :

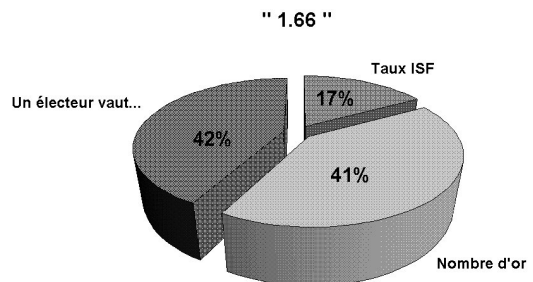
$$x^2 - x - 1 = 0$$

c'est-à-dire le nombre :

$$\frac{1 + \sqrt{5}}{2}$$

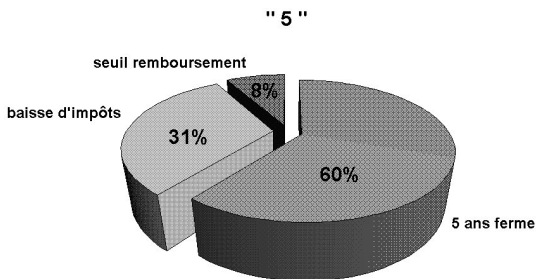
soit, avec les 100 premières décimales, le résultat suivant : 1. 61803 39887 49894 84820 45868 34365 63811 77203 09179 80576 28621 35448 62270 52604 62818 90244 97072 07204 18939 11374

L'approximation était du même ordre que pour le calcul de ce que rapporte un électeur et moindre que pour celui du taux de l'ISF (1,65 % pour un patrimoine compris entre 6,9 M€ et 15 M€ après déductions et exonérations !).



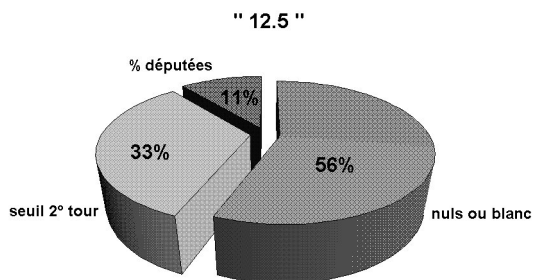
• 5

Le quinquennat est certain, la réduction d'impôts de 5 % reste à démontrer. Peu se soucient que ceux qui réunissent moins de 5 % des voix reçoivent 739 000 euros et les autres 7 398 000 euros.



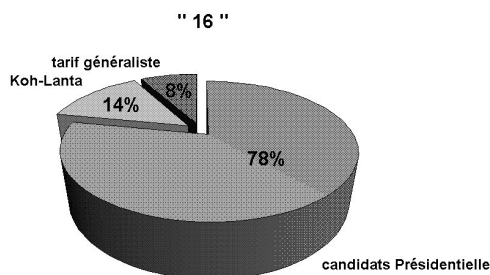
• 12,5

Que le seuil exigé pour se maintenir au second tour soit largement connu n'étonnera pas, mais que le pourcentage de députés femmes soit aussi largement cité traduit une culture politique très développée. Pour ce qui est des bulletins nuls ou blancs, puisqu'ils comptent pour zéro...



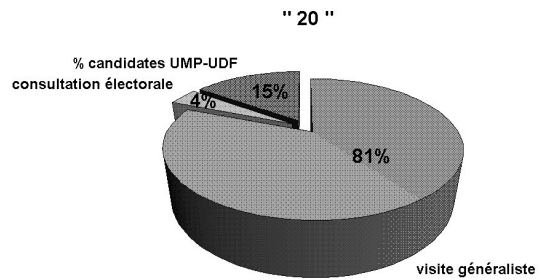
• 16

La hiérarchie est respectée : 16 candidats chaque fois, mais la Présidentielle avant la télé-réalité. Pour le reste, on n'est pas malade chez Pénombre.



• 20

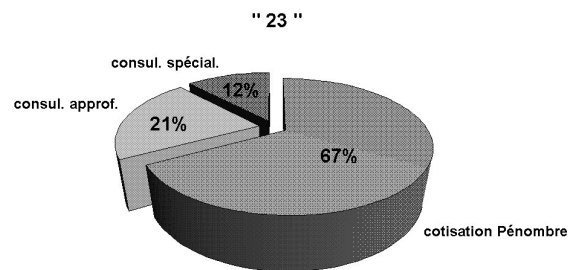
Ce montant de 20 euros la visite, on en a beaucoup parlé ; en revanche, on est resté plus discret sur la parité à 20 % ! Que dire de la consultation électorale, puisqu'elle n'est pas remboursée.



• 23

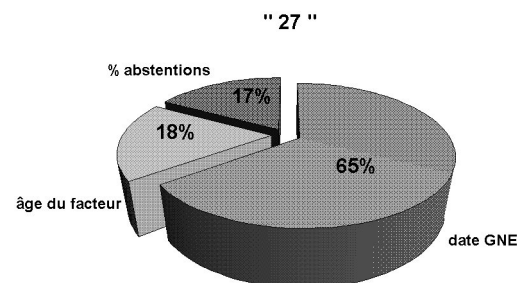
Le montant de la cotisation Pénombre n'a pas été cité durant la campagne, mais il est bien mieux connu que celui des consultations.

Avec Pénombre, soignons nos calculs.



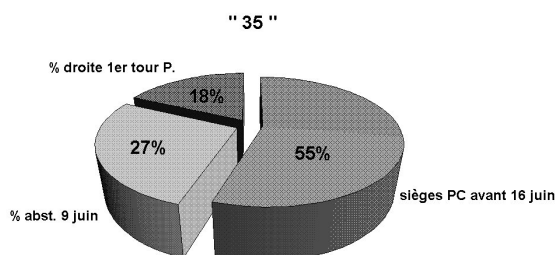
• 27

Le Pénombrien a le sens des vraies valeurs et donne à la fête sa juste place.



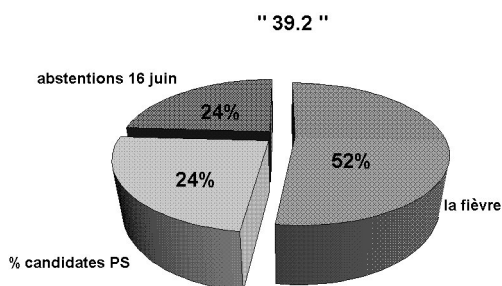
• 35

Le Pénombrien est étonnant. Comment sait-il tout ça ? En est-il certain ou bluffe-t-il ?



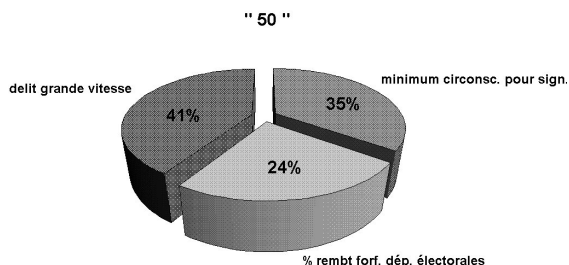
• **39,2**

Cette question enregistre 8 % de non-réponses. Le chiffre n'est pas porteur de symbole.



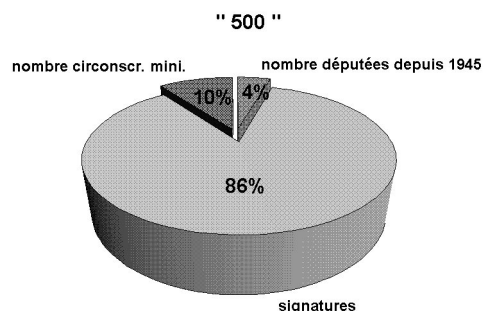
• **50**

Cette question enregistre 13 % de non-réponses et relie « 50 » d'abord au délit de grande vitesse.



• **500**

Le seuil des 500 signatures a été largement évoqué avant la campagne. Les autres références sont bien peu présentes.



• **194 600**

Les résultats sont les suivants (source : Conseil Constitutionnel) :

inscrits :	41 194 689	
votants :	29 495 733	
exprimés :	28 498 471	
M. MEGRET Bruno	667 026	2,34%
Mme LEPAGE Corinne	535 837	1,88%
M. GLUCKSTEIN Daniel	132 686	0,47%
M. BAYROU François	1 949 170	6,84%
M. CHIRAC Jacques	5 665 855	19,88%
M. LE PEN Jean-Marie	4 804 713	16,86%
Mme TAUBIRA Christine	660 447	2,32%
M. SAINT-JOSSE Jean	1 204 689	4,23%
M. MAMERE Noël	1 495 724	5,25%
M. JOSPIN Lionel	4 610 113	16,18%
Mme BOUTIN Christine	339 112	1,19%
M. HUE Robert	960 480	3,37%
M. CHEVENEMENT Jean-Pierre	1 518 528	5,33%
M. MADELIN Alain	1 113 484	3,91%
Mme LAGUILLER Arlette	1 630 045	5,72%
M. BESANCENOT Olivier	1 210 562	4,25%

194 600, c'est bien l'écart de voix entre Le Pen et Jospin. Le score de Gluckstein est moindre.

Le total des dépenses de Besancenot soumises au plafond légal et arrêtées par le Conseil Constitutionnel est de 753 421 euros.

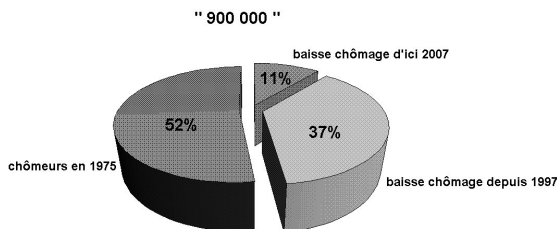
• **900 000**

Les Pénombriens ont des références historiques précises

- Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois est multiplié par 1,9 entre 1974 et 1976 et dépasse les 900 000 dès la fin de 1975 (Source : *Les politiques de l'emploi en France depuis 1974, Norbert Holcblatt in DARES, 40 ans de politique de l'emploi, Documentation Française*)
- Un million de chômeurs en moins depuis 1997 : « une bonne nouvelle sur le front du chômage, à dix jours des élections municipales, est tombée à point nommé pour Lionel Jospin qui s'est félicité, hier, de la baisse d'un million de chômeurs depuis son arrivée à Matignon en juin 1997 » (in *La Tribune de Brest*).

Les prévisions les inspireraient-elles moins ?

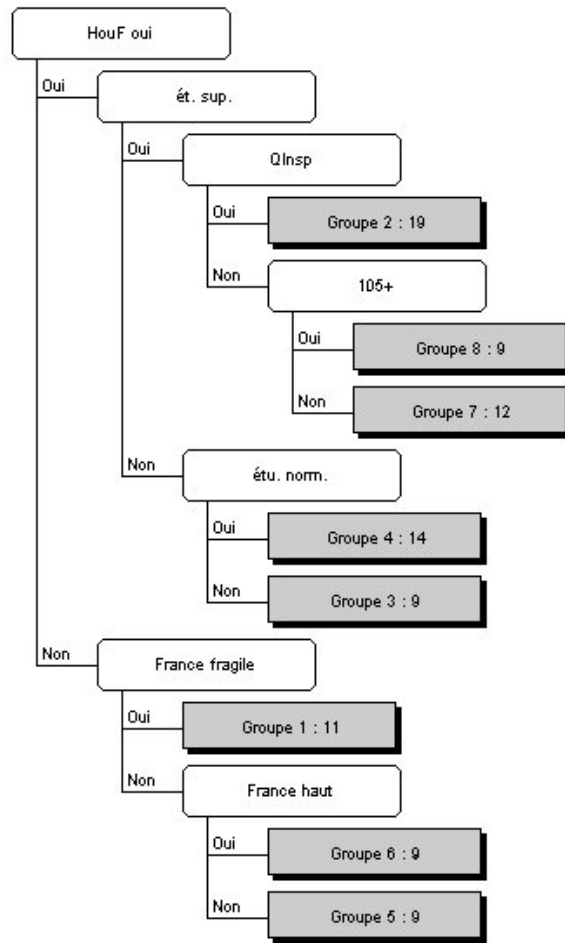
- 10 mesures pour 900 000 chômeurs en moins d'ici 5 ans : « en 5 ans, la gauche a réduit le nombre de chômeurs de 900 000. Nous nous engageons, d'ici 5 ans, à le faire baisser à nouveau de 900 000 » (programme L. Jospin)



Typologie des Pénombriens

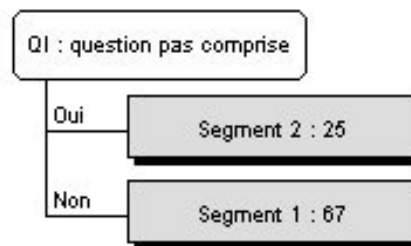
La signalétique des répondants a été reprise dans une analyse typologique afin de constituer les répondants en groupes aussi homogènes que possible : sexe, position sociale, niveau d'études, QI. Huit groupes se distinguent ainsi, autour de questions pivot : H ou F « oui », France « du haut » et « fragile », études « supérieures » ou « normales », QI « nsp » ou « 105+ ».

On laissera au lecteur le soin d'interpréter ces données et de se positionner par rapport à ces différents groupes. Réjouissons-nous seulement ici de ce que les gros QI ne sont pas particulièrement discriminants.



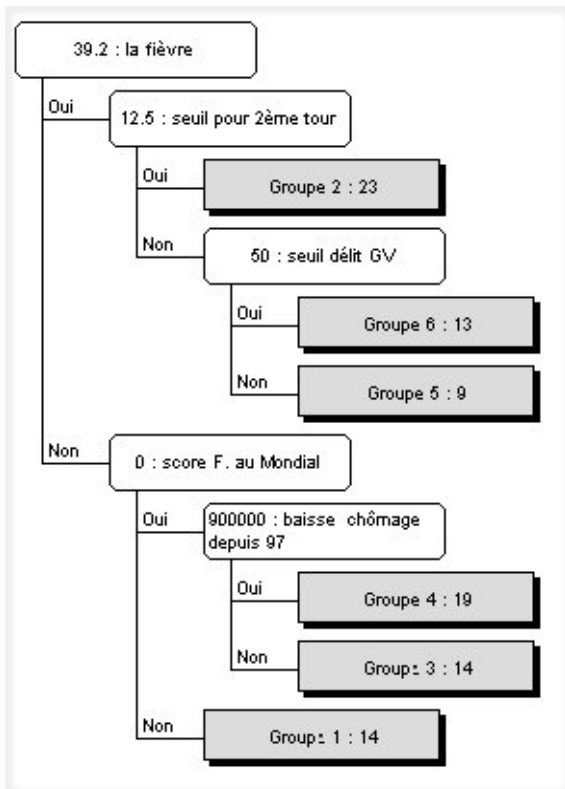
On a par ailleurs cherché à relier l'ancienneté de la connaissance de Pénombre qu'ont les participants aux autres éléments du profil signalétique.

La segmentation opérée apporte une réponse sans appel, avec l'arbre suivant :



...ce qui témoigne de l'importance de formuler soigneusement les questions des enquêtes d'opinion.

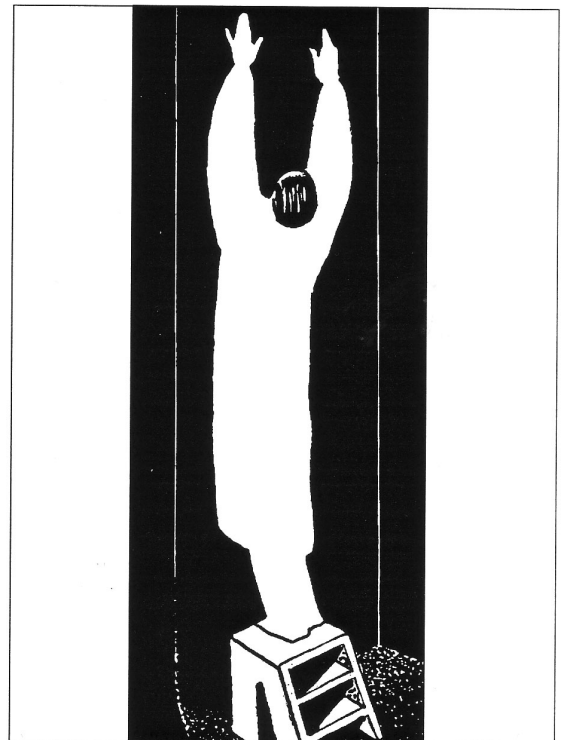
Autre approche de l'analyse de la population des Pénombriens : la constitution de groupes homogènes en fonction des réponses aux questions relatives aux chiffres du débat électoral.



Il apparaît nettement que ce ne sont pas les chiffres « politiques » qui départagent fondamentalement les Pénombriens mais bien des questions lancinantes de la vie courante...

On peut alors procéder à un dépouillement des différentes questions pour chacun des groupes ainsi constitués, mais avec le risque, sur des échantillons faibles, qu'on puisse identifier les répondants en dépit de l'anonymat des questionnaires, ce que l'éthique, davantage que la CNIL, réproouve.

Daniel Cote-Colisson





GRANDE NUIT DES ELECTIONS

Vendredi 27 septembre 2002

Questionnaire à Choix Multiples

CHIFFRES MAGIQUES OU MAGIE DES CHIFFRES ?

Ce questionnaire est remis à chaque participant à la Grande Nuit des Elections organisée par Pénombre.

Chacun est invité à y répondre dans la soirée et à le glisser dans une des boîtes disposées à cet effet.

Les résultats détaillés et l'analyse approfondie des réponses figureront dans une prochaine « Lettre blanche »

VOTRE PROFIL

Ces critères sont essentiels pour analyser finement les réponses. Veuillez simplement cocher chaque fois la case qui correspond le mieux à votre situation.

Etes-vous un homme ou une femme ?

- ₁ oui
₂ non

- ₃ NSP, NRP

De vous même, diriez-vous que vous êtes plutôt... (3 réponses)

- ₁ de la France d'en haut
₂ de la France d'en bas
₃ autres réponses
₄ NSP, NRP

- ₁ de la France de gauche
₂ de la France de droite
₃ autres réponses
₄ NSP, NRP

- ₁ un homme ou une femme de progrès (qui va de l'avant)
₂ un homme ou une femme de régrès (qui n'y va pas)
₃ autres réponses
₄ NSP, NRP

Vous avez fait des études ?

- ₁ supérieures
₂ normales
₃ pas vraiment
₄ NSP, NRP

Votre QI est

- ₁ supérieur à 105
₂ compris entre 95 et 104
₃ égal ou inférieur à 94
₄ n'a pas compris la question
₅ NSP, NRP

Vous lisez un quotidien

- ₁ tous les jours ou presque
₂ plus souvent
₃ moins souvent
₄ ne sait pas lire

LES QUESTIONS

Pour chaque nombre, 3 réponses sont proposées. Veuillez cocher la case qui correspond à la bonne réponse (ou à celle que vous croyez la bonne). Ou, plus simplement, celle qui vous plaît le plus.

<p>0 (zéro)</p> <p><input type="checkbox"/>₁ buts marqués par la France au Mondial <input type="checkbox"/>₂ SDF <input type="checkbox"/>₃ impunité</p>	<p>2 7</p> <p><input type="checkbox"/>₁ abstentions 1^{er} tour Prés. <input type="checkbox"/>₂ l'âge du facteur <input type="checkbox"/>₃ soirée de la Grande nuit des élections</p>
<p>1, 6 6</p> <p><input type="checkbox"/>₁ nombre d'or <input type="checkbox"/>₂ ce que « vaut » un électeur <input type="checkbox"/>₃ taux de l'ISF</p>	<p>3 5</p> <p><input type="checkbox"/>₁ % abstentions le 9 juin <input type="checkbox"/>₂ sièges PC avant le 16 juin <input type="checkbox"/>₃ % voix droite 1^{er} tour Prés.</p>
<p>5</p> <p><input type="checkbox"/>₁ baisse d'impôts (Chirac) <input type="checkbox"/>₂ seuil pour remboursement <input type="checkbox"/>₃ ans ferme (Présidentielle)</p>	<p>5 0</p> <p><input type="checkbox"/>₁ % remboursement forfaitaire dépenses élect. <input type="checkbox"/>₂ seuil délit grande vitesse <input type="checkbox"/>₃ m i n i m u m circonscriptions pour signatures</p>
<p>1 2, 5</p> <p><input type="checkbox"/>₁ bulletins nuls ou blancs <input type="checkbox"/>₂ seuil pour le 2^{ème} tour <input type="checkbox"/>₃ % députés femmes</p>	<p>3 9, 2</p> <p><input type="checkbox"/>₁ % abstention le 16 juin <input type="checkbox"/>₂ la grippe <input type="checkbox"/>₃ le soir</p>
<p>1 6</p> <p><input type="checkbox"/>₁ nb candidats Koh-Lanta <input type="checkbox"/>₂ nb candidats Présidentielle <input type="checkbox"/>₃ tarif « généraliste»</p>	<p>5 0 0</p> <p><input type="checkbox"/>₁ circonscriptions <input type="checkbox"/>₂ signatures pour Président. <input type="checkbox"/>₃ femmes députées (1945-02)</p>
<p>2 0</p>	<p>1 9 4 6 0 0</p> <p><input type="checkbox"/>₁ budget Besancenot</p>

<input type="checkbox"/> ₁ candidates (UMP-UDF) <input type="checkbox"/> ₂ consultation « généraliste » <input type="checkbox"/> ₃ consultation électorale	<input type="checkbox"/> ₂ score Gluckstein <input type="checkbox"/> ₃ écart Le Pen-Jospin
<p style="text-align: center;">2 3</p> <input type="checkbox"/> ₁ cotisation Pénombre <input type="checkbox"/> ₂ consultation approfondie <input type="checkbox"/> ₃ consultation spécialiste	<p style="text-align: center;">9 0 0 0 0 0</p> <input type="checkbox"/> ₁ baisse chômage d'ici 2007 <input type="checkbox"/> ₂ baisse chômage depuis 97 <input type="checkbox"/> ₃ chomeurs en 1975

Sommaire

Page

1 Lucio Nero : Avertissement aux historiens du futur.

Ouverture

3 Bruno Aubusson : Pénombre a bien dix ans.
4 Paul Valéry : « Nuit admirable, abîme d'heures... »
4 Jean-René Brunetière : Président pour quatre tours.

Le 1^{er} tour : chiffres à l'encan

5 Jan Robert Suesser : 0 SDF, si vite disparu...
6 Claudine Padiou : Rien, c'est la pauvreté.
7 Alain Gély : 3%, le chiffre mythique.
7 Cyrille van Effenterre : π , le périmètre de l'État.
9 Bruno Aubusson : 15 %, délinquance et explosion de chiffres.
11 Daniel Cote-Colisson : 35 heures, ça fait combien au juste ?
12 Fabienne Vansteenkiste : 50-50, la parité et les probabilités.
13 René Padiou : 469 000, pas un de moins, baisse des charges et création d'emplois.
14 Alfred Dittgen : 27 000 000, indispensables immigrés.
15-17 Réaction des journalistes, François Ernenwein, Louis-Marie Horeau, Antoine Reverchon, et des participants. La comédie des chiffres, un phénomène nouveau ?

Le 2^{ème} tour : c'était le bon temps

18-20 Daniel Cote-Colisson, Jan Robert Suesser : débat télévisé à l'ancienne, à armes égales, les protagonistes font revivre les chiffres.
20-22 Karin van Effenterre : les abstentions revisitées, comment faire parler les chiffres. Une leçon (morale) et cinq graphiques.
22-24 Débat vivant. Jean Goffredo, Fabienne Vansteenkiste et autres : précisions et ordres de grandeur.
24-26 Débat animé. Jan Robert Suesser, Manuel Galan, Danièle Bourcier et encore d'autres : chiffres et programmes, programmes sans chiffres, chiffres sans programmes.

Le 3^{ème} tour : sexe, argent, pouvoir

26 Claudie Baudino : le prix des femmes.
29 Nicolas Meunier : l'argent des votes.
30 Françoise Dixmier : et le pouvoir ? (avec quelques formules)
33-35 Frédéric Lehobey, les précédents et la salle : finalement, qui paie quoi ?
35 Fabienne Vansteenkiste, Nicolas Meunier, Claudie Baudino : jeunes hommes battus, femmes d'âge mur mécontentes, même combat ?

Le 4^{ème} tour : enfin, les sondages

(parental advisory : explicit content)

36 Jacques Antoine : les confessions d'un ancien sondeur.
38-39 Pas du tout (L.-M. Horeau), un peu (A. Reverchon), lucidement (F. Ernenwein).
39-41 Jan Robert Suesser, Alain Tripier : fourchettes, redressements, face-à-face...
41-45 Réactions de participants et réponses de J. Antoine : biais de sondage et sondés baiseurs
45-46 Manuel Galan, Camille Sarrot : le retour de la passion.
46-48 Benoît Riandey : le sondage à trois, est-ce bien sérieux ?
49-55 Daniel Cote-Colisson : Questionnaire à choix multiples « chiffres magiques ou magie des chiffres », résultats détaillés en exclusivité pour la Lettre blanche et grise.

Quelques précisions de forme...

La rédaction de la Lettre blanche n'a pas fini de débattre sur l'opportunité de mettre les titres de journaux en italiques. Le premier rédacteur en chef de la Lettre, Philippe Mazuet, à qui nous devons notre maquette, y était farouchement opposé. Car nous citons sans arrêt des journaux, à tel point que l'italique gêne visuellement la sobriété de la maquette. Mais cela suppose que le lecteur fait aisément la différence entre *Le Monde* et le monde réel qui l'entoure. Ou bien, qu'au cours de sa lecture, il n'est pas surpris par *Le Soir*...

Les derniers numéros de la Lettre ont remis en vigueur la règle usuelle qui permet d'éviter l'équivoque lorsque nous disons du mal du *Chasseur français* ou du bien du Canard. Sauf pour ce 32^{ème} numéro anniversaire pour lequel la rédaction, dans sa grande tolérance, autorise l'expression d'une ligne devenue minoritaire...

et de fond...

Les illustrations sont devenues au fil des ans une marque de reconnaissance de Pénombre. Certains nous reprochent la limitation de nos sources. Elles ont pourtant varié au cours du temps tout en restant, pour l'essentiel, volontairement cantonnées à des dessins ou des gravures adaptés à la reproduction en offset noir et blanc. Les premiers numéros de la Lettre blanche étant devenus rares et les illustrations ne figurant pas, contrairement aux textes, sur notre site internet, il est proposé dans ce numéro quelques images souvenirs des premières années, accompagnées de notre gratitude à Philippe Mazuet pour les heures passées à les reproduire et les embellir (il n'y a que ceux qui n'ont jamais essayé pour penser qu'avec un scanner moderne, le résultat est atteint en quelques minutes !)

La source de ces illustrations figure dans les numéros originaux des Lettres 1 à 17.

Les dessins des pages 11, 16, 18, 31, 37 sont eux bien l'œuvre de Michel Lorcy qui continue d'accompagner régulièrement Pénombre.

Mise en page de ce numéro :

Bruno Aubusson de Cavarlay avec l'assistance du COGNE.

Ce numéro spécial de la Lettre d'information de Pénombre, comme les trente et un premiers numéros de la Lettre blanche et les sept numéros de la Lettre grise, a été reprographié par l'atelier de l'équipe 2RJ, unité de mixte de service CNRS –ministère de la Justice (CNFE-PJJ, Vaucresson), Gérard Rosset étant directeur de l'unité, Irène Chenu responsable de l'atelier reprographie, assistée de Marie Fontanillas et Thierry Brun.

Cent cinquante-six mille fois merci...